# COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

# COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

# CONTRAT COHESION SOCIALE 2011-2015

# RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

# **ANNEE 2013**

Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl Avenue de l'Héliport 56 1000 Bruxelles

Personne de contact\*: BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

# Avant-propos

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport: Madame Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite enfance de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, la CocoF, le CrACS et nos partenaires associatifs.

Rédacteur: BOUHOUT Karim

#### **TABLE DES MATIERES**

#### 1- PROFIL DE LA COORDINATION

- 1-1 Coordination des projets de cohésion sociale/Fipi communal
- 1-2 Descriptif de la coordination de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles
- 1-2-1 Angle institutionnel
- 1-2-2 Angle fonctionnel

#### 2- CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

- 2-1 Les priorités régionales en matière de Cohésion sociale (Quinquennat 2011-2015)
- 2-2 Les priorités communales en matière de Cohésion sociale (Quinquennat 2011-2015)
- 2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du Fipi communal
- 2-4 Organisation des concertations locales
- 2-5 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale
- 2-6 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale
- 2-7 Suivi administratif et financier des projets du Fipi communal

#### 3- BUDGET

# 4- VOLET A: ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

- 4-1 Caractéristiques de l'offre associative globale du contrat communal
- 4-2 caractéristiques de l'offre spécifique à chaque catégorie : soutien scolaire
- 4-2-1 Associations développant des actions de soutien scolaire
- 4-2-2 Typologie des activités de soutien scolaire répertoriée dans le contrat communal
- 4-2-2-1 Soutien scolaire : liste d'attente et saturation de l'offre
- 4-2-3 Perspectives méthodologiques visées par les activités de soutien scolaire
- 4-2-4 Adéquation du projet global de l'association vis-à-vis de l'action subventionnée
- 4-2-5 Etat des collaborations familles-écoles
- 4-2-5-1 Etat des collaborations écoles associations
- 4-2-5-2 Limites des collaborations associations établissements scolaires
- 4-2-5-3 Etat des collaborations associations familles
- 4-2-5-4 Limites des collaborations associations familles
- 4-2-6 Réseaux
- 4-2-6-1 Acteurs sollicités par le réseau associatif
- 4-2-6-3 Fréquence de l'appel au réseau en fonction du type d'institution et du type d'approche méthodologique utilisée
- 4-2-6-4 impacts du réseau sur le travail associatif
- 4-2-7 Partenariat
- 4-2-7-1 Partenariat : variables quantitatives

- 4-2-7-2 Activités concernées par le partenariat
- 4-2-8 Publics soutien scolaire
- 4-2-8-1 Répartition des publics du soutien scolaire par quartier (en fonction du siège d'activités des associations).
- 4-2-8-2 Volume des élèves accueillis par les associations selon la résidence de l'établissement scolaire
- 4-2-8-3 Distribution en nombres absolus des publics du soutien scolaire, exprimée en nombres absolus et %
- 4-3 Associations développant des actions d'alphabétisation
- 4-3-1-1 Types d'activités
- 4-3-1-2 Alpha/Fle: variables quantitatives
- 4-3-1-3 Activités d'évaluation du parcours d'apprentissage
- 4-3-1-4 Activités d'accompagnement des participants dans leur démarche d'insertion sociale
- 4-3-1-5 Activités autres liées aux activités d'apprentissage
- 4-3-2 Réseau
- 4-3-2-1 Typologie des acteurs qui composent le réseau
- 4-3-2-2 Natures des difficultés faisant appel au réseau
- 4-3-2-3 Fréquence de l'appel au réseau en fonction du type d'institution et du type d'approche méthodologique utilisée
- 4-3-2-4 Impact du réseau sur le travail associatif
- 4-3-3 Partenariat
- 4-3-3-1 Collaboration avec Lire et Ecrire
- 4-3-3-2 Partenariat en alpha: variables quantitatives
- 4-3-3-3 Rôles des partenaires
- 4-3-3-4 Activités concernées par le partenariat
- 4-3-3-5 Apports et difficultés inhérentes au partenariat
- 4-3-4-1 Mixités des groupes
- 4-3-4-2 Difficultés à promouvoir les mixités
- 4-4 Associations développant des activités spécifiques aux primo-arrivants
- 4-4-1 Types d'activités
- 4-4-2 fonctionnement avec les administrations dans le suivi des publics
- 4-4-3 Organisation de modules citoyenneté et référentiels pédagogiques
- 4-4-4 Mixités
- 4-5 Projets complémentaires
- 4-5-1 Types d'activités
- 4-6 Projet transversal
- 4-6-1 Types d'activités
- 4-6-2 Activités concernées par le partenariat
- 4-7 Analyse des besoins communaux
- 4-7-1 Analyse des besoins à l'échelle des communes
- 4-7-2 Analyse des besoins à l'échelle des quartiers : Ville de Bruxelles
- 4-7-3 Analyse des besoins à l'échelle des secteurs statistiques
- 4-7-4 Atouts et inconvénients des actions du contrat communal

# 5- VOLET B: ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

- 5-1 Soutien scolaire
- 5-1 -1 Soutien scolaire : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %
- 5-1-2 Soutien scolaire : variables quantitatives distribuées par type d'activités (exprimées en nombre absolu).
- 5-1-3 Soutien scolaire: rendement associatif par quartier exprimé en nombres absolus et en %
- 5-1-4 Soutien scolaire : typologie des publics accueillis par quartier exprimée en nombres absolus et en %
- 5-2 Alpha/Fle
- 5-2-1 Alphabétisation : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %
- 5-2-2 Alphabétisation: rendement associatif par type de public (nombres absolus et %)
- 5-2-3 Alphabétisation: variables quantitatives par type de public (exprimée en nombres absolus et %)
- 5-2-4 Alphabétisation : distribution des classes d'âges par type de public (exprimée en nombres absolus et en %)
- 5-2-5 Alphabétisation : variables quantitatives par type de public
- 5-3 Primo-arrivants : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %
- 5-4 Projets complémentaires : variables quantitatives exprimées en nombres absolus

#### 6- CONCLUSION GENERALE

#### 1. PROFIL DE LA COORDINATION

## 1-1 COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI COMMUNAL.

Les responsabilités et missions de la Coordination des projets de Cohésion sociale et du FIPI de la Ville de Bruxelles sont liées au Décret 2004 de Cohésion sociale sous l'égide de la Commission Communautaire Française.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les programmes Intégration - Cohabitation, Insertion sociale et Eté Jeunes ont été remplacés par le Décret de Cohésion sociale. La volonté de pérenniser ces trois programmes autour d'une politique cohérente et centralisée, a donné naissance à ce nouveau décret organisant le soutien de projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale sous la tutelle de la Commission Communautaire Française de la Région Bruxelles Capitale (Cocof).

En pratique, la politique de Cohésion sociale consiste à mettre en place des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre ensemble des populations précaires sous l'impulsion de la Cocof et en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles. La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Une coordination locale est mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des grandes villes.

Cette fonction de coordination locale est donc assumée par la coordination des projets de cohésion sociale et FIPI de la Ville de Bruxelles implantée au sein de l'asbl Jeunesse à Bruxelles.

D'autre part, la coordination de la Ville de Bruxelles suit en collaboration avec le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, les projets FIPI faisant partie du programme communal.

Le FIPI a été créé en 1991 par le Gouvernement fédéral. Son objectif est de soutenir l'impulsion des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Dans ce cadre-là, la coordination locale des projets de cohésion sociale, organise l'appel à projets, prépare les fiches techniques pour l'Echevin compétent et fait une proposition de répartition des moyens alloués aux projets de cohésion sociale. Elle assure également le suivi administratif et financier de ces projets.

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, mandatée par la Ville de Bruxelles. La coordination fonctionne comme un « service » par rapport au secteur. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

# 1-2 DESCRIPTIF DE LA COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI DE LA VILLE DE BRUXLLES

#### 1-2-1 ANGLE INSTITUTIONNEL

C'est le Décret de Cohésion sociale du 30 avril 2004 de la Commission Communautaire Française qui institue la coordination locale:

## Chapitre III, Article 7:

« Art. 7. Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais ente le Collège, la commune et les associations. »

La coordination dépend du collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles. Suite aux délibérations des dernières élections communales (2012), la cohésion sociale est désormais une matière qui ressort de Madame Faouzia HARICHE, Echevine en charge de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles.

Sur le plan administratif, la cellule de Cohésion sociale seconde le Service de Jeunesse de la Ville de Bruxelles qui, par convention a confié cette mission à l'asbl Jeunesse à Bruxelles (para-communale) dont l'Echevin de la Jeunesse est président de droit.

#### 1-2-2 ANGLE FONCTIONNEL

La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » par rapport au secteur régional de la cohésion sociale et du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

#### 2. LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

# 2-1 Les priorités régionales en matière de Cohésion sociale (Quinquennat 2011-2015)<sup>1</sup>

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un resserrement conséquent des besoins conjoncturels de la Région Bruxelloise. Concrètement, les candidats au contrat communal 2011-2015 devaient introduire un projet intégrant l'une des trois priorités suivantes:

# a. Le soutien et l'accompagnement scolaire :

Dans une dynamique de complémentarité avec les écoles et en lien permanent avec le milieu de vie de l'enfant, des actions seront soutenues en matière de soutien scolaire avec un accent particulier porté sur les aides spécifiques aux adolescents.

# b. L'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés:

Les actions d'alphabétisation et d'apprentissage du français s'appuient sur des pédagogies émancipatrices et interculturelles développées dans une approche collective et participative. Celles-ci visent à faire de l'apprentissage de la langue, de la lecture, de l'écriture, du calcul, des technologies de la communication, un outil d'expression sociale, de prise de parole, de pouvoir sur sa vie, son milieu et son environnement. Un accent particulier doit être porté sur les actions liées à l'apprentissage du français.

#### c. L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants :

Une attention particulière doit être apportée à toutes les actions liées à l'accueil et à l'accompagnement des primo-arrivants. Les actions visant à l'apprentissage du français (alphabétisation ou français langue étrangère) et l'organisation de modules d'initiation à la citoyenneté seront renforcées. La structuration progressive de bureaux d'accueil visera la globalité de la problématique de l'accueil et du nécessaire travail en réseau avec des opérateurs compétents en matière d'aide sociale, d'accueil de l'enfance, de logement, de santé, d'insertion socioprofessionnelle...

## d. Les candidats pouvaient également introduire des projets complémentaires ou transversaux<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voire Circulaire ministérielle interprétative: http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/Files/Circ\_Interpret\_app\_proj\_2011\_2015

# 2-2 LES PRIORITÉS COMMUNALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2011-2015)

- a- La lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié. A cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire, proposant :
- Un projet pédagogique formalisé.
- Un suivi progressif des enfants et des jeunes et une évaluation de leur évolution individuelle.
- L'emploi de travailleurs disposant des qualifications suffisantes pour le soutien scolaire (permanents ou vacataires).
- Des dynamiques privilégiant les échanges réguliers entre parents d'élèves, établissements scolaires et responsables des projets.
- b-L'insertion sociale et professionnelle des publics précaires (jeunesse en particulier et adultes en général): privilégiant des dynamiques de collaboration avec les opérateurs locaux de formation, la cellule locale de veille contre le décrochage scolaire, favorisant le développement de services de proximité, la prospection de l'offre locale d'emplois, le diagnostic individuel des trajectoires de formation, l'information et la qualification des usagers.
- C- La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics précaires privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants. (Réappropriation de l'espace public, participation aux projets de développement local, aux forums de quartier, à la valorisation et la crédibilisation des publics perçus comme réfractaires)

#### **OBLIGATIONS**

- Les projets retenus devaient être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- L'association est ouverte au public durant au moins 3 demi-journées par semaine.
- Les projets doivent favoriser des processus de formation continuée de leurs intervenants afin de renforcer la qualité de la mise en œuvre des projets. Il pourra s'agir de formations caractéristiques à chaque institution ou de formation mises en œuvre plus spécifiquement dans le cadre de la cohésion sociale.
- Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.

# 2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNAL

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des évènements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractant.

Entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2013, la Coordination locale a effectué 54 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : (26 visites des projets de cohésion sociale, 22 visites des projets Fipi communal et 6 visites des activités Eté Jeunes).

#### 2-4 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenu par voie décrétale d'organiser idéalement 3 concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des membres du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2013, la Coordination locale a organisée deux concertations locales.

- La concertation locale du 04 mars 2013: après l'approbation du PV du 28 septembre 2012, cette rencontre a fait l'objet d'un travail sur la proposition du Règlement d'Ordre Intérieur de la concertation locale de la Ville de Bruxelles. Après à la mise en discussion des articles proposés, la prise en compte des remarques des membres-opérateurs du contrat communal, il s'agit d'entériner puis, d'instituer le futur Règlement d'Ordre Intérieur qui réglementera la concertation locale de la Ville de Bruxelles en matière de cohésion sociale.
- La concertation locale du 25 octobre 2013: après approbation du PV du 04 mars 2013 et l'adoption sans réserve du Règlement d'Ordre Intérieur de la concertation locale de la Ville de Bruxelles, la rencontre du jour est consacrée au thème des primo-arrivants. Dans un premier temps, une série d'experts en cette matière ont exposé à l'assemblée du jour les résultats de leurs travaux. Le Centre Régional d'Appui en Cohésion sociale a présenté son état des lieux de la situation des primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale en insistant sur les enjeux ayant trait à la citoyenneté; la Coordination de l'action sociale de Schaerbeek a présenté le compte-rendu de la « recherche-action » réalisée par le groupe de travail primo-arrivants; Monsieur Serge Noel a proposé une lecture de quelques extraits tirés de l'ouvrage collectif « Paroles d'exil » et Bruxelles Laïque a accompagné deux témoignages de primo-arrivants toujours en trajectoire d'insertion. Dans un second temps, des ateliers de réflexion ont été constitués autour des thématiques qui abordent la « mixité sociale » et les « lacunes au dispositif global d'alphabétisation ».

## 2-4-1 ACTEURS PRESENTS

INSTITUTIONS	rative	tative
	X Voix délibérative	Voix consultative
Membres de droit : Ville de Bruxelles	X	X
Madame Faten Alamat : Cheffe de Cabinet de Madame Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction	11	
Publique, de la Jeunesse et de la petite enfance, en charge de la Cohésion Sociale		
Membres opérateurs du contrat communal de cohésion sociale : présents		X
AMO de NOH, Arthis Maison Belgo-Roumaine, Atelier du Soleil, ASE Anneessens, Centre		
Bruxelles Nord-Maison de la Création, Centre Francisco Ferrer, Centre social du Béguinage, Centre		
Tefo, Chom'Hier, Don Bosco Télé-service, Double Sens, Emecoj, Entraide, Entraide Bruxelles,		
Entraide des Marolles, Formosa, Foyer des jeunes des Marolles, Groupe d'Entraide scolaire de		
Laeken, Interpôle, Jeunesse à Bruxelles, La Ribambelle Halte accueil de la Senne, Le Colombier,		
Les Amis des bibliothèques de la Ville de Bruxelles, Les Ateliers populaires, Ligue de		
l'Enseignement et de l'Education permanente, Maison des jeunes le 88, Maison des Associations,		
Mini-Anneessens, MJ Avenir, MJ NOH, Progrès ASBL, Swinnen ASBL, Le Toucan.		
Membres associés	-	-
Bruxelles Laïque, Centre de jeunes Willems, Dignité Rom, Eurêka Aide et soutien!, Sports et		
Culture, Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, Sefop.		
Experts et membres invités  Des V/ZW, L'est de /IS DCS Ette de els Constitution de l'Astion de side de Sales de la Colombia de Médicine.	-	-
Bon VZW, I Studio/IS, PCS Etterbeek, Coordination de l'Action sociale de Schaerbeek, Médiatrice accueil des primo-arrivants à la commune de Schaerbeek, Coordinateur de la cellule participation		
sociale et citoyenne du CPAS de Schaerbeek.		
Cocof	X	X
Monsieur Philippe STERCKX, Cabinet du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale,	1	<b>1</b>
Conseiller en Cohésion sociale & Matières bicommunautaires – Enseignement.		
Monsieur Vincent D'Ostuni, Chargé administratif des projets de cohésion sociale		
Coordination des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles		X
Karim BOUHOUT : coordinateur des projets de cohésion sociale		11
Basma BEN AMAR : coordinatrice des projets de cohésion sociale		
Centre régional d'appui aux politiques de cohésion sociale		X
Monsieur Jonathan Unger, Chargé de mission au Centre Régional d'Appuis en Cohésion Sociale		
Monsieur Alexandre Ansay, Coordinateur au Centre Régional d'Appui en Cohésion Sociale		

# 2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS DE COHESION SOCIALE

- Bilan des activités des associations pour l'année 2013 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Projets du nouveau Programme quinquennal de Cohésion sociale 2011-2015: participation à différents groupes de travail, soutien administratif à l'adresse des nouveaux projets quinquennaux en collaboration avec les autorités de la Cocof, suivi des contentieux associatifs, participation à l'événementiel associatif communal.
- Rédaction du rapport annuel : en 2013, les associations et la coordination étaient tenues de rendre un rapport moral « limité aux informations nécessaires au contrôle du bon usage des subventions publiques ». Par ailleurs,

ces rapports seront dorénavant à compléter en ligne sur le site IRISBOX tandis qu'il était demandé aux associations de répondre à quatre questions générales :

- 1. Comment votre projet<sup>3</sup> a-t-il évolué au cours de l'année écoulée (en ce qui concerne le public, les objectifs, le budget, les actions...) ?
- 2. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées (difficultés liées au contexte, à des contraintes ou à des circonstances externes ou internes à votre association)?
- 3. Qu'avez-vous mis en place pour tenter de dépasser ces difficultés ? Expliquez dans quelle mesure vous y êtes parvenus ou non ?
- 4. Quelles sont les perspectives de développement et/ou d'adaptation de votre projet?

Concrètement, la synthèse et la catégorisation de ces contenus ont fait l'objet du rapport annuel 2013.

# 2-6 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE

- Participation aux réunions mensuelles et réunions méthodologiques ponctuelles organisées par le *Centre* Régional d'Appui en Cohésion sociale (CRACS) en collaboration avec la plateforme des coordinations locales réunissant les 13 contrats communaux.
- Par ailleurs, une plateforme des coordinations locales plus informelle est née d'une volonté plus stratégique. Depuis juin 2013, elle se réunit régulièrement à tour de rôle, dans un local mis à la disposition par l'une des coordinations communales. Cinq rencontres ont eu lieu en 2013, la coordination locale de la Ville de Bruxelles a participé à toutes les réunions.
- Participation aux Coordinations sociales de quartier et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, PGV, Contrat de Sécurité).
- Participation à des évènements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décrétale des missions de la Coordination locale.

# 2-7 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2012 ET 2013

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2012 en étroite collaboration avec le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, la Cocof et les Autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles;
- Visite des projets *Fipi communaux 2012* (22 visites de terrain).
- Mise en œuvre du *FIPI communal 2013* : sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la coordination locale tenant compte des visites de terrain.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le terme projet englobe l'ensemble des actions subventionnées en Cohésion sociale en 2012.

## 3-BUDGET

# **Budget** communal

# Projets coordonnés par la Ville de Bruxelles :

37 projets → subsidiés à raison de :

- 914.620,00 euros : année 2006: Cocof (Premier quinquennat/index de base)
- 1.030.812,64 euros : index 2013: Cocof (deuxième quinquennat)
- la totalité du budget est ventilé sur l'ensemble du contrat communal
- Gel du cofinancement de la Ville de Bruxelles depuis 2008.

ASSOCIATIONS	INDEX 2012	ACTIONS <sup>4</sup>
Les amis des Bibliothèques de la Ville de Bruxelles	18710,33	P1
Arthis maison culturelle Belgo-roumaine	23231,43	P2-P3
Association sportive et éducative Anneessens	41516,27	P1-P2
Les Ateliers populaires	42363,20	P1
Les Ateliers du Soleil	26556,72	P1-P2
Centre culturel Bruxelles Nord – Maison de la création	17081,93	C
Caria	11608,18	P2
Centre Culturel Bruegel	39555,56	P1
Centre de Réflexion Francisco Ferrer	45551,82	P1
Centre Tefo	60925,57	P1-P2
Chôm-Hier AID	13487,33	P2
Club de jeunesse Action éducative	17081,93	P1
Colombier	27103,33	P1
Don Bosco Téléservice	13046,38	P1
Emecoj	11387,96	P2
Entraide	9109,96	P1
Entraide Bruxelles	31475,23	P1-P2-P3
Entraide des Marolles	21637,11	P2
Formosa	14764,93	P2
Groupe Entraide Scolaire Laeken	47675,68	P1
Halte-garderie de la Senne (La Ribambelle)	37466,38	С
Interpôle	14764,93	P1
Jeunesse à Bruxelles (art. budgétaire 1)	36659,01	P1
Jeunesse à Bruxelles (art. budgétaire 2)	21092,76	P1
Jeunesse à Bruxelles - Coordination	89672,71	-
Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente	47829,42	P2
Maison des associations	22775,91	P3

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> P1 : soutien scolaire/P2 : alphabétisation/P3 : primo-arrivant/C : projet complémentaire/T : projet transversal

13

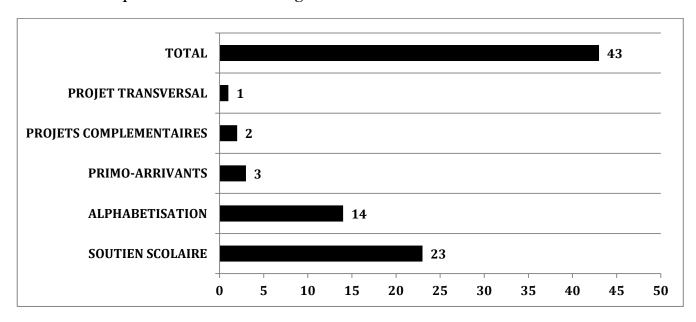
MJ L'avenir	26365,95	P1
Maison des jeunes N-O-H	40996,64	P1
Mini Anneessens	8437,10	P1
Le quatre-vingt-huit	38377,42	P1
Progrès	15819,57	P1-P2
Joseph Swinnen	35872,06	P1-P2
Toucan	16626,41	P1
1- AMO DE NOH	10546,38	P1
2-CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	10546,38	P2
3-DOUBLE SENS	12546,38	P1
4-FOYER DES JEUNES DES MAROLLES	10546,38	P1
5- SOLIDARCITE <sup>5</sup>	0,00	P3
TOTAUX	1.030.812,64	

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Renon de l'association depuis le 10 septembre 2012 (délibération du conseil communal)

## 4- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

# 4-1 Caractéristiques de l'offre associative globale du contrat communal



Le contrat communal dessert 43 actions prioritaires. 23 actions de soutien scolaire (53% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 3 actions primo-arrivants, 2 projets complémentaires et un projet transversal. A l'échelle des quartiers, le quartier *Senne* dessert 8 actions de soutien scolaire, 4 actions d'alphabétisation, un projet destiné aux primo-arrivants et un projet complémentaire. Le quartier des *Marolles* dessert 5 actions de soutien scolaire, 2 actions d'alphabétisation et un projet destiné aux primo-arrivants. Le quartier *Nord* dessert 5 actions de soutien scolaire et 3 actions d'alphabétisation. Le quartier *Noh* dessert 2 actions de soutien scolaire; le quartier *Dixmude-Béguinage*, un projet d'alphabétisation et enfin, *Laeken* dessert 3 actions de soutien scolaire, 2 actions d'alphabétisation, une action destinée aux primo-arrivants, un projet complémentaire et un projet transversal.

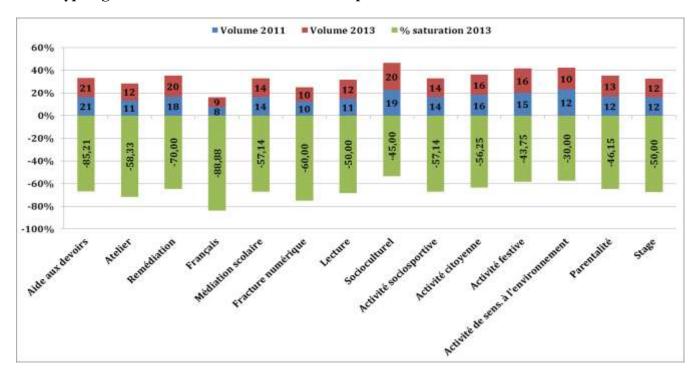
4-2 caractéristiques de l'offre spécifique à chaque catégorie : soutien scolaire

# 4-2-1 Associations développant des actions de soutien scolaire

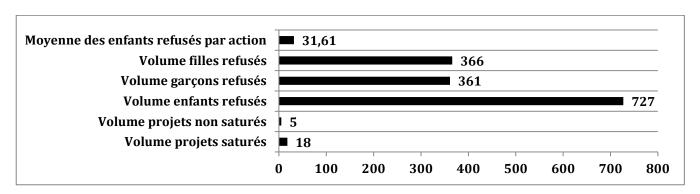
Quatre-vingt-huit (Le) (422.617.419) - Bruxelles

ASSOCIATIONS DESSERVANT DES ACTIONS DE SOUTIEN SCOLAIRE (P1)
AMO de NOH (430.945.759) - Bruxelles
Association Sportive et Educative Anneessens (457.705.188) - Bruxelles
Ateliers du Soleil (431.462.136) - Bruxelles
Ateliers Populaires (414.372.716) - Bruxelles
Centre Culturel Bruegel (460.977.058) - Bruxelles
Centre de Réflexion Francisco Ferrer (432.147.668) - Bruxelles
Centre Tefo (475.540.817) - Bruxelles
Club de Jeunesse - Action Educative (472.926.666) - Bruxelles
Colombier - Centre de Médiation et d'Accueil Extrascolaire (454.285.147) - Bruxelles
Don Bosco Télé-service (465.268.022) - Bruxelles
Double Sens (472.452.257) - Bruxelles
Entr'Aide (471.305.281) - Bruxelles
Entraide Bruxelles (419.564.491) - Bruxelles
Foyer des Jeunes des Marolles (409.624.961) - Bruxelles
Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken (450.817.396) - Bruxelles
Interpôle (459.598.371) - Bruxelles
Jeunesse à Bruxelles (419.499.264) - Bruxelles
Joseph Swinnen Asbl (415.173.856) - Bruxelles
Maison des Jeunes - L'Avenir (452.320.797) - Bruxelles
Maison des Jeunes de Neder-Over-Heembeek (416.253.130) - Bruxelles
Mini-Anneessens (877.210.689) - Bruxelles
Progrès (472.812.642) - Bruxelles

#### 4-2-2 Typologie des activités de soutien scolaire répertoriée dans le contrat communal



#### 4-2-2-1 Soutien scolaire : liste d'attente et saturation de l'offre



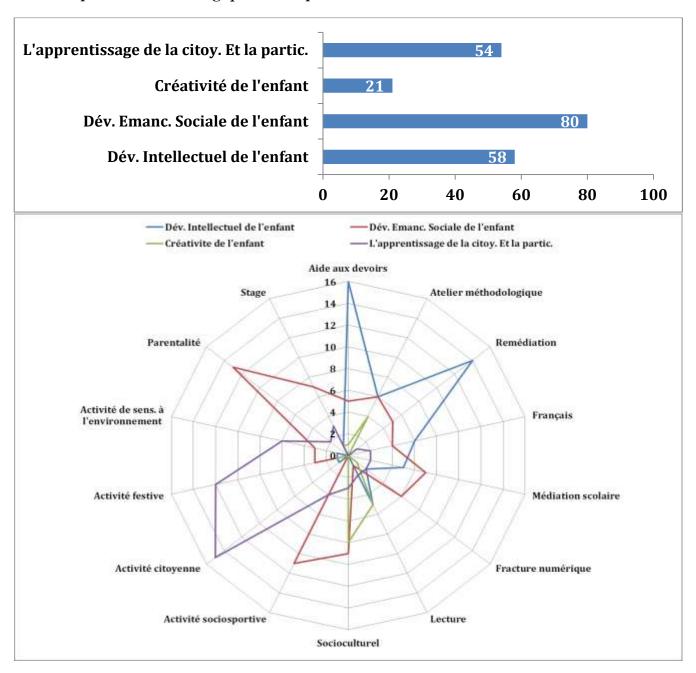
Sous l'angle des types d'activités (figure 4-2-2), **193 activités** sont desservies par les actions de soutien scolaire. L'aide aux devoirs (21 activités), la remédiation (20 activités), les activités socioculturelles (20 activités), les activités festives et citoyennes (16 activités) somment approximativement **48% de l'effectif global** des activités.

Entre 2012 et 2013, l'offre des activités est restée très stable chez nos partenaires associatifs bien que les activités de *remédiation* augmentent de deux unités et dans le sens inverse des activités de *sensibilisation à l'environnement* qui diminuent de deux unités.

Les activités de soutien scolaire sont saturées dans l'ensemble des projets de soutien scolaire. Les activités d'aide aux devoirs, de remédiation et le français sont saturées chez près de 80% des opérateurs communaux tandis que les activités de lecture, de soutien à la parentalité, de sensibilisation à l'environnement sont un peu moins saturées (approximativement 50% des opérateurs communaux).

Globalement, 727 enfants répartis équitablement entre les deux sexes se sont vus refuser l'accès aux activités de soutien scolaire. Soit, une moyenne de 31 enfants refusés par action de soutien scolaire.

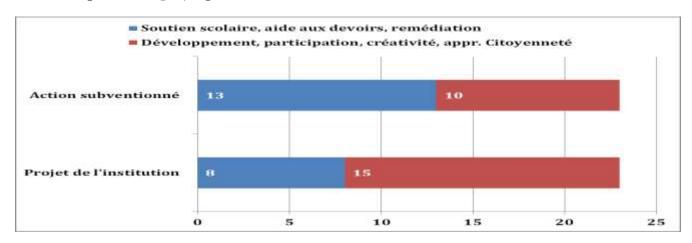
# 4-2-3 Perspectives méthodologiques visées par les activités de soutien scolaire



En ce qui concerne les perspectives méthodologiques visées par les activités de soutien scolaire, 80 activités sont orientées vers le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, 58 vers le développement intellectuel de l'enfant, 54 vers l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation et 21 vers la créativité de l'enfant.

Les activités de soutien à la parentalité, socioculturelles et socio-sportives (33 activités) privilégient le développement et l'émancipation sociale de l'enfant; l'aide aux devoirs et la remédiation (30 activités) priorisent le développement intellectuel de l'enfant; les activités citoyennes et festives (27 activités) avantagent l'apprentissage de la citoyenneté et la participation de l'enfant. Enfin, la lecture et les activités socioculturelles (13 activités) favorisent la créativité de l'enfant.

#### 4-2-4 Adéquation du projet global de l'association vis-à-vis de l'action subventionnée



- 8 responsables associatifs indiquent que le projet global de l'institution est centré sur le *soutien scolaire*, *l'aide aux devoirs* et la *remédiation* contre 15 responsables associatifs qui estiment que le projet global de l'institution est davantage centré sur *le développement*, *la participation*, *la créativité et l'apprentissage de la citoyenneté*.
- 13 responsables associatifs indiquent que l'action subventionnée en cohésion sociale est centrée sur le soutien scolaire, l'aide aux devoirs ou la remédiation contre 10 responsables associatifs qui estiment que l'action subventionnée en cohésion sociale est centrée sur le développement, la participation, la créativité et l'apprentissage de la citoyenneté.
- 7 associations développent une action subventionnée en cohésion sociale qui n'entre pas dans les lignes d'orientation du projet global de l'institution. Ces actions ouvrent le projet de l'association à de nouvelles perspectives, ou bien faut-il y voir une adaptation de l'institution aux orientations des lignes subsidiantes (actions prioritaires)

Les écarts entre le projet de l'institution et l'action subventionnée s'expliquent par :

- l'association privilégie l'épanouissement global du jeune en offrant un panel d'activités diversifiées. L'action subventionnée plus spécifique et plus individuelle renforce l'axe préventif du projet global ;
- l'action subventionnée répond soit à un besoin criant dans le quartier soit, à une forte demande locale ;
- le Programme de cohésion sociale est une opportunité pour des associations qui manquent de moyens ;
- l'approche du travail social par le soutien scolaire individuel n'entre pas en contradiction avec les attentes de l'institution. Elle est une des nombreuses facettes de l'éducation ;
- la demande en soutien scolaire individuel est prioritaire pour les habitants du quartier ;
- l'institution adhère totalement à l'esprit du *Décret ONE* « écoles de devoirs » centré sur l'épanouissement global de l'enfant tandis que le subside « cohésion sociale » prend en charge les frais de personnel d'une encadrante ;
- l'action subventionnée est perçue comme un moyen de lutter contre l'échec scolaire ;
- le soutien scolaire participe à une dynamique citoyenne plus large.

#### 4-2-5 Etat de collaboration familles-écoles

#### 4-2-5-1 Collaboration écoles - associations

Les collaborations entre les associations et les écoles sont courantes bien qu'une série d'obstacles freinent le bon déroulé de ce partenariat. Les études de cas rapportées par les acteurs associatifs distinguent nettement les différentes dimensions qui se jouent entre les associations et les établissements scolaires. Les collaborations ont trait :

# a- Impulsion d'une trajectoire individuelle

- décrochage scolaire d'un jeune qui pousse l'association à prendre contact avec les acteurs scolaires, à sensibiliser les enseignants aux difficultés du jeune et à proposer une alternative (carnet d'évolution);
- décrochage parental suite à un déficit linguistique qui amène l'acteur associatif à faciliter la communication avec l'école en usant de la langue de contact ;
- collaborations entre les acteurs scolaires et associatifs dans l'objectif de soutenir une primo-arrivante
- rencontre entre une maman, une direction d'école, un responsable associatif dans l'objectif de retraduire des vécus mal interprétés (racket). Cette mise à plat du « non-dit » est renforcée par un travail de remédiation ;
- **b- Médiation familiale :** prise en charge d'un cas familial dans sa globalité dans un travail de longue haleine mis en œuvre par une association, une école et des professionnels. Citons :
- le cas d'une famille d'origine araméenne : la maman a suivi un cours d'alphabétisation, décroché un emploi avant que le couple ne se déchire et se sépare en raison de la « promotion sociale » de la maman mal acceptée par son conjoint. L'enfant souffrant « d'énurésie » est orienté dans l'enseignement spécialisé. L'association renvoie le jeune chez un psychologue indépendant qui contredit le diagnostic premier. L'enfant est inscrit dans un établissement de type « Freinet » où une collaboration étroite avec l'institutrice prend forme. L'enfant progresse, est valorisé et se confie dans les ateliers d'expression mis en œuvre par l'association. Il souffre du manque de sa mère et est réconforté par l'association qui a veillé à ne pas culpabiliser le papa et à l'intégrer dans le projet de l'association ;
- le cas d'une association confrontée à un enfant émotif et en décrochage scolaire. La prise de contact avec l'école va s'acheminer vers une étroite collaboration entre les différents acteurs. Un soutien individuel sera pris en charge par l'association, l'institutrice veillera à donner du travail, à vérifier que les consignes du jour sont bien inscrites dans le journal de classe, la maman victime de violences conjugales sera suivie par la pédopsychiatre de l'association. Ce travail systémique bénéficiera à la progression du jeune et de la maman.
- **c- Projet en immersion dans des établissements scolaires :** il s'agit des associations qui développent des projets dans des établissements scolaires. Citons :
- le projet « Récit sans frontière » : projet mené par Fedasil, une AMO et trois établissements scolaires dont le but est de sensibiliser les enseignants à la réalité des MENA et au « choc culturel » ;
- les « Ateliers d'Aide à la Réussite » développés par une association dans les établissements scolaires dans l'objectif de pacifier, réhabiliter le français en usant d'une approche socio-créative ;

- les «ateliers vidéo» développés dans une école suite à la demande d'un enseignant (deux courts métrages) ;
- les animations proposées dans les écoles dans le but de sensibiliser les jeunes à leur avenir professionnel ;
- le théâtre et la mise en valeur des enfants devant leurs parents qui renforcent le climat convivial de l'établissement. Le soutien scolaire développé au sein même des établissements scolaires. Cette immersion a l'avantage de tisser des liens entre les enseignants et les titulaires de classe ;
- **d- Collaboration de type pédagogique :** il s'agit d'un apport qualitatif qui peut impulser une dynamique positive dans un établissement scolaire. On peut citer :
- l'exemple d'une association qui accueille des stagiaires poursuivant des cours en section: technique animation. La motivation n'étant pas au rendez-vous, l'association prend contact avec l'établissement dans l'intention de définir les attentes réciproques, établir des objectifs communs et assister aux épreuves formatives et certificatives des jeunes stagiaires ;
- la présence d'une association dans le Conseil pédagogique d'un établissement scolaire ;
- l'offre d'un cadre d'apprentissage alternatif (dans une association) à un élève en décrochage scolaire faisant suite à un travail de médiation (école-association).
- e- Gestion de conflit : ici l'association est sollicitée lorsque l'école est confrontée à un conflit familial. L'acteur associatif relaie la demande et tente de rétablir un dialogue entre l'école et la famille.
- f- Collaboration plus formelle : il s'agit de collaborations qui se maintiennent dans les logiques formelles de l'institution scolaire ou de l'association: communication médiatisée par le journal de classe, lettres écrites, intervention à la demande du jeune, relais vers les centres PMS ou les médiateurs scolaires.

## 4-2-5-2 Limites des collaborations associations - établissements scolaires

Bien que des collaborations fructueuses existent entre les écoles et les associations, de nombreux obstacles viennent endiguer ce partenariat. Les acteurs associatifs soulignent :

- le sentiment que les écoles ne veulent pas travailler avec le secteur associatif ;
- les logiques de réseaux, le népotisme qui impactent sur les choix préférentiels des directions d'établissements scolaires ;
- la culture de l'école qui donne peu de place à la pédagogie du projet ;
- école trop souvent sollicitée, ce qui entraîne une sélection drastique des partenariats ;
- ritualisme, conservatisme et repli sur soi du corps enseignant ;
- horaires incompatibles et manque de moyens ;
- hostilité et méfiance des enseignants à l'égard du secteur associatif ;
- enseignants qui ne font pas le lien entre la réussite scolaire et l'environnement social et familial de l'enfant ;

- la survie des parents passent avant l'école ;
- peu de connaissances sur les usages et la culture des parents ;
- enseignants dépassés par leurs propres difficultés ;
- les établissements scolaires ne répondent pas aux initiatives prises par le « groupe scolarité » ;
- publics primo-arrivants trop importants et difficultés linguistiques abyssales. Ces obstacles n'encouragent pas les enseignants déjà débordés ;
- enseignants plein de préjugés et qui refusent de collaborer malgré des initiatives concrètes prises sur des cas individuels ;
- interdiction d'entrer dans les écoles ;
- absences répétées et turn-over important dans les établissements scolaires ;
- difficultés à communiquer avec les enseignants (l'usage du journal de classe est trop froid et distant) ;
- méfiance à l'égard de l'associatif que les directions ne veulent pas mêler à des procédures d'exclusion ;
- difficultés à contacter les écoles lors des vacances scolaires ;
- soutien scolaire perçu comme une concurrence à l'étude dirigée mise en place dans les écoles ;
- remise en question des enseignants très délicate : erreurs de consignes, d'énoncés...;
- nette préférence pour les projets internes.
- **4-2-5-3 Collaborations associations familles :** plusieurs associations ont noué des contacts durables avec les familles du quartier. Dans les études de cas rapportées, on constate que ces collaborations bénéficient souvent aux ménages les plus fragilisés (6 études de cas rapportées concernent des ménages monoparentaux). Les dimensions qui émergent sont:
- a- Le partage des opportunités : il s'agit des initiatives prises pour tenter de redistribuer les opportunités associatives de manière équitable dans le quartier. Citons l'exemple d'une AMO qui a entamé un travail considérable avec les parents du quartier dans l'objectif de les sensibiliser au problème de « saturation de l'offre gratuite de soutien scolaire », de proposer des séances ponctuelles à des enfants qui s'en sortent pas trop mal pour libérer quelques places et de sensibiliser les familles sur les réaménagements qu'ils peuvent mettre en place en se passant des activités de soutien scolaire.
- b- La prise en charge des familles plus vulnérables : il s'agit d'un travail adressé plus spécifiquement à des familles en difficulté : ménage monoparentaux, père ou mère seul(e), cas de violences conjugales. Citons :
- le cas de Pierre qui évolue seul avec une mère dépressive. L'association ayant noué un lien de confiance avec cette famille, accompagner la maman et l'enfant (suivi psychologique) va petit à petit renforcer « l'estime de soi » de cette famille qui apprendra à résister ;

- le cas d'une mère seule et ses 4 enfants confrontés aux débordements de l'un de ses fils. Le dialogue établi par l'association se confronte à un premier obstacle : la honte de ne pas pouvoir régler la cotisation qui orientera la maman vers une offre gratuite de soutien scolaire (CPAS). Stigmatisés sur place, ces jeunes reviendront dans la structure initiale où les enfants et la maman vont gagner progressivement en confiance en s'intégrant aux projets de l'association. Ayant trouvé une oreille qui ne la juge pas, la maman évoluera et les enfants gagneront en autonomie ;
- le cas d'un papa seul avec deux enfants qui ont de grosses lacunes en français. La médiation mise en œuvre par l'association va enclencher une dynamique positive entre le papa et l'établissement scolaire.
- **c- Angoisse parentale** : il s'agit des initiatives prises par les associations pour apaiser les parents devant leurs angoisses ou à rétablir un climat de confiance permettant à certaines victimes de confier leurs intimités brisées. Citons :
- le cas d'une maman qui surveille les allées-venues de son enfant parce qu'elle est extrêmement angoissée par l'évolution scolaire de son enfant. Le dialogue établi par l'association va dédramatiser la situation et rétablir la confiance entre pairs ;
- le cas d'une encadrante qui gagne la confiance d'une maman, cette dernière lui confiant une grave problématique familiale. Cette médiation permettra d'orienter cette famille vers le centre PMS de l'école.
- d- Médiation familiale : prise en charge d'un cas familial dans sa globalité. Citons :
- la prise en charge d'un papa et de ses deux enfants : le papa suit des cours d'alphabétisation, les enfants le soutien scolaire tandis que cette dynamique entraîne des résultats positifs ;
- le cas d'un enfant collant, sans points de repères et en décrochage scolaire. La rencontre avec les parents butte sur une résistance, un refus pour l'enfant de fréquenter les ateliers de psychomotricité : ceux-ci n'en voient pas l'utilité. Un travail avec le pédopsychiatre débute avec les parents. Ils vont progressivement accepter le bienfondé du projet tandis que l'enfant gagne en autonomie.
- e- Conscientisation des familles : il s'agit d'un travail qui va favoriser l'implication des familles et des usagers dans le projet de l'association (ancien usager devenu animateur dans l'association, intégration d'une maman dans le Conseil d'administration de l'association, Café parents...)
- **f- Outils pédagogiques** : il s'agit d'associations qui ont développé des outils pédagogiques formalisés et étayés, destinés aux parents (carnet de suivi, d'évolution...).

#### 4-2-5-4 Limites des collaborations associations - familles

- barrières de la langue : lors de réunions collectives, l'enfant traduit et personne n'a de contrôle sur ce qui est dit. Par ailleurs, le jeune étant le référent administratif de la famille, l'association est confrontée à des parents résignés ;
- précarité et conduites anomiques des parents ;
- dans les familles nombreuses, les plus grands à partir de la cinquième primaire sont moins prioritaires que les plus petits. Ils sont donc délaissés ;
- absence de sens à l'égard des vécus douloureux que portent les parents ;

- difficultés personnelles tributaires de la précarité lancinante dans le quartier;
- logique de survie : l'économique l'emporte sur l'éducatif ;
- non identification des enjeux faute d'une insuffisance de la langue ;
- poids des contraintes sociales trop lourdes pour les parents ;
- agressivité, frustration, difficulté à communiquer avec les parents ;
- désinscriptions et irrégularités des enfants ;
- certains parents prennent les « Ateliers d'Aide à la Réussite » pour une garderie, ce qui impactent de conduites dilettantes dans le chef des enfants ;
- parents qui s'opposent aux remarques adressées aux enseignants pour rester crédibles aux yeux des enseignants ;
- inadéquation des attentes entre l'école de devoirs et celles des parents : épanouissement global des enfants versus aide aux devoirs ;
- difficultés à inscrire le parent, l'enfant, dans du long terme ;
- décrochage parental et parents peu disponibles ;
- parents pris dans des problèmes insolvables : une famille de 7 personnes expulsée de son logement ;
- parents qui ne respectent pas leurs engagements ;
- difficultés à compléter le dossier pédagogique ;
- limites et normes de l'association incompatibles avec les coutumes inculquées à la maison ;
- respect du règlement : objets interdits dans l'association ;
- difficultés à sensibiliser les parents sur des aspects plus théoriques (hygiène de vie, sommeil, alimentation...);
- parents qui n'assument pas leurs responsabilités et qui évitent les rassemblements ;
- jeunes qui font la loi chez eux et adolescents difficiles à inscrire dans un parcours régulier.

#### 4-2-6 Réseaux

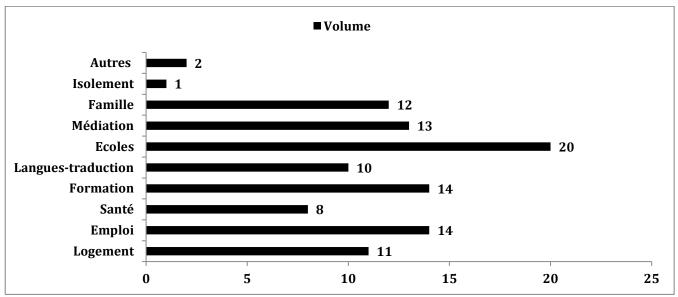
## 4-2-6-1 Acteurs sollicités par le réseau associatif

**Organismes publics communales et supra-communale:** écoles, centres PMS, Coordination des Ecoles de devoirs, CPAS, AMO, Nota Bene, Inspection de la Ville de Bruxelles, médiations scolaires, Bravvo asbl, acteurs jeunesse.

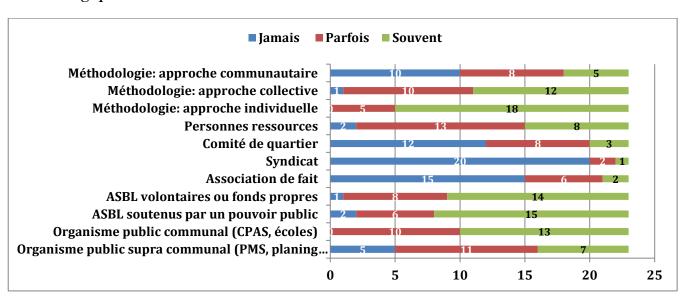
Dispositifs de concertation: coordinations sociales des quartiers, PCS Sisp, sous-groupe scolarité...

Professionnels indépendants: logopèdes, pédopsychiatres, psychologues

# 4-2-6-2 Nature des difficultés faisant appel au réseau



4-2-6-3 Fréquence de l'appel au réseau en fonction du type d'institution et du type d'approche méthodologique utilisée



# 4-2-6-4 impacts du réseau sur le travail associatif

# A- Sur une meilleure cohabitation dans les quartiers (affirmée par deux tiers des actions) :

- la collaboration avec le P.C.S, le Rossignol a soutenu une initiative parentale : la création d'une EDD ;
- extension de l'offre d'activités;
- image positive du quartier, repas convivial et valorisation des compétences des habitants du quartier : « fête des voisins » et « Marolles Ma DiverCité » ;
- Nota Bene : accompagnement dans la recherche d'une école, recours ou orientation ;
- création commune, valorisation des publics, rencontre interculturelle : fête des Lumières et Carnaval ;
- la coordination sociale des quartiers permet la rencontre entre professionnels du quartier ;
- débloquer certaines situations difficiles, lutte contre les discriminations ;
- formation d'un partenariat intégré et constructif : écoles, associations, centres culturels ;
- meilleur connaissance des sans-abri et des handicapés physiques grâce au réseau local ;

# B- Sur la meilleure connaissance de l'environnement (affirmée par l'unanimité des projets)

- la création d'une EDD a nécessité au préalable une analyse des besoins locaux, des sources de financement et la recherche des infrastructures disponibles dans le quartier;
- une meilleure information à l'adresse des primo-arrivants contribue à une meilleure connaissance de leur environnement ;
- déculpabilisation de l'usager contribuant à sa meilleure insertion dans l'environnement local;
- déplacement des usagers dans les structures des partenaires locaux ;
- « l'atelier potager » est né de la dynamique du réseau local ;
- meilleure intégration des enfants dans l'univers scolaire ;
- meilleure compréhension du système institutionnel, ce qui permet un meilleur contrôle de son environnement ;
- diffusion de l'information : communication, flyers, multimédias, site internet ;
- découverte du patrimoine du quartier, exposition de l'histoire du quartier à la bibliothèque de Laeken ;
- meilleure connaissance de l'équipement social du quartier qui favorise le « shopping scolaire » des jeunes ;
- participation à des évènements, à des festivités diverses dans le quartier, meilleure orientation des usagers ;
- choix réfléchis des usagers grâce aux interventions des membres du réseau associatif ;

- meilleure connaissance des lieux d'écoute, des services communaux...;
- prise de conscience de la précarité du quartier grâce à la rencontre des « sans abri ».

# C- Personnes ressources en matière de soutien à la parentalité (oui : 16 actions/non : 9 actions)

- encadrement spécifique : suivi médical, psychologique, droits scolaires ;
- rôles de sensibilisation, d'orientation et d'encadrement ;
- intervenants extérieurs ;
- accompagnement individuel et externe pris en charge par un référent « aide à la jeunesse » ;
- travailleur social qui prend en charge des parents en difficulté ;
- suivi logopédique, médiation, centres PMS, recherche de formations ;
- aide et action sur le logement dans le quartier ;
- dialogue avec les habitants du quartier : « Bravvo » ;
- interpellation du politique : « quartier Senne d'une seule voix » ;
- pédopsychiatrie et suivi thérapeutique ;
- service d'informations à l'adresse des parents : système scolaire « Nota Bene » ;
- promotion du bien-être dans le quartier ;

#### D- Organisation des rencontres avec des opérateurs

- orientation orale et rencontres ponctuelles avec l'équipe éducative ;
- organisation de rencontres-débats, de groupes de travail, de séances de rencontres bimensuelles ;
- planning des activités tenu par l'association ;
- contacts téléphoniques, mails, entretiens individuels avec les parents, accompagnement externe ;
- animations collectives ou communautaires;
- bénévoles ou AS qui se chargent de l'interprétariat social, d'accompagner les usagers ;
- rencontres spontanées;
- entretiens avec les professionnels avant de proposer un plan d'action aux parents ;
- sous-groupes de travail, Coordinations sociales des quartiers.

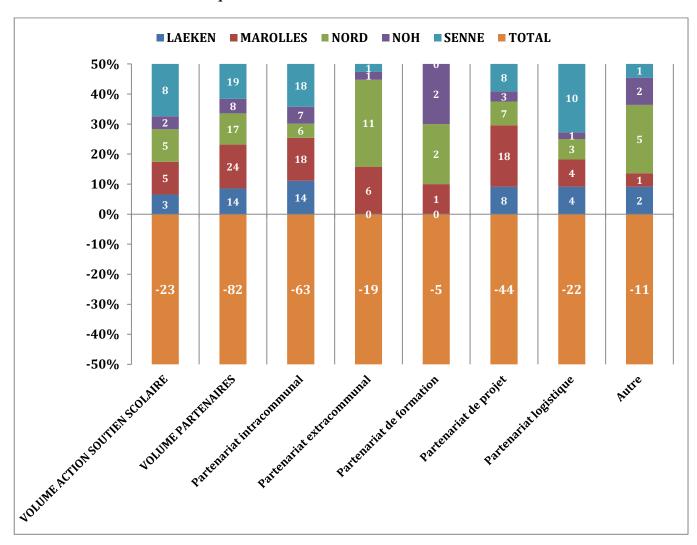
# E- Participations à des concertations et réunions locales

Les acteurs associatifs exploitent couramment les réunions organisées par le: C.E.D.D, l'inter-Assoc., le « sous-groupe scolarité » des Coordinations sociales de quartier, la concertation locale de la Ville de

Bruxelles, les rencontres avec des chercheurs, des associations de parents, les réunions avec les enseignants, les titulaires de classe, le Conseil Consultatif de la Cocof, le Comité Jeunesse de Laeken, le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, les cafés-parents, l'Intervision: décrochage scolaire.

#### 4-2-7 Partenariat

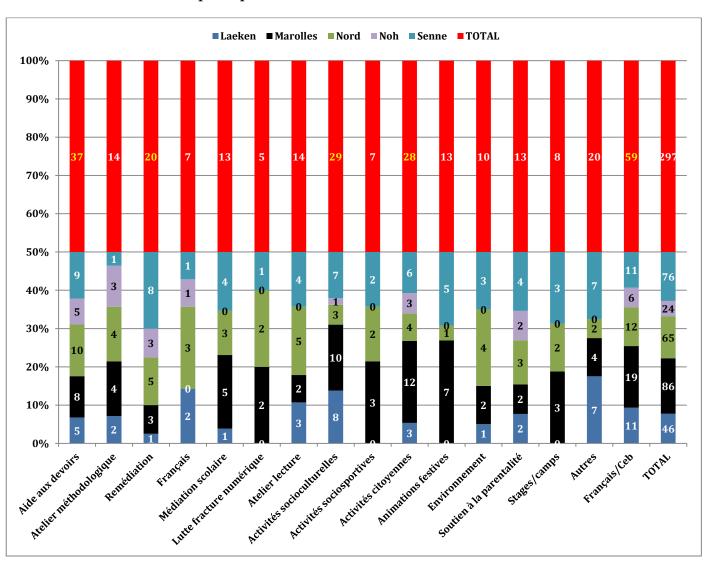
## 4-2-7-1 Partenariat : variables quantitatives



Les associations développant des actions de soutien scolaire ont tissé 82 partenariats<sup>6</sup>. Ce partenariat est plutôt intra-communal (75%) et privilégie d'abord le partenariat de projet (+ de 50%). A l'échelle des quartiers, les associations actives dans les Marolles ont tissé 24 partenariats, 19 dans le quartier Senne, 17 dans le quartier Nord, 14 à Laeken et 8 à Noh. Le partenariat logistique est très important dans le quartier Senne (10 partenariats) tandis que le partenariat de projets domine dans les Marolles (18 partenariats) et ailleurs. Soulignons également que les associations situées à Laeken font largement appel au partenariat extra-communal (60% de l'effectif global).

<sup>6</sup> Au regard du rapportage ordinaire des rapports annuels précédents, il est probable que la lourdeur formelle du questionnaire intelligent ait endiguée le rapportage exhaustif du volume de partenariats.

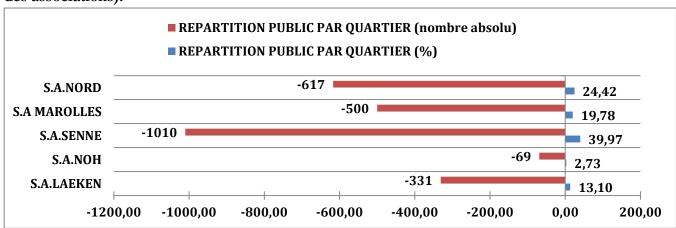
# 4-2-7-2 Activités concernées par le partenariat



Les activités de français/Ceb (59), l'aide aux devoirs (37), les activités socioculturelles (29), les activités citoyennes (28) et la remédiation (20) somment plus de 65% des partenariats contractés. Ces activités forment le corps bizness du partenariat associatif (soutien scolaire). A l'échelle des quartiers, les partenariats développés sur les activités citoyennes et festives sont plus importants dans les Marolles (42% et 53 % des effectifs globaux), la remédiation et le soutien à la parentalité dans le quartier Senne (40% et 30%), l'aide aux devoirs et les ateliers lecture à Laeken (27% et 35%), le français dans le quartier Nord (43%) et les ateliers méthodologiques à Noh.

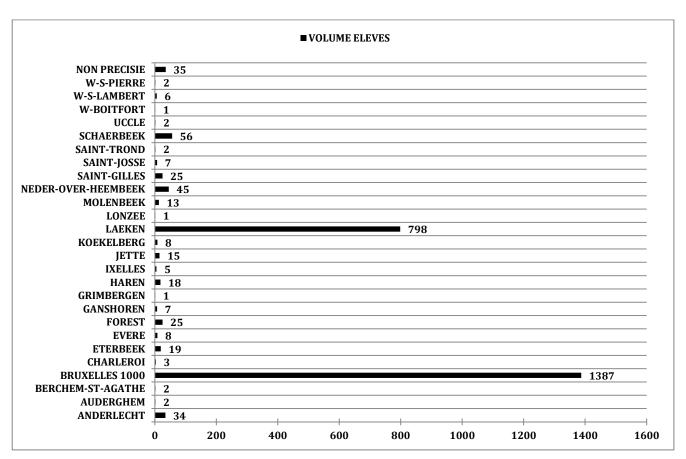
#### 4-2-8 Publics soutien scolaire

4-2-8-1 Répartition des publics du soutien scolaire par quartier (en fonction du siège d'activités des associations).



Selon le siège d'activités et d'après les registres d'inscription des associations, le soutien scolaire accueille un volume de 2.527 usagers. Avec 1.010 unités (40% de l'effectif global), c'est le quartier Senne qui accueille le gros effectif des usagers du soutien scolaire. Viennent ensuite, le quartier Nord avec 617 unités (25%), les Marolles avec 500 unités (20%), Laeken avec 331 unités (13%) et enfin, Noh avec 69 unités (3%).

4-2-8-2 Volume des élèves accueillis par les associations selon la résidence de l'établissement scolaire



Selon la résidence des établissements scolaires, on constate que plus de 86% des usagers du soutien scolaire suivent leur scolarité dans des établissements situés à 1000 Bruxelles et Laeken (2.185 usagers sur 2.527). Ce qui de facto, fait de l'offre gratuite de soutien scolaire un service extrêmement territorialisé desservant en premier lieu, des publics populaires qui fréquentent les établissements scolaires de leur quartier.

4-2-8-3 Distribution des publics du soutien scolaire exprimée en nombres absolus et % (abscisse : établissement scolaire résidentiel/Ordonnée : siège d'activités des associations).

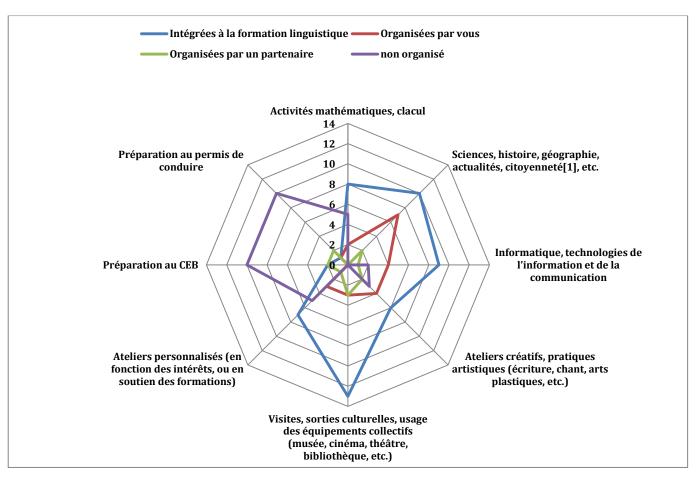
RESIDENCE ETABLISSEMENT	LAEK	AEKEN NOH		NOH		SENNE MARC		MARO NORD		NORD		TOTAL	
ANDERLECHT	6	1,81	1	1,45	8	0,79	12	2,40	7	1,13	34	1,35	
AUDERGHEM	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	2	0,32	2	0,08	
BERCHEM-ST-AGATHE	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	2	0,32	2	0,08	
BRUXELLES 1000	23	6,94	5	7,25	690	68,32	420	84,00	249	40,37	1387	54,88	
CHARLEROI	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	3	0,49	3	0,12	
ETERBEEK	0	0,00	3	4,35	5	0,50	3	0,60	8	1,30	19	0,75	
EVERE	3	0,90	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5	0,81	8	0,32	
FOREST	3	0,90	0	0,00	1	0,10	19	3,80	2	0,32	25	0,99	
GANSHOREN	2	0,61	0	0,00	0	0,00	5	1,00	0	0,00	7	0,28	
GRIMBERGEN	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,16	1	0,04	
HAREN	0	0,00	0	0,00	16	1,58	0	0,00	2	0,32	18	0,71	
IXELLES	0	0,00	0	0,00	0	0,00	3	0,60	2	0,32	5	0,20	
JETTE	6	1,81	3	4,35	0	0,00	0	0,00	6	0,97	15	0,59	
KOEKELBERG	8	2,42	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8	0,32	
LAEKEN	265	80,07	22	31,88	263	26,04	12	2,40	236	38,26	<b>798</b>	31,57	
LONZEE	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,16	1	0,04	
MOLENBEEK	4	1,21	0	0,00	7	0,69	2	0,40	0	0,00	13	0,51	
NOH	6	1,82	23	33,33	12	1,19	0	0,00	4	0,65	45	1,78	
SAINT-GILLES	1	0,30	1	1,45	7	0,69	13	2,60	3	0,49	25	0,99	
SAINT-JOSSE	0	0,00	5	7,25	0	0,00	1	0,20	1	0,16	7	0,28	
SAINT-TROND	0	0,00	0	0,00	0	0,00	2	0,40	0	0,00	2	0,08	
SCHAERBEEK	3	0,91	4	5,79	1	0,10	5	1,00	43	6,97	56	2,22	
UCCLE	1	0,30	0	0,00	0	0,00	1	0,20	0	0,00	2	0,08	
W-BOITFORT	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	0,20	0	0,00	1	0,04	
W-S-LAMBERT	0	0,00	1	1,45	0	0,00	1	0,20	4	0,65	6	0,24	
W-S-PIERRE	0	0,00	1	1,45	0	0,00	0	0,00	1	0,16	2	0,08	
NON PRECISIE	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	35	5,67	35	1,38	
TOTAL	331	100	69	100	1010	100	500	100	617	100	2527	100	

A l'échelle des quartiers, la tendance générale s'affirme: on constate que la plupart des associations desservent prioritairement des jeunes du quartier, scolarisés dans leur quartier. Ainsi, 80% des usagers de Laeken fréquentent les établissements scolaires du quartier, 33% des usagers de Noh fréquentent les établissements scolaires du quartier, auxquels il faut ajouter les 32% des jeunes qui fréquentent les établissements situés à Laeken, frontaliers de Noh. 84% des usagers des Marolles fréquentent les établissements scolaires du quartier, 70% des usagers du quartier Senne fréquentent les établissements scolaires du quartier, enfin, 70% des usagers du quartier Nord fréquentent des établissements scolaires du quartier (40%) ou à proximité du quartier (Laeken 30%).

## 4-3 Associations développant des actions d'alphabétisation

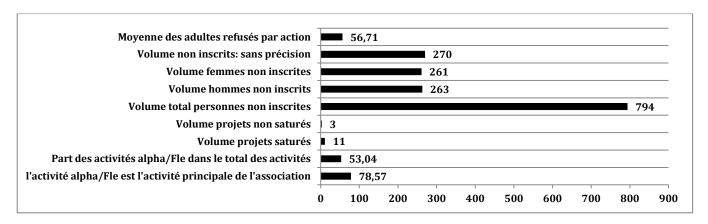
ASSOCIATIONS DESSERVANT DES ACTIONS ALPHA/FLE
Arthis Maison Culturelle Belgo Roumaine (456.197.136) Bruxelles
Association Sportive et Educative Anneessens (457.705.188) Bruxelles
Ateliers du Soleil (431.462.136) Bruxelles
Caria (415.018.755) Bruxelles
Centre Social du Béguinage (422.015.029) Bruxelles
Centre Tefo (475.540.817) Bruxelles
Chom'Hier AID (La) (Bruxelles) (455.454.194) Bruxelles
Emecoj (867.367.367) Bruxelles
Entr'Aide des Marolles (409.500.148) Bruxelles
Entraide Bruxelles (419.564.491) Bruxelles
FORMOSA (Bruxelles) (475.538.738) Bruxelles
Joseph Swinnen Asbl (415.173.856) Bruxelles
LEEP (Bruxelles) (403.519.010) Bruxelles
Progrès (472.812.642) Bruxelles
Entr'Aide des Marolles (409.500.148) Bruxelles

# 4-3-1-1 Types d'activités



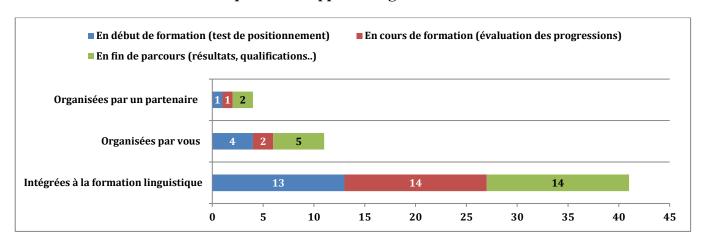
En ce qui concerne les types d'activités, les visites et sorties culturelles, le calcul, les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie, l'informatique, les TIC et les ateliers personnalisés sont intégrés à la formation linguistique ou organisées par les partenaires associatifs. Ces mêmes activités, dans une moindre mesure, sont également organisées en collaboration avec des partenaires locaux (1 à 3 en moyenne). Les activités de préparation au CEB et au permis de conduire ne sont pas organisées par l'associatif.

## 4-3-1-2 Alpha/Fle: variables quantitatives

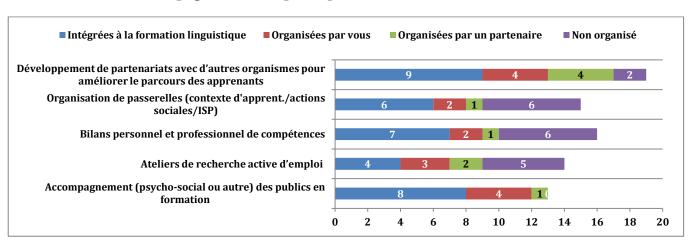


11 projets sur 14 (78% des projets) déclarent que l'activité Alpha/Fle est le travail principal de l'association. Ces activités somment un total de 53% du rendement global des activités de ces 14 projets. 11 des 14 projets sont saturés. 794 adultes n'ont pu s'inscrire aux activités Alpha/Fle, distribués très équitablement entre les deux sexes. Soit, une moyenne de 57 adultes par action Alpha/Fle.

# 4-3-1-3 Activités d'évaluation du parcours d'apprentissage



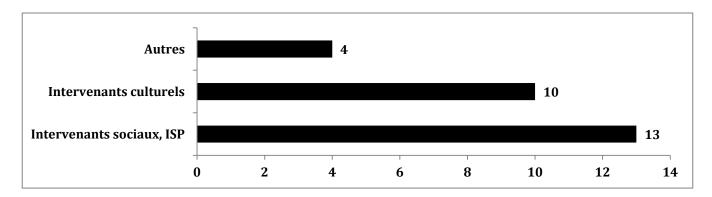
# 4-3-1-4 Activités d'accompagnement des participants dans leur démarche d'insertion sociale



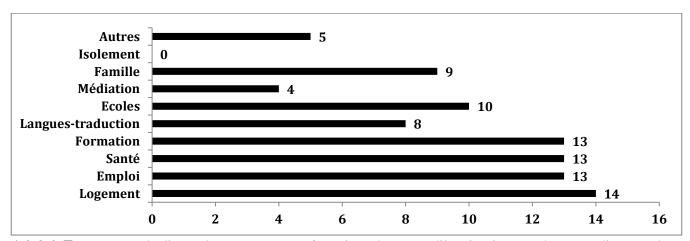
# 4-3-1-5 Activités autres liées aux activités d'apprentissage

## 4-3-2 Réseau

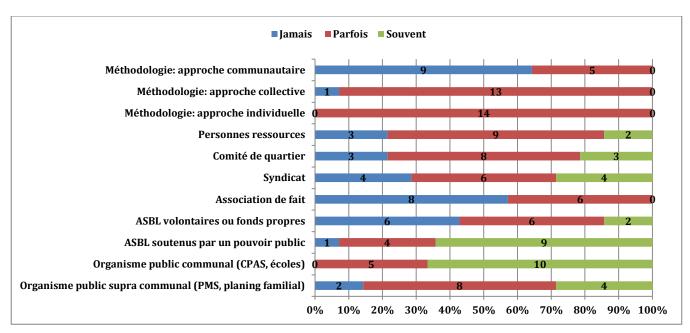
# 4-3-2-1 Typologie des acteurs qui composent le réseau



# 4-3-2-2 Natures des difficultés faisant appel au réseau



4-3-2-3 Fréquence de l'appel au réseau en fonction du type d'institution et du type d'approche méthodologique utilisée



# 4-3-2-4 Impact du réseau sur le travail associatif

#### A- Sur la cohabitation

- l'extension de l'offre des opportunités permet d'accueillir davantage de primo-arrivants ;
- le recours au réseau enrichit la mixité sociale et la diversité linguistique ;
- orienter vers le réseau sécurise les publics et atténue leurs peurs : le climat est alors plus convivial ;
- les activités spécifiques du réseau complètent les activités de l'association. Cette dynamique globale profite à une meilleure cohabitation dans le quartier;
- l'organisation d'animations collectives, les journées thématiques renforcent la réflexivité;
- l'accompagnement individualisé (CPAS) permet de débloquer et d'apaiser certaines tensions ;
- le recours au réseau permet la rencontre des publics divers à l'échelle du quartier ;
- le recours au réseau contribue à décloisonner les apprenants, à élargir les horizons, à stimuler la confiance en soi et à lutter contre le sentiment d'insécurité.

#### B- Sur la meilleure connaissance de son environnement

- meilleure connaissance de l'offre du quartier, ce qui contribue à des choix réfléchis dans le chef des primo-arrivants ;
- circulation des publics dans les différentes structures partenaires ce qui impacte d'une meilleure connaissance des réalités locales ;
- l'orientation des publics contribue à une meilleure connaissance des institutions ;
- connaissance des structures qui traitent des problématiques spécifiques (santé, logement, travail). Cela contribue à une meilleure insertion de l'usager dans son environnement ;
- l'information, l'offre des apprentissages permettent de décloisonner certaines barrières culturelles ou contourner certains tabous qui renforcent les capacitations de l'usager dans son environnement : prendre soin de soi, aller voir un psychologue...;
- les titres-services ont permis l'engagement de participants et ont contribué à une meilleure connaissance des structures du quartier (restaurant social) ;
- plus grande autonomie des usagers faisant suite au recours des partenaires du réseau associatif ;
- les journées thématiques permettent la rencontre des publics divers ainsi qu'une meilleure connaissance des activités des structures partenaires (ateliers citoyens, gymnastique, cours de néerlandais...);
- élargissement de l'horizon géographique de populations cloisonnées et qui se déplacent peu ;
- les intervenants externes et l'orientation des publics contribuent à une meilleure connaissance de l'environnement.

## C- Participation à des réunions et concertations locales

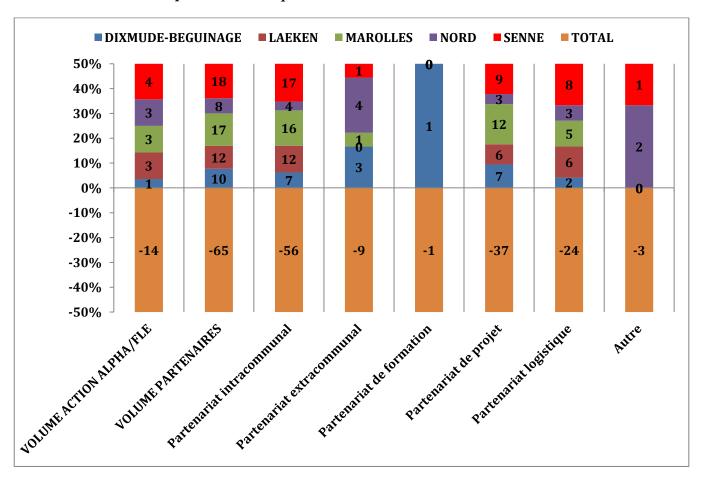
Les acteurs associatifs siègent aux réunions du: Réseau des quais, les réunions du CPAS, la Concertation locale de la Ville de Bruxelles, les réunions intersectorielles, les plateformes alphas des quartiers Senne, Marolles, les réunions entre professionnels du même secteur, la plateforme ISP-alpha de Lire et Ecrire, les Coordinations sociales des quartiers, le centre de formation Alpha/Fle...

#### 4-3-3 Partenariat

#### 4-3-3-1 Collaboration avec Lire et Ecrire

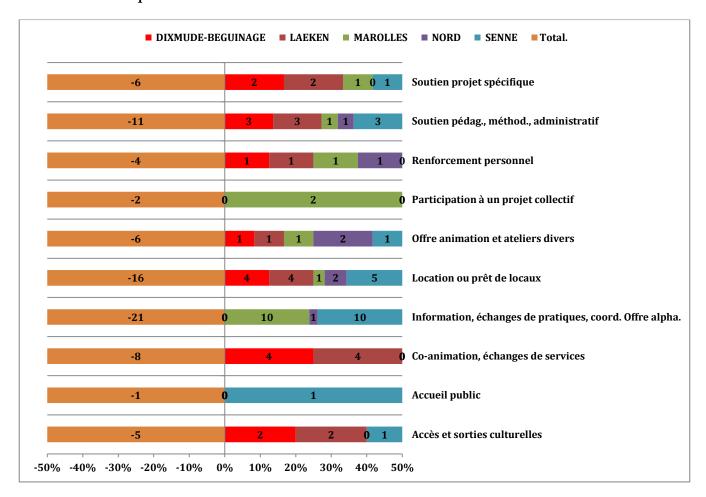
5 projets Alpha/Fle sur 14 bénéficient d'un détaché pédagogique de *Lire et Ecrire*. Ces moyens en personnel desservent un premier projet depuis 10 ans, un second depuis 7 ans, deux projets depuis 2010 et un dernier projet depuis 2013. Le personnel mis à la disposition des actions Alpha/Fle du contrat communal somme un total de 3,9 équivalents temps plein répartis différemment sur les cinq projets (respectivement : 0.175, 0.33, 0.9, 1, 1.5 ETP)

## 4-3-3-2 Partenariat en alpha: variables quantitatives



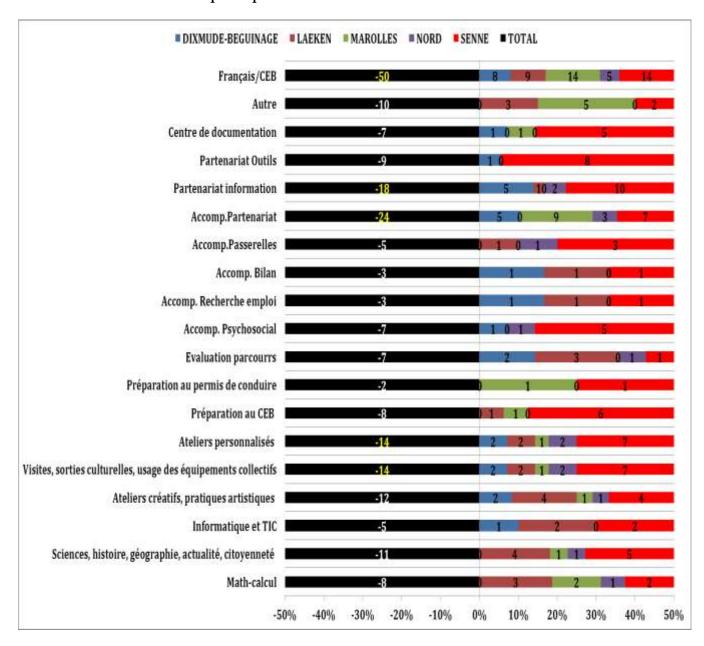
65 partenariats ont été tissés par les projets Alpha/Fle. Ce partenariat est plutôt intra-communal (86% de l'effectif global), privilégie le partenariat de projet (56%) et logistique (37%). Comme pour le soutien scolaire, le partenariat à la recherche d'un soutien logistique domine dans le quartier Senne (33% de l'effectif global) tandis que le partenariat de projet est prépondérant dans les Marolles (32%) et dans le quartier Dixmude-Béguinage (7 partenariats de projet pour une seule action).

#### 4-3-3-3 Rôles des partenaires



Sur le rôle joué par les partenaires, 21 alliances ont trait aux échanges de bonnes pratiques, une demande d'information ou une meilleure coordination de l'offre d'alphabétisation, 16 alliances ont trait à des besoins logistiques, 11 alliances ont trait à une demande de soutien pédagogique, méthodologique ou administrative. Ces trois catégories de demandes atteignent 60% de l'effectif global (48 des 80 « rôles » signifiés par les associations).

#### 4-3-3-4 Activités concernées par le partenariat



217 activités sont concernées par le partenariat. Ce travail vise surtout les activités de français/CEB (50 unités), la recherche d'information (18 unités), le développement de partenariats pour améliorer le parcours de l'apprenant (24 unités), les ateliers personnalisés (14 unités) et les visites, sorties culturelles (14 unités). Ces cinq catégories englobent plus de 55% des activités concernées par le partenariat.

A l'échelle des quartiers, le partenariat à la recherche d'outils, le français CEB et la préparation au CEB sont prépondérants dans le quartier Senne, le partenariat d'accompagnement d'une trajectoire individuelle est plus important dans les Marolles, le partenariat sur les ateliers créatifs et artistiques est plus important à Laeken.

#### 4-3-3-5 Apports et difficultés inhérentes au partenariat

#### A- Apports:

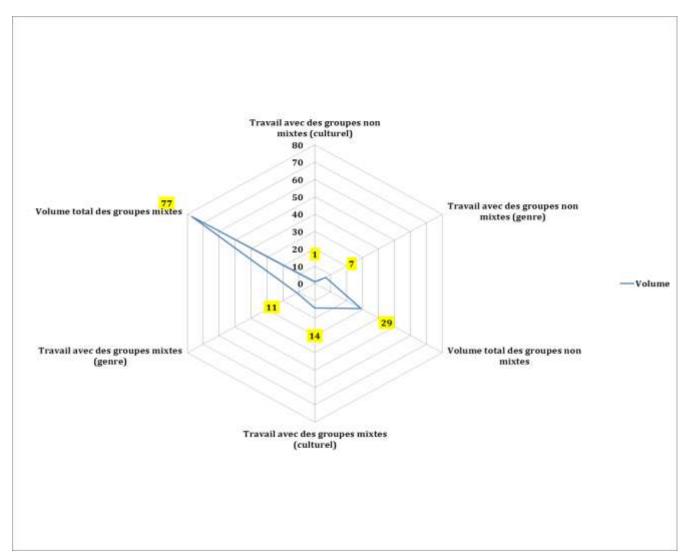
- partenariat permettant de diversifier l'intervention sociale (meilleure information, orientation et accueil des publics) ;
- harmonisation des tests de positionnement et meilleures réponses aux demandes d'inscription ;
- meilleure structuration des cours Alpha/Fle, harmonisation des contenus et des thématiques ;
- atelier « Ciné à la carte » permet la rencontre des publics divers qui résident dans le quartier ;
- lien ténu entre la culture et l'apprentissage du français ;
- réorientation des apprenants vers les classes constituées par les partenaires locaux ;
- compréhension collective des nouveautés institutionnelles et des moyens de s'y adapter (ex : test Fle) ;
- orientation des publics vers des structures adaptées (difficultés d'ordre social par exemple) ;
- usage d'un intervenant externe lorsque surviennent des divergences de point de vue ;
- plus grande possibilité de créer des activités communes ;
- réflexion enrichie par la diversité des points de vue ;
- soutien logistique;
- orientation et accompagnement des usagers en fonction de l'expertise de l'association partenaire ;
- compétences des partenaires au service des usagers ;
- mise en œuvre d'un *projet de développement durable* et prise en charge des thématiques élaborées à partir des desideratas des usagers ;
- accès à une information peu accessible à ce type de public (primo-arrivant) ;
- développement de l'approche communautaire qui renforce le climat sécurisant du quartier ;

#### B- Difficultés inhérentes au partenariat :

- réseaux d'associations trop denses, ce qui impactent d'une difficulté à s'entendre sur une stratégie commune ;
- outils pas toujours adaptés aux nouveaux publics primo-arrivants (rom) ; il faut sans cesse se réadapter et créer de nouveaux outils ;
- difficultés organisationnelles (fixer les réunions, stages, emploi du temps);
- systèmes de valeurs qui se confrontent au sein des pratiques d'alphabétisation : paternalisme, charité, égalitarisme...;

- nécessité de mettre en place des entretiens individuels, un accompagnement externe et manque de moyens ;
- augmentation démesurée des réunions de travail ;
- déplacements répétés des formateurs et de leur matériel, moments de pause rabotés ce qui déforce la cohésion du groupe ;
- agendas incompatibles;
- projets proposés par les partenaires trop théoriques et pas assez adaptés au niveau des apprenants.

### 4-3-4-1 Mixités des groupes



Les 14 projets d'alphabétisation du contrat communal ont constitué 96 groupes d'apprenants : 77 groupes mixtes et 19 groupes non mixtes. Les responsables de ces projets déclarent tous travailler avec des groupes mixtes culturellement (au moins une partie de leurs groupes), 11 d'entre eux travaillent avec des groupes mixtes (hommes-femmes), 7 d'entre eux ont formé au moins un groupe constitué que de femmes ou d'hommes et un seul projet déclare travailler avec un groupe culturellement homogène (non mixte).

#### 4-3-4-2 Difficultés à promouvoir les mixités

#### A- Raisons de la constitution de groupes non mixtes

- des groupes non mixtes sont maintenus pour les apprenants qui refusent d'intégrer des classes mixtes en raison de motifs culturels ;
- bien que les mentalités évoluent, la mixité du genre est peu envisageable pour des apprenantes issues de l'immigration, repliées sur leurs coutumes et désireuses de sauvegarder leur « réputation familiale » ;
- association qui à l'origine a fait le choix d'accueillir les femmes issues de l'immigration prioritairement. Avec la venue des publics de l'est et subsahariens, la mixité culturelle évolue cependant ;
- des groupes d'hommes sont constitués en raison de l'apprentissage d'un métier (travail en bâtiment) ;
- la formation des groupes non mixtes est une première étape et un tremplin vers des groupes mixtes ;
- absence des hommes lors des inscriptions ;
- les formations sont desservies pendant les heures scolaires, ce qui ne permet pas d'accueillir les hommes au travail ;

#### B- Difficultés et alternatives apportées à ces difficultés:

- l'association défend des valeurs et des principes égalitaristes. Il est délicat de faire valoir ce projet de vie auprès d'un public issu des quatre coins du monde, ayant ses propres coutumes et des vécus traumatiques. L'écoute, l'absence de jugement et le temps participent à l'intégration des usagers aux idées défendues par l'association ;
- l'acceptation des mixités est facilitée par le caractère cosmopolitique du quartier. Il reste cependant quelques apprenants qui s'absentent le « vendredi » pour s'acquitter du rituel religieux ;
- sentiment d'insécurité éprouvé par certaines femmes à l'égard des cours du soir ;
- résistances et difficultés à travailler en sous-groupes (maîtrise de la langue insuffisante, barrières culturelles, difficulté à prendre la parole...);
- consignes claires dès le départ, ce qui écarte ce type de difficultés ;
- réticences de quelques-unes des apprenantes entretenues par « une forme implicite de solidarité féminine ». Les hommes sont alors peu nombreux. Des flyers, une meilleure promotion et la mise sur pieds d'une thématique du genre doivent relever prochainement le défi de la mixité du genre dans cette association.

#### C- Approches pédagogiques :

- l'accueil des publics « rom » très peu scolarisés demande des approches très spécifiques : développement d'un concept visuel au départ qui évolue vers des supports visuels de reconnaissance des lettres et des mots avant de passer à l'écriture ;
- pédagogie différenciée : modalités d'apprentissages propres à chaque apprenant ;

- approche communicative au travers une immersion dans des situations réelles : entretien téléphonique, recherche d'un emploi, entretien avec l'administration communale...;
- approche globale consistant à inculquer les rudiments de l'écriture et de la lecture pour fonctionner dans la société, développer ses connaissances, être autonome ;
- l'apprentissage du français vise à renforcer le lien entre les habitants du quartier. Les thèmes abordés au cours ont trait à la participation, à la citoyenneté (élections, environnement...);
- programme français/Fle bimodal : une première voie traditionnelle inculque les bases essentielles de la lecture et l'écriture, une seconde voie plus fonctionnelle, vise à adapter les compétences acquises aux normes externes nécessaires pour obtenir un emploi, l'accès aux biens et aux services...;
- l'association use de « personnes ressources » issues des mêmes communautés que les apprenants ;
- valorisation du climat d'entraide et de solidarité afin de renforcer la « confiance en soi » ;
- approches pédagogiques orientées sur le vécu des apprenants : *Paolo Freire* « pédagogie de la Libération ». Petits déjeuners en commun, échanges de vêtements traditionnels, de contes et le travail social individuel participent d'une action transformatrice des usagers ;
- usage des méthodes classiques : « Freinet, Pourquoi pas » ;
- variation des activités autour d'un même thème ;
- l'association veille à établir un minimum de règles formelles : participation au cours, régularité...;
- négociation de valeurs : l'absence au cours pour des questions religieuses est tolérée à condition que l'apprenant informe la formatrice (planification de l'irrégularité) ;
- le recrutement des femmes est prioritaire pour rassurer les usagers ;
- atelier « Ecler » : travail progressif sur un texte individuel, encodé sur un ordinateur avant d'être mis en commun. Ici les savoirs produits par le groupe d'apprentissage sont transformés en apprentissage ;
- programme d'apprentissage établi à partir des vécus, des projets des apprenants ;
- l'acquisition des contenus fait partie des processus de lecture et d'écriture et sont indissociables de l'action ;
- usage de la « pédagogie institutionnelle » ;
- le projet de l'association vise le « bien-être » des apprenants et collabore étroitement avec les familles ;
- entretien individuel avec l'apprenant dans le but de mettre sur pied un programme qu'il devra réaliser seul, à son rythme, avant le début des cours collectifs ;
- accueil des enfants, d'un parent au moment des cours ;
- travail communautaire amorcé à partir des projets portés par le groupe d'apprenants ;
- s'engager dès le début dans la « mixité volontaire » (préalable à la constitution des groupes) ;

- usage des « méthodes globales » ;
- approches des différents « types conatifs » lors des apprentissages : visuel, gestuel, dessin, auditif ;
- formation à la vie pratique ;
- évaluation de l'apprenant détaillée : diagnostic dès le début de l'apprentissage ;
- usages d'outils pédagogiques de qualité : appel au Sefop, le « Monde selon les femmes » ;
- effort soutenu sur l'oralité;
- approche socioconstructiviste : travail thématique divisé en séquences (compréhension orale : enregistrement, questions-réponses, tables de conversation, retour sur les dialogues enregistrés et jeux de rôles) ;
- travail en sous-groupes permettant de renforcer la confiance en comité réduit avant le « grand plongeon » dans la classe ;
- travail sur le conte en lien étroit avec des ateliers créatifs (le conte est support universel et bien ancré dans la « mémoire affective »)

#### D- Outils spécifiques

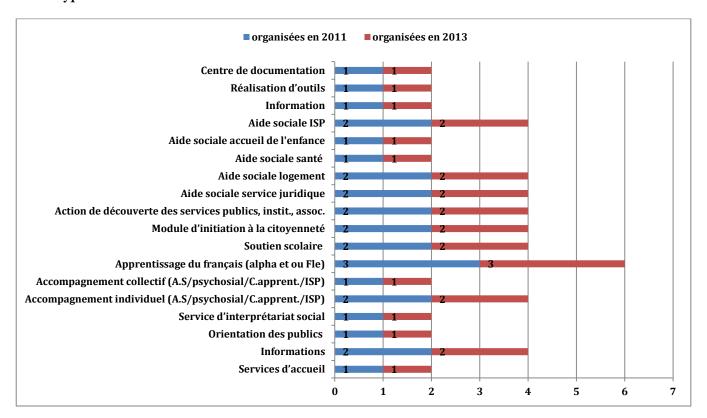
- Rond-Point (évolution par tâches d'apprentissage) ;
- Manuels : « Exercices communicatifs de la grammaire progressive du français » (Cle international), « Exercices de grammaire avec corrigés », « Expression orale », « Compréhension orale », revues, périodiques, films, images, photoslangage, BD, romans...;
- méthodes : « Reflet, Tempo, Pourquoi Pas ?, Freinet, Gategno »;
- méthodes pour enfants adaptées aux adultes ;
- exercices inventés par les formateurs ;
- valise pédagogique : Lire et Ecrire ;
- local multimédias et logiciels informatiques ;
- vécus des usagers ;
- approche spécifique développée par une association : 3 CD d'apprentissage, un livret pédagogique et un quatrième CD : récits de vie ;
- journal réalisé avec les apprenants ;
- ateliers, théâtre et jeux de rôle ;
- logiciels « Lectramini » (création d'exercices à partir de textes lacunaires), Skype ;
- approches sociologiques : documents tirés de la vie quotidienne : journal, lettres, photos de famille, contrats...;

- élaboration de syllabus (Fle) ;
- usage de la « méthode naturelle » de lecture et d'écriture ;
- usage du mime, des photos dans l'intention de déconstruire les préjugés ;
- comptines et dialogues enregistrés ;

#### 4-4 Associations développant des activités spécifiques aux primo-arrivants

Associations desservant des actions spécifiques : primo-arrivants (P3)
Arthis - Maison Culturelle Belgo-Roumaine (456.197.136) - Bruxelles
Entraide Bruxelles (419.564.491) - Bruxelles
Maison des Associations (Bruxelles) (435.983.524) - Bruxelles

#### 4-4-1 Types d'activités

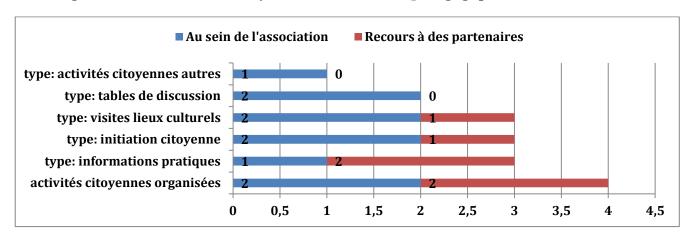


Trois actions du contrat communal couvrent l'axe prioritaire dédié aux primo-arrivants. Un seul de ces projets est saturé (15 personnes non accueillis : 10 hommes et 5 femmes). Concernant les types d'activités, la plupart des thématiques sont organisées par l'une ou l'autre de ces actions. Seule *l'apprentissage du français* est organisé par les trois projets simultanément. Ce type d'activité est saturé de même que les séances d'information.

#### 4-4-2 fonctionnement avec les administrations dans le suivi des publics

Une action dédiée aux primo-arrivants oriente ses publics non pris en charge vers d'autres opérateurs communaux (Le Foyer Bruxellois et le CPAS : Antenne du Béguinage). Ces opérateurs ne répondent que partiellement à la demande et les exigences administratives sont contraignantes pour à peu près 25% des publics orientés.

#### 4-4-3 Organisation des modules citoyenneté et référentiels pédagogiques



Les activités citoyennes, les visites des lieux culturels, les activités d'initiation à la citoyenneté ont recours à l'aide des partenaires locaux ou sont organisées au sein de l'association. Seules les tables de discussion sont exclusivement organisées au sein de l'association.

#### 4-4-4 Mixités

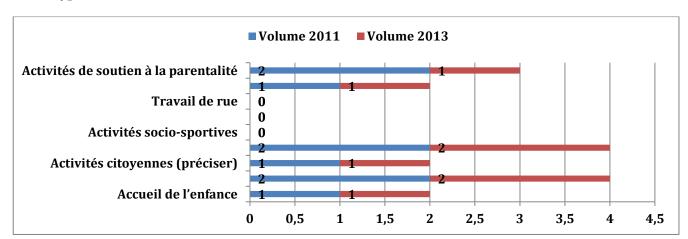
Associations	volume
Travail avec des groupes non mixtes (culturel)	0
Travail avec des groupes non mixtes (genre)	0
Volume total des groupes non mixtes	0
Travail avec des groupes mixtes (culturel)	18
Travail avec des groupes mixtes (genre)	18
Volume total des groupes mixtes	18

Les membres-opérateurs des actions dédiées aux primo-arrivants ont constitué 18 groupes. L'ensemble de ces groupes est mixte (genre et culturel).

**4-4-5 Difficultés à promouvoir les mixités** : aucune difficulté pour les partenaires associatifs si ce n'est quelques contraintes liées à la grande précarité des publics.

#### 4-5 Projets complémentaires

#### 4-5-1 Types d'activités



Deux projets complémentaires attachés aux priorités Alpha/Fle font partie intégrante du contrat communal. Une Halte-garderie ayant contracté une convention de partenariat avec deux membres-opérateurs du contrat communal (*Centre social du Béguinage* et *Formosa*: les mamans suivent les cours pendant que les enfants sont accueillis à la Halte-garderie). Faute de locaux suffisants, **82 personnes n'ont pu être pris en charge par la Halte-garderie**.

Une seconde association propose un projet d'expression artistique (*projet EOLE*) à deux groupes alpha qui fréquentent une action d'un membre-opérateur du contrat communal situé à Laeken (La Chom'hier AID). Comme le projet est destiné à deux groupes d'apprentissage notifiés dans la convention de partenariat (alpha 2 et 3), la demande n'est pas saturée.

Ces deux projets complémentaires ont préservé leurs partenaires conventionnés depuis le début du quinquennat (conventions exigées par la Cocof et la Coordination locale). Le premier projet complémentaire organise une supervision de l'équipe trimestriellement. Le second projet organise une réunion de coordination générale deux fois par an, une séance d'évaluation collective en présence de l'artiste formateur trois fois par an, une réflexion sur la pratique professionnelle une fois par an et une réunion tenant à l'élaboration du projet deux fois par an.

Sous l'angle méthodologique, le premier projet complémentaire vise à mettre en pratique des compétences, ne ponctue pas sur une production - l'accueil des enfants étant sa priorité première -, vise à développer l'identité collective du groupe, travaille avec un groupe mixte (culturel et genre). Le second projet vise à rencontrer d'autres besoins des publics qui fréquentent l'action prioritaire, ponctue sur une production annuelle : deux représentations d'un spectacle avec le groupe Alpha 2 et 3. Ces représentations sont jouées dans un premier temps, devant un public restreint (équipes qui encadrent l'association) avant d'être jouées devant un public plus large (familles, amis, autres groupes d'apprenants et responsables associatifs) sans pour autant atteindre l'amplitude du « tout public ». L'action est attachée à renforcer les capacités et les aptitudes individuelles des participants. Elles travaillent avec deux groupes mixtes (culturel et genre).

Du point de vue des objectifs de l'action, le premier projet complémentaire vise deux finalités :

- offrir un espace d'accueil à des enfants dont les parents (mamans) s'inscrivent dans une trajectoire de formation contraignante ou même libre ;
- offrir un cadre, des activités, des stimuli positifs, à des enfants issus de milieux extrêmement vulnérables ;

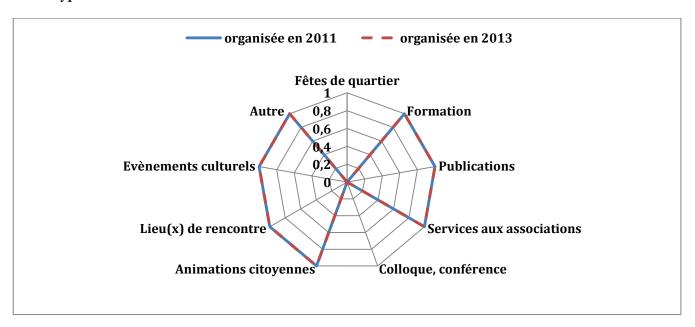
Le second projet complémentaire (atelier) « Eole » vise quatre finalités :

- acquérir un maximum d'aisance en français ;
- développer la confiance en soi;
- découvrir une pratique artistique ;
- oser prendre la parole en public;
- construire un projet théâtral collectif.

D'autres finalités, plus éthiques, visent à permettre à ses apprenants de « recommencer encore et encore ». Soit, les inscrire progressivement dans une pédagogie « essai-erreur » sans les juger, leur inculquer le respect des règles strictes autant que l'auto-évaluation.

#### 4-6 Projet transversal

#### 4-6-1 Types d'activités

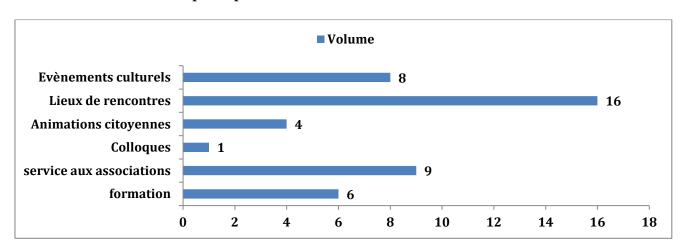


Un seul projet transversal intègre le contrat communal. Ce projet dessert trois types d'action : « Lire dans les parcs »; « Lire dans les plaines de jeux du Service Jeunesse » et « J'Adore-lire ». Lire dans les parcs et lire dans les plaines de jeux permettent aux bibliothèques de sortir hors de leurs murs et de toucher des groupes qui fréquentent peu les bibliothèques et qui sont peu accoutumés aux livres à la maison. Le projet vise à se rendre dans les parcs et à proposer à des mouflets des animations autour de beaux livres. L'objectif est aussi de sensibiliser les parents. Pour « Lire dans les plaines » il est prévu un coin de lecture et des animations. « J'Adore lire » consiste en la création d'un comité de lecture qui donne la parole aux adolescents. Les actions sont destinées au « tout public » et l'offre n'était pas saturée en 2013.

En termes de partenariat, les *Amis des bibliothèques* ont tissé plus de **45 partenariats**, 33 partenariats intracommunaux, 11 partenariats extra-communaux et 1 partenariat extranational (France). 36 collaborations ont trait au partenariat de projet, 4 au partenariat de formation et quatre reviennent à la catégorie « autres »

Le rendement du projet transversal profite indéniablement aux partenaires locaux. Parmi les initiatives développées citons: l'accompagnement aux animations, aux formations, aux ateliers (alimentation, santé, « j'écris ma vie « ), l'organisation de cours alpha à la bibliothèque, l'accueil des animations proposées dans les prisons, l'accueil de spectacles, la mise à disposition des locaux, le transfert des publics dans les bibliothèques (troisième âge, mamans et bébés, publics mixtes), les ateliers d'écriture, l'activité « Lire dans les parcs » qui couvre l'ensemble du territoire communal, le projet Reine Fabiola, le Prix Bernard Versele, la « Fête des lumières », la formation aux multimédias (public alpha), l'exposition autour du Pôle Nord...

#### 4-6-2 Activités concernées par le partenariat



D'un point de vue méthodologique, quelques-unes des actions proposées par les « Amis des Bibliothèques » ponctuent sur une production (ateliers menés avec des publics différenciés, *Hôpital des enfants*). Les actions développées visent à renforcer, développer les compétences des publics.

La mise en œuvre d'activités transversales impose aux bibliothécaires un travail de « rechercheconception » important (inventaire de l'ensemble des publics-cibles, analyse des besoins dans le quartier
pour ensuite concevoir avec divers partenaires un projet mis en place en bibliothèque et hors des murs de
la bibliothèque). Le point crucial du projet vise à faire des bibliothèques un pôle d'accès à la
connaissance du savoir. L'objectif est de toucher les publics qui ne fréquentent pas habituellement les
bibliothèques. Les actions sont des occasions de pratiquer des activités transversales dans des disciplines
aussi variées que le français, l'histoire, la géographie, l'éducation citoyenne, la culture, la santé, la lecture. Les actions
desservies tendent à la mixité même si la mixité du genre peine quelque peu.

### 4-7 Analyse des besoins communaux

#### 4-7-1 Analyse des besoins à l'échelle communale

Tableau 1 : Distribution des variables sociodémographiques par commune<sup>7</sup>

COMMUNES	Nombre d'habitants (2013)	Revenu médian par déclaration (2010)	Taux de natalité (2010)	Nombre de places M.A moins 3 ans (2012)	Nombre de logements sociaux (2013)	Nombre d'habitants pour 1 LS	Taux de chômage féminin (2012)	Taux de chômage masculin (2012)	RIS femmes (2011)	RIS hommes(2011)	Moyenne classement/19
Anderlecht	113462	16202	1,92	0,17	5046	22,48	24,8	22,5	4,1	3,3	13,87
Auderghem	32350	22000	1,33	0,54	886	36,51	12,5	10,9	1,5	1,4	4,5
<b>Berchem Saint Agathe</b>	23410	19516	1,52	0,3	806	29,04	18,8	14,5	1,8	1,2	7,37
Bruxelles-Ville	168576	15817	1,94	0,42	7804	21,6	23,7	21,9	3,9	3,3	12,25
Etterbeek	46228	18043	1,59	0,49	1455	31,77	17,9	17,9	3,2	3,3	9,37
Evere	37364	18583	1,69	0,43	2210	16,91	20,6	16,9	4,1	2,7	9,25
Forêt	54024	17462	1,77	0,24	1299	41,59	22,6	20,8	2,9	2,5	12
Ganshoren	23664	18621	1,38	0,37	1338	17,68	19	16,2	1	0,8	5,75
Ixelles	84216	16937	1,41	0,41	1640	51,35	17,7	19,9	2,1	2,3	9,75
Jette	49411	18487	1,79	0,25	1383	35,72	19,5	16,1	2,5	1,6	9,75
Koekelberg	21025	16798	2,05	0,16	519	40,51	24	20,4	3,1	1,9	13,25
<b>Molenbeek Saint-Jean</b>	94653	15349	2,21	0,15	3499	27,05	30,6	26,6	6,4	4,8	16,75
Saint-Gilles	50377	14814	1,95	0,25	1084	46,47	23,5	25,1	4,3	3,7	15,62
Saint-Josse Ten Noode	27207	13289	2,16	0,19	805	33,8	31,8	28,7	7,4	5,3	17,25
Schaerbeek	130587	15848	2,18	0,21	2254	57,93	24,9	23,2	4,7	3,5	16,62
Uccle	80487	19802	1,12	0,58	1653	48,69	14	12	1,3	1,2	5,25
<b>Watermael Boitsfort</b>	24467	20973	0,85	0,49	2105	11,62	12,6	11,5	1,6	1,2	3,37
<b>Woluwe Saint-Lambert</b>	52592	21280	1,28	0,49	2670	19,69	12,1	11,1	1,7	1,5	4
<b>Woluwe Saint-Pierre</b>	40535	22773	1,11	0,36	911	44,49	11,1	8,6	0,7	0,5	4
Région Bruxelloise	1154635	17828	1,74	0,31	22839	29,33	21,1	19,9	3,3	2,8	

Le tableau 1 donne un aperçu du déploiement des dix variables sociodémographiques retenues à l'échelle des communes. Ces variables participent toutes de la cohésion sociale. Soit, le nombre d'habitants par commune, le revenu médian, le taux de natalité, le nombre de places en milieux d'accueil par enfant de moins de 3 ans, le nombre de logements sociaux, le nombre d'habitants pour un logement social, le taux de chômage masculin, le taux de chômage féminin, les bénéficiaires du RIS masculin et les bénéficiaires du RIS féminin. La dernière colonne reprend la moyenne du classement communal sur une échelle de 1 à 19 8 (1 étant le classement le plus favorable à l'échelle régionale et 19, le classement le plus défavorable).

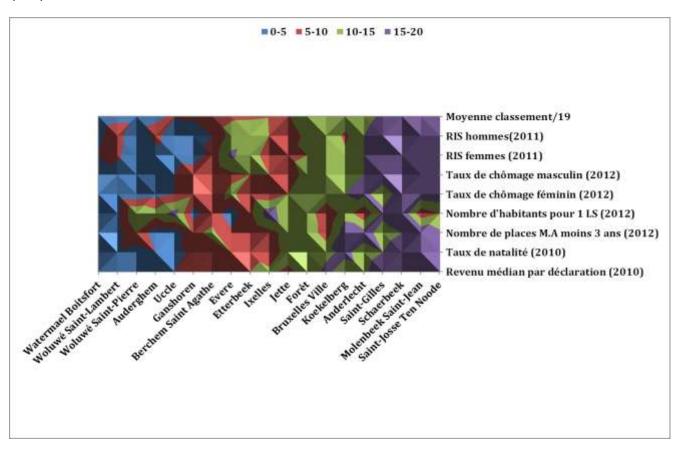
On constate d'emblée une répartition relativement homogène des opportunités, ressources et difficultés à l'échelle des communes. En clair, Saint-Josse, Molenbeek, Schaerbeek, Saint-Gilles, Anderlecht, Koekelberg et Bruxelles-Ville en queue de peloton, contrastent de manière permanente avec Watermael

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse (IBSA) ; Observatoire de la Santé et du social (taux de natalité).

<sup>8</sup> Il s'agit de la moyenne des « classements » cumulés de chacune des variables sociodémographiques. La variable nombre d'habitants n'a pas été retenu dans ce classement dans la mesure où la densité de population n'est pas un indice de cohésion ou décohésion au sens strict du terme. La variable taux de natalité étant dépendante de la variable nombre de places en milieux d'accueil par enfant de moins de 3 ans, il est logique de considérer qu'un taux de natalité important est un facteur de décohésion. De même, la variable nombre de logements sociaux étant dépendante de la variable nombre d'habitants pour un logement social, il est logique de considérer qu'une couverture importante en logements sociaux est un signe de cohésion.

Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem et Uccle, systématiquement en haut des classements. Citons à titre d'exemple, le contraste saisissant entre Bruxelles-Ville et Woluwe Saint-Lambert: un taux de natalité double (1,94 contre 1,28 de moyenne à Woluwe-Saint-Lambert), un nombre de places en milieux d'accueil par enfant de moins de 3 ans inférieur à celui de Woluwe-Saint-Lambert alors que la natalité est plus prolifique à Bruxelles-Ville (0,42 contre 0,49), une converture en logements sociaux moins importante lorsqu'on la rapporte à la moyenne de logement social par habitant (21,6 habitants pour un logement social à Bruxelles-Ville contre 19,69 habitants pour un logement social à Woluwe-St-Lambert), un taux de chômage masculin et féminin pratiquement double (12,1% contre 23,7% pour les femmes de Bruxelles-Ville et 11,1% contre 21,9% pour les hommes de Bruxelles-Ville), plus du double de bénéficiaires du Revenu d'Intégration sociale, hommes et femmes confondus (1,7% contre 3,9 % pour les femmes de Bruxelles-Ville et 1,5% contre 3,3% pour les hommes de Bruxelles-Ville)

Figure 1: Représentation des variables sociodémographiques communales: échelle de classement (1-19)<sup>9</sup>



La figure 1 démontre avec une certaine pertinence que lorsqu'on classe les huit variables sociodémographiques retenues sur une échelle de classement numérique (1 à 19), on constate qu'à l'exception d'une poignée de variables allant dans le contresens de la logique territoriale d'agencement (ex : le nombre d'habitants pour un logement social à Molenbeek, Evere, Woluwe-Saint-Pierre, Uccle ou le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale à Evere) il y a une homogénéité spectaculaire dans la répartition des ressources, difficultés et opportunités selon l'espace résidentiel. Le territoire bruxellois enferme des positions sociales homogènes selon l'ancrage local et les politiques publiques qui opèrent selon le principe du « ciblage territorial » en définissant des périmètres d'intervention prioritaires n'ont

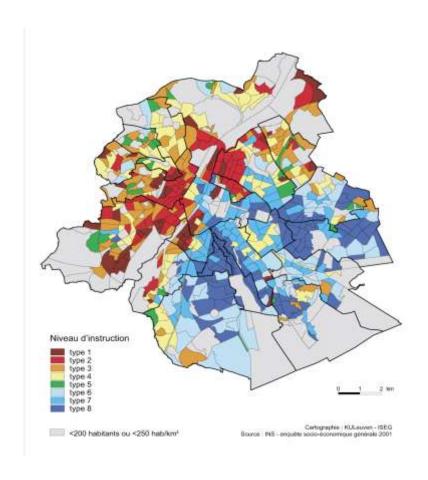
\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Coordination des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles

pas tort! Encore faut-il que ces politiques de revitalisation urbaine permettent l'échange des ressources et opportunités entre les différentes entités locales, autre variante de « l'identité sociale »<sup>10</sup>. Sans quoi, livrées à elles-mêmes et à l'entre soi, elles ne peuvent que cristalliser les style de vie existants ou reléguer les populations les plus précaires vers des espaces confinés à l'instant même où les espaces réhabilités font l'objet d'une inflation de l'immobilier, du commerce de proximité et de la praxis sociale.

Ailleurs, en tenant compte de la structure en chiasme que revêt la confrontation du capital économique et du capital culturel au sein des groupes qui rivalisent sur l'échiquier social, on peut conforter ici, les observations de Pierre Bourdieu: «étant donné que le volume du capital économique va croissant, de manière continue, cependant que décroît le volume du capital culturel lorsqu'on va des artistes aux patrons de l'industrie et du commerce, on voit que la classe dominante s'organise selon une structure en chiasme » (Bourdieu, 1979 : 130). Il avait alors statistiquement démontré les variations qui existent entre le « style de vie » des membres de la bourgeoisie industrielle et celui du « corps enseignant ». Pour les premiers, plus le capital économique croît, plus le capital culturel décroît ; à l'inverse des enseignants pour qui le capital culturel augmente à mesure que le capital économique se stabilise. Nous avons donc implémenté dans le même sens, deux variables sociodémographiques complémentaires: le niveau d'instruction (figure 3) et les propriétaires occupant (figure 4).

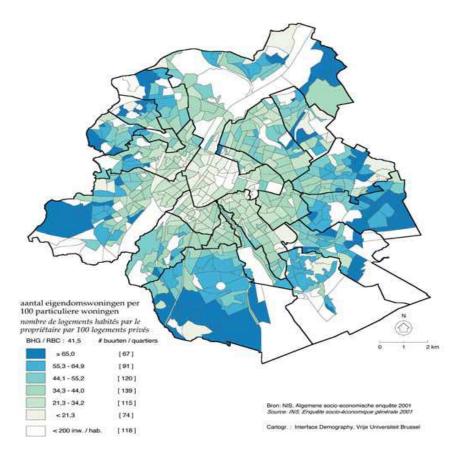
Figure 2: niveau d'instruction en Région Bruxelloise<sup>11</sup>



<sup>10</sup> Nous renvoyons le lecteur aux enseignements de l'école de Chicago : « la ville est un état d'esprit »

<sup>11</sup> Atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2006)

Figure 3: Propriétaires occupants en Région Bruxelloise<sup>12</sup>



Là également et sans équivoque, la segmentation spatiale domine. On constate dans les figures 2 et 3 que les communes centrales concentrent moins de propriétaires (- de 35%) et entassent les niveaux d'instruction les plus bas (niveau 1, 2, 3 où la surreprésentation des niveaux primaires, de l'enseignement technique et professionnel dominent), à l'inverse des communes de l'est, celles situées en périphérie, où les niveaux d'instruction élevés et le capital patrimonial vont de pair (niveau 6 et 7 : diplômes de l'enseignement supérieur pour plus de 65% de propriétaires). Ces observations tentent à justifier que les très «hauts revenus» sont moins présents en Région bruxelloise même si leur présence est difficile à détecter en raison de leur invisibilité statistique. Ces groupes résident ailleurs, davantage en périphérie. Tout porte à croire que ce qui délibère la segmentation spatiale bruxelloise enferme une dualité qui s'organise autour du prolétariat urbain (ouvriers et petits employés), ancré dans sa grande majorité dans les communes de la première couronne, l'ouest bruxellois; et les professions libérales, les fonctionnaires, les cadres intermédiaires résidant plutôt dans les communes de l'est. Il faut alors acquiescer les enseignements de Bourdieu qui voit dans ces groupes intermédiaires (cadres moyens, professions libérales, fonctionnaires) des factions dotées à la fois du capital culturel important (diplôme et culture bérité), d'un capital économique moyen et d'un capital social prolifique (réseaux sociaux).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Atlas des Quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21ème siècle (2005)

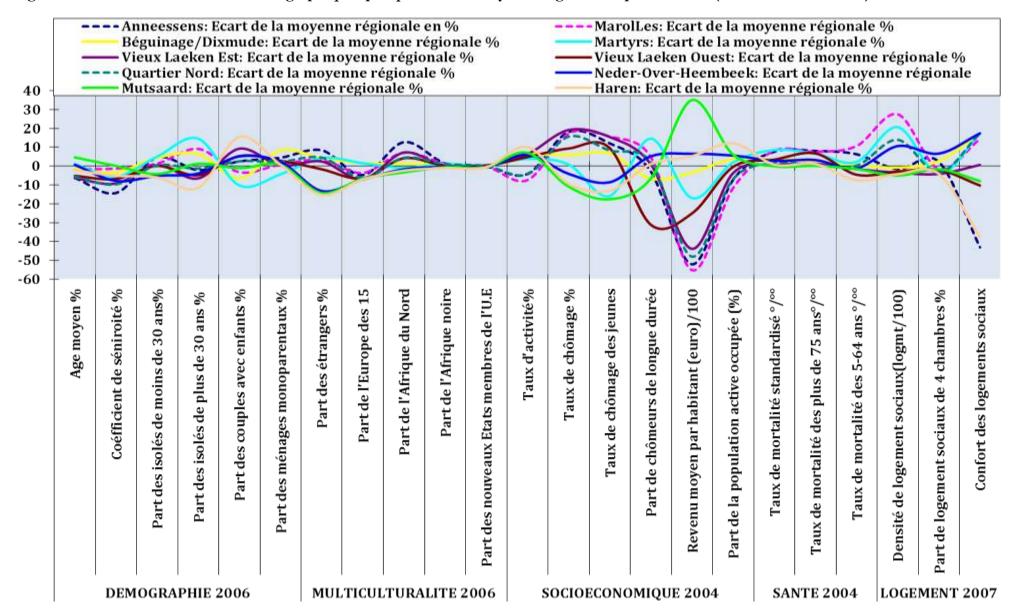
# 4-7-2 Analyse des besoins à l'échelle des quartiers : Ville de Bruxelles 13

La figure 4 propose une analyse des écarts d'une série de variables sociodémographiques à la moyenne régionale. Ici, le bénéfice est double. D'une part, en focalisant l'analyse sur l'échelle des quartiers, on parvient à dévoiler le deuxième ordonnancement des écarts d'opportunités et difficultés qu'abrite une commune. Soit, un redéploiement des forces et faiblesses communales en fonction du quartier résidentiel. D'autre part, les écarts à la moyenne bruxelloise font connaître une forme fidèle et plus ajustée de la cohésion sociale communale. Si l'on considère la Région Bruxelloise comme cette norme référentielle de la cohésion sociale, composée d'un paysage tantôt cohésif, tantôt dé-cohésif, les écarts à la moyenne deviennent des indices fiables de la cohésion urbaine.

-

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Monitoring des quartiers de Bruxelles-Capitale

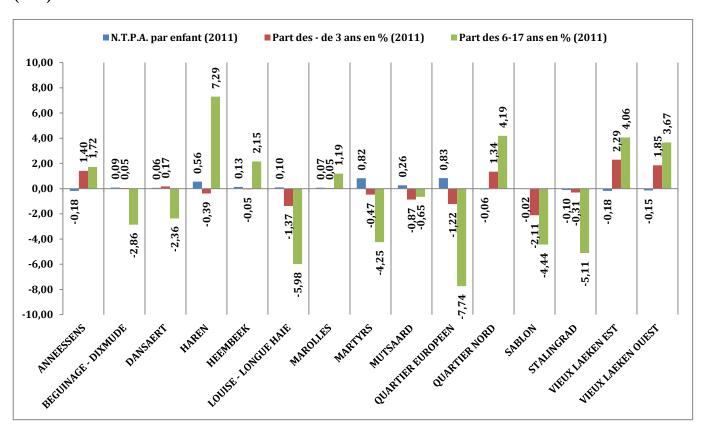
Figure 1 : Ecart des variables sociodémographiques par quartier à la moyenne régionale exprimée en % (année 2004-2006-2007)



Lorsqu'on se penche sur la commune, d'emblée, la « cohésion sociale » semble éclatée, hétérogène, sans continuité entre les quartiers. On perçoit alors dans ce fatras généralisé, un deuxième mouvement de relégation urbaine qui se joue entre les quartiers aisés de Bruxelles-Ville (Mutsaard, Neder-Over-Heembeek, Haren) et les quartiers populaires repliés sur leurs difficultés (Anneessens, Nord, Laeken Est, les Marolles...).

Les écarts les plus significatifs se cristallisent autour des variables: âge moyen (écart de 10 ans entre Vieux Laeken Est et Mutsaard) le coefficient de séniorité (écart de 15% entre Anneessens et Mutsaard), la part d'étrangers (écart de 23% entre Anneessens et Haren); le revenu moyen par habitant (écart de plus de 85% entre Marolles, Anneessens et Mutsaard), le taux de chômage (écart de 30% entre Anneessens, Marolles et le quartier Haren); le taux de chômage des jeunes (écart de 30% entre Marolles et Mutsaard); le confort des logements sociaux (écart de plus de 60% entre Anneessens et Neder-Over-Heembeek) et la densité de logements sociaux beaucoup plus importante dans les quartiers populaires.

Figure 2 : Jeunesse et accueil de la petite enfance par quartier : écart à la moyenne bruxelloise (2011)



Bien qu'à Bruxelles-Ville, le nombre total de places d'accueil par enfant est supérieur à la moyenne régionale (0,42 contre 0,31 pour la RBC), ces places se distribuent différemment à l'échelle des quartiers. Ainsi, les quartiers Anneessens, Nord, Vieux Laeken Est et vieux Laeken ouest disposent d'un nombre de places d'accueils inférieur à la moyenne régionale alors même que les moins de 3 ans et les 6-17 ans sont les classes d'âges les plus représentés dans ces quartiers. A l'inverse, les quartiers Louise, Martyrs, Mutsaard, le quartier européen disposent d'un nombre de places d'accueil supérieur à la moyenne régionale alors que la petite enfance et la jeunesse sont nettement moins importantes dans ces quartiers. En conclusion, cette distribution des places ne reflète pas l'état des besoins des quartiers. D'autant que le taux de croissance naturel (m'accroissement naturel) des quartiers centraux de Bruxelles-ville ne cesse de grimper.

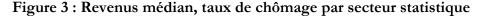
#### 4-7-3 Analyse des besoins à l'échelle des secteurs statistiques

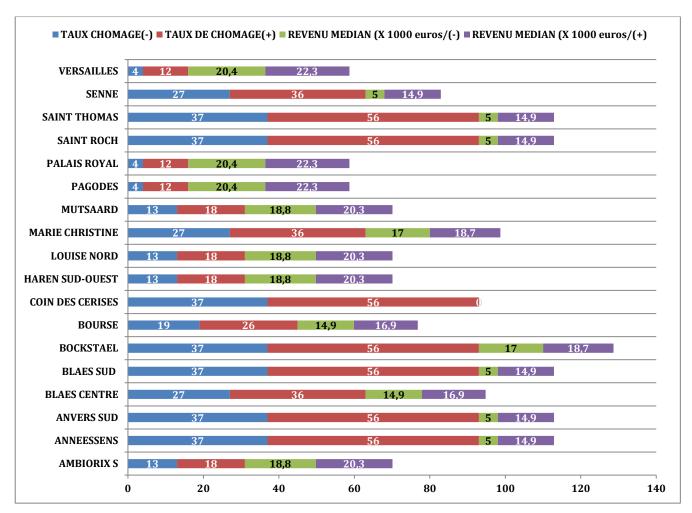
Le secteur statistique est la plus petite unité d'analyse des quartiers résidentiels bruxellois. A ce niveau, on peut encore mieux visualiser la forte hétérogénéité des espaces intra-communaux. Par extension, si l'on considère que les « manières de faire la ville » impactent de « manières d'être en ville », on présume que ces données abritent des « style de vie » lorsqu'elles définissent des tendances statistiques homogènes. Ici, nous avons retenu délibérément une série de variables sociodémographiques pour tenter d'objectiver la segmentation sociale qui se joue dans la commune. Bruxelles-Ville est un espace propice à ce type d'analyse. D'abord cette commune très étendue présente une forte hétérogénéité : les quartiers résidentiels et pavillonnaires (Haren, Neder-over-Hembeek, Louise) se démarquent fortement des quartiers paupérisés du pentagone (Marolles, Anneessens, quartier Nord, Laeken). Ensuite, cette commune abrite le poumon économique de la capitale avec sa forte attractivité touristique, son secteur tertiaire foisonnant et sa forte concentration de l'équipement social et financier.

Tableau 2 : variables sociodémographiques par secteur statistique : Ville de Bruxelles

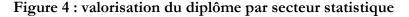
SECTEUR STATISTIQUE	CODE	SUPERFICIE (ha)	DENSITE DE POPULATION h. /ha.	HABITANTS (2006)	MENAGES (2006)
AMBIORIX N	B43	25	178,7	4468	2371
AMBIORIX S	B44	21,1	117,8	2486	1593
ANNEESSENS	A21	23,4	248,3	5815	1433
ANVERS NORD	D62	17,1	176,4	3009	1136
ANVERS SUD	D610	24,5	85,7	2103	879
BLAES CENTRE	A71	7,8	161,2	1251	859
BLAES SUD	A70	16,7	254	4249	2031
BOCKSTAEL	E73	16,6	192,7	3204	1289
BOURSE	A20	10,6	76,4	811	297
COIN DES CERISES	F930	9,2	208,7	1912	763
DE WAND	E211	8,1	77,9	630	307
HAREN SUD-OUEST	G310	30,2	23,5	709	242
LOUISE NORD	C501	7,1	69	488	299
LOUISE SUD	C552	14,1	95,9	1351	798
MAISON ROUGE	E72	33,4	148,2	4942	1835
MARIE CHRISTINE	E70	31	147,6	4571	1835
MUTSAARD	E222	10,5	224,3	2362	1354
PAGODES	F511	18	91,2	1644	709
SAINT ROCH	D600	5,3	201,1	1056	497
SAINT THOMAS	A72	8,5	139,9	1189	612
SENNE	A22	19,5	167	3255	2571
VERSAILLES	F522	21,5	110,1	2369	1123

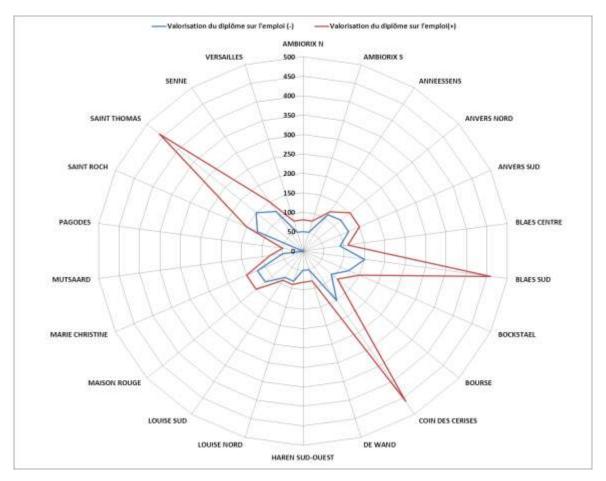
Le tableau 2 présente les 22 secteurs statistiques sélectionnés. Les secteurs Ambiorix Nord, Anneessens, Anvers Nord, Bockstael, Coin des Cerises, Mutsaard et Saint-Roch présentent les plus fortes densités de population (approximativement 200 habitants par «hectare»). A l'exception d'Ambiorix Nord, tous ces secteurs statistiques sont situés sur le pentagone ou abritent des quartiers de logements sociaux. En termes de densité de population, il est significatif que les 5.815 habitants d'Anneessens (quartier populaire) se détachent des 709 habitants du secteur Haren Sud-ouest (zone pavillonnaire).





La figure 3 démontre la nette corrélation entre le taux de chômage et le revenu médian des ménages par secteur statistique. On constate trois mouvements nets: les lotissements pavillonnaires où résident des habitants dotés de revenus stables et moins frappés par le chômage (Ambiorix, Versailles, Mutsaard et Pagodes: de 19.000 à 23.000 euros et 4 à 18% de taux de chômage). Les quartiers dits « gentrifiés » qui abritent des chômeurs en nombre important (publics populaires qui résident dans les poches de pauvreté du quartier) et qui concentrent des revenus relativement moyens, ceux des nouveaux arrivants qui influent sur le revenu médian en le poussant vers le haut (Blaes centre, Bourse: de 15.000 à 17.000 euros et 19 à 36% de taux de chômage). Enfin, les secteurs relégués de Bruxelles-Ville où les taux de chômage sont mirobolants et les revenus indécents (Anneessens, Anvers Sud, Blaes sud, Saint-Thomas, Saint-Roch: 4 à 12.000 euros et 37 à 56% de taux de chômage).





La figure 4 est une observation concrète du « plafond de verre ». La valorisation du diplôme par secteur statistique permet de mesurer le taux de chômage en tenant compte du niveau de qualification. Ces résultats ont été obtenus en comparant le profil de qualification des secteurs statistiques au nombre théorique de chômeurs que ces zones résidentielles sont censées abriter compte tenu du taux de chômage moyen régional par qualification. Concrètement, les secteurs situées entre 0 et 90 abritent moins de chômeurs qu'attendus, 90 à 110, un volume de chômeurs situé dans la moyenne régionale, 110 à 460, plus de chômeurs qu'attendus (460 étant la valeur absolue). On constate alors que les secteurs Coin des cerises, Saint-thomas et Blaes Sud concentrent plus de chômeurs qu'attendus. Ces trois périmètres abritent des publics précaires et issus de l'immigration. Dans une moindre mesure, les résidents des secteurs Anvers Nord, Anvers sud, Maison rouge, Marie-Christine, Saint-Roch et Senne ont également du mal à faire valoir leur diplôme sur le marché du travail à compétences égales. Là également, ces zones concentrent des publics populaires issus de l'immigration. De l'autre côté, on constate que les secteurs Pagodes, Ambiorix Nord et Sud, Haren, Mutsaard, Louise abritent des populations qui font valoir aisément leur diplôme sur le marché de l'emploi. Le plafond de verre est donc un fait social mesurable.

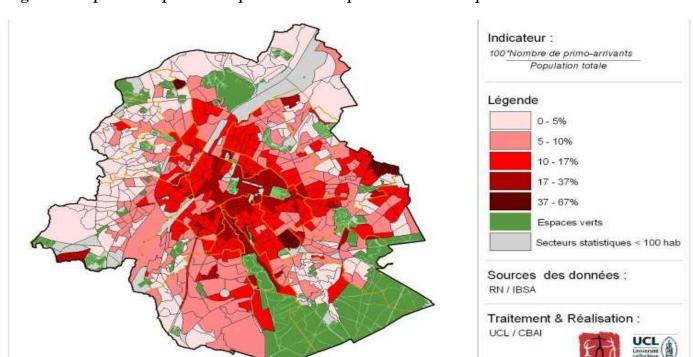


Figure 5 : Répartition spatiale des primo-arrivants par secteur statistique<sup>14</sup>

D'après le dernier rapport rédigé par l'UCL et le CBAI, Bruxelles-Ville abrite 19.661 primoarrivants. Soit, 17,8% de la part total des primo-arrivants séjournant en Région bruxelloise.

Lorsqu'on reporte cette répartition des effectifs par secteur statistique on constate que ces primo-arrivants
sont surtout présents dans le pentagone (Bourse, Sablon: 17 à 37% de la population globale) et sur
(Annessens, Béguinage, Marolles, Senne: 10 à 17% de la population globale), le quartier Nord (Chaussée d'Amers,
Willebroek) et les quartiers européen, Louise, du Châtelain (10 à 37% de la population globale). Cette répartition
des publics recouvre une double typologie: « eurocrates » installés dans les quartiers favorisés et
gentrifiés de Bruxelles-Ville; immigration économique ou réfugiés politiques installés dans les
quartiers populaires de Bruxelles-Ville. Nous savons par ailleurs que la mobilité des ressortissants
européens (Etats-membres) est plus importante. Leur ancrage à Bruxelles-Ville n'est que
transitoire.

\_

<sup>14</sup> Etat des lieux de la situation des primo-arrivants à Bruxelles, présenté par Alexandre Ansay lors de la concertation locale du 25 octobre 2013

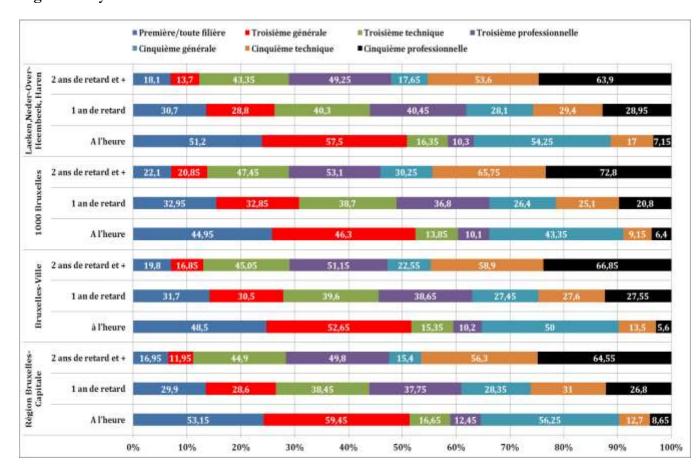


Figure 6: Rythmes scolaires individuels selon le lieu résidentiel<sup>15</sup>

Nous avons déjà fait remarquer que les activités de soutien scolaire accueillent en grande partie des publics des quartiers centraux de Bruxelles-Ville, scolarisés dans leur quartier. L'analyse des rythmes scolaires selon le lieu résidentiel des enfants peut alors préciser le profil scolaire des usagers de ce soutien scolaire.

Les jeunes qui résident les quartiers centraux de Bruxelles-Ville accusent toujours de retards scolaires plus importants que leurs coreligionnaires de Haren ou Noh (2 ans de retard : écart de 8,9% entre les élèves de cinquième professionnelle (63,9% contre 72,8%), écart de 12,6% entre les élèves de cinquième générale (17,65% contre 32,2%), écart de 4% entre les élèves de première toute filière (18,1% contre 22.1%), ce qui tend à démontrer que les jeunes des quartiers centraux débutent l'enseignement secondaire avec des retards scolaires contractés dès le primaire et qu'ils vont s'accentuer dans l'enseignement secondaire.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Coordination des projets de cohésion sociale à partir de la fiche communale IGEAT, OSSRB, 2010

# 4-7-4 Atouts et inconvénients des actions du contrat communal

# a- Soutien scolaire

Avantages des actions de soutien scolaire	volume
Accompagnement simultané du jeune et de ses parents, y compris dans les démarches scolaires	3
Cours donnés par des encadrants spécialisés dans leur matière	1
Qualités pédagogiques des enseignants	2
Action éducative et culturelle globale (soutien scolaire, activités extrascolaires, prévention de la	4
délinquance, soutien familial, accompagnement spécifique)	
Usage de la culture comme d'un levier d'intervention sociale (image positive du quartier,	1
valorisation de la diversité)	
Equipe compétente, qualifiée, pluridisciplinaire et bien installée dans le projet global	2
Connaissance des langues étrangères facilitant le contact avec les primo-arrivants	1
Complémentarité avec l'école et liens avec le milieu de vie des parents	1
Activités périphériques complémentaires et de qualité	1
Equipe interculturelle et proche des usagers	1
Solidarité entre jeunes et moins jeunes dans l'association	1
Ancienneté de la structure et bonne connaissance des habitants du quartier	2
Apprentissages non segmentées pour mieux développer les compétences	1
Atelier « découverte » orienté initiation citoyenne et épanouissement de l'enfant	1
Initiation à des activités artistiques surmontant les barrières sociales	1
Bonne collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles	1
Proximité, qualités de l'infrastructure et du matériel utilisés	1
Soutien spécifique apporté au plus de 16 ans (secondaire supérieur et enseignement supérieur)	1
Accessibilité et gratuité des activités	1
Importance apportée à l'apprentissage de la langue française : ateliers lecture et d'écriture	1
Organisation de « Conseil de Participation » et de « réunions de concertation » : cogestion avec le public	1
Action de soutien scolaire fondée sur une analyse des besoins : enquête auprès des habitants	1
Ouverture du public aux ressources du quartier	1
Approche individuelle du soutien scolaire	1
Qualité des ateliers méthodologiques	1
Horaires du soutien scolaire souples et adaptés	1
Soutien parental : école des devoirs en présence des parents	1
Mise en autonomie du jeune : intervention auprès des parents avec l'accord du jeune	1
Mix d'activités sportives et d'apprentissages	1
	1
les enfants	
Roulement des animateurs permettant la permanence du soutien scolaire	1
Usage de la carte de vie : suivi disciplinaire du jeune	1

Difficultés des actions de soutien scolaire	volume
Irrégularité des enfants	4
Difficulté à mobiliser les parents: honte de soi, maîtrise de la langue, laxisme, difficultés sociales	8
et économiques	
Parents qui s'occupent moins des plus grands (deuxième secondaire) car les petits priment	1
Logique de survie pas toujours compatible avec celle de l'apprentissage	1
Manque de moyens financiers, de matériel et de personnel	10
Bénévoles instables et pas toujours qualifiés	3
Horaires des formations pas toujours compatibles avec les disponibilités des bénévoles	1
Inégalités sociales et démocratie : « lutte contre les exclus et non l'exclusion »	1
Absence des pouvoirs politiques	6
Difficulté à préserver son indépendance devant les différents modes de subventionnement	1
Montée des extrémismes et des replis identitaires	1
Difficulté à tisser un partenariat avec les écoles du quartier ou à collaborer avec les parents	4
Lourdeur des parents obnubilés par les résultats	1
Assurer le remplacement des permanents ou des animateurs	1
Précarité des conditions de travail : l'engagement d'un personnel fixe est impossible	2
Niveau scolaire trop bas et exigences scolaires laxistes	2
Besoin de logopèdes	1
Difficulté à assurer les remédiations	1
Fracture sociale retard et échecs scolaires	2
Concurrence et méfiance entre les partenaires locaux	1
Ambivalence entre « substituer l'école » et « activités complémentaires à l'école »	1
Recrutement des professeurs	1
Dossiers pédagogiques mal complétés par les parents	1
Difficultés ergonomiques : roulement des animateurs	1
Heures supplémentaires non récupérées	1
Prise en charge des primo-arrivants	1
Couvrir les frais de sorties	1
Jeunes dans une logique trop consumériste	1

# b- Alpha/Fle et primo-arrivants

Avantages des actions Alpha/Fle et primo-arrivants	volume
Valorisation et accompagnement spécifique des publics de l'est (« roma » plus particulièrement)	1
Conception d'outils spécifiques à l'adresse des publics de l'est	1
Travail dans le cadre d'un réseau spécialisé	2
Infrastructures accueillantes, locaux spacieux et appropriés	2
Activités éducatives et citoyennes complémentaires, valorisation et reconnaissance des publics	2
Succès des actions Alpha/Fle dans le quartier	1
Confiance des habitants du quartier et ancienneté de la structure dans le quartier	4
Bonne maîtrise des langues étrangères facilitant l'encadrement des primo-arrivants	1
Offre large répondant à une palette large et variée de demandes	1
Expertise en multimédias facilitant l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants	2
Quatre mixités effectives	1
Fidélité des usagers et complémentarité avec l'école	1
Aptitude à accueillir la « différence »: apprenant trisomique	1
Organisation de cours pour des groupes plus âgés	1
Formations, réunions organisationnelles et pédagogiques régulières	2

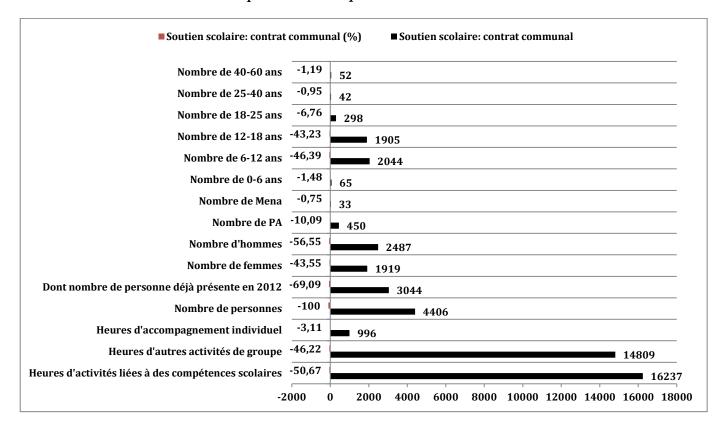
Analyse des besoins de l'apprenant suite à un entretien individuel	1
Activité « coaching emploi » : insertion socioprofessionnel des primo-arrivants	1
Intervention régulière d'experts invités	1
Mise en place de cours de rattrapage destinés aux enfants	1
Bonne couverture de la demande en cours du soir	1
Permanence sociale permettant le suivi individuel (AS)	2
Activités alpha et informatique guidées par les principes de l'Education Permanente	1
Approche du travail social multidisciplinaire : santé mentale, Alpha/Fle, logopédie, suivi	2
psychologique	
Inscription des apprenants toute l'année en fonction des places libres	1
L'intégration régulière d'apprenants dans le groupe limite le repli identitaire	1
Equipe militante, qualifiée et dévouée	2
Adaptation de l'offre aux besoins des apprenants (offre des cours, cours de vie sociale)	1
Organisation de cours mixtes et non mixtes qui permet de toucher un éventail plus large de	1
publics	
Groupes limités (12 personnes) et mise à disposition d'une halte-accueil pour les enfants des	1
mamans qui suivent le cours	
Présence des activités Alpha/Fle au sein des murs de l'école, ce qui permet aux apprenants de	1
tisser des liens avec les acteurs scolaires	
Horaires flexibles et modules d'apprentissage très souples	1

Difficultés des actions Alpha/Fle et primo-arrivants	volume
Restes patriarcaux, surveillance des femmes « roma » par les hommes et difficulté à mélanger les	1
publics issus de différentes diasporas	
Difficultés à toucher des publics âgés moins mobiles	1
Infériorisation des populations « rom » aux yeux de la communauté roumaine élitiste et	1
amalgame véhiculé par la société d'accueil entre ces deux communautés	
Irrégularité et instabilité des usagers dues tributaires des mesures proactives contraignantes	2
Bénévoles instables et horaires de formation incompatibles avec leurs disponibilités	4
Manque d'infrastructure, de matériel et de moyens financiers	5
Manque de place et demande croissante non résorbée	2
Montée des extrémismes et des replis identitaires	2
Fragilité des publics, inégalités sociales et déficit démocratique	1
Absentéisme et irrégularités des publics	5
Manque d'un espace d'accueil pour les enfants dont les mamans poursuivent les cours	1
Disponibilités des bénévoles limitées : réunions de travail, communication	1
Remplacement des formateurs absents	1
Constitution de classes homogènes malgré le test de positionnement	2
Groupes constitués d'apprenants d'une même origine et qui ont tendance à user de leur langue	1
d'origine	
Manque de femmes dans certains groupes	1
Bénévoles qui ne sont plus disposés à travailler gratuitement	1
Sentiment d'insécurité dans le quartier	1
Manque de perspectives et de débouchés pour l'apprenant suivant la réussite des modules	1
d'alphabétisation	
Absence d'une plateforme régionale de l'offre en alphabétisation qui permettrait de mieux	1
orienter les apprenants	
Correspondance et dénomination des niveaux d'apprentissage varient selon l'opérateur de	1
formation: associatif, promotion sociale	

#### 5- VOLET B: ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

#### 5-1 Soutien scolaire

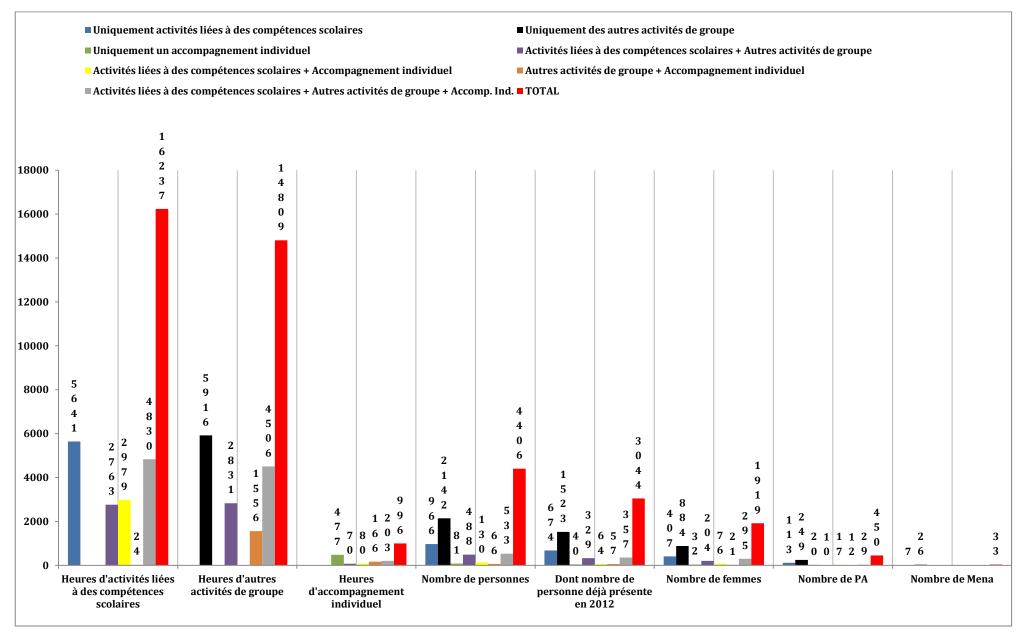
#### 5-1 -1 Soutien scolaire : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %



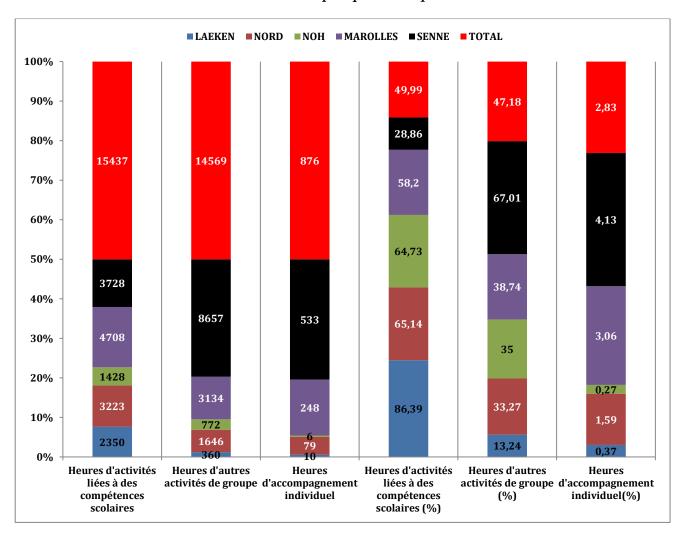
D'après les données transmises par les responsables associatifs, **32.042 heures d'activités ont été desservies aux usagers du soutien scolaire**. 16.237 heures d'activités liées à des compétences scolaires (50,67% de l'effectif global d'heures d'activités), 14.809 heures d'activités de groupe (46,22%) et 996 heures d'accompagnement individuel (3,11%).

4.406 usagers dont 3.044 déjà inscrits en 2012 (69% de l'effectif global) ont bénéficié des activités de soutien scolaire. Ce public comporte 1.919 femmes pour 2.487 hommes, respectivement, 43,55% et 56,55% de l'effectif global. 450 usagers sont des primo-arrivants (10,09%) et 33 sont des mineurs non accompagnés (0,75%). En termes de classes d'âges, les 6-12 ans forment 46,39% et les 12-18, 43,23% des effectifs globaux. Soit, 89,62% des activités de soutien scolaire destinées aux 6-18 ans.

#### 5-1-2 Soutien scolaire : variables quantitatives distribuées par type d'activités (exprimées en nombres absolus)



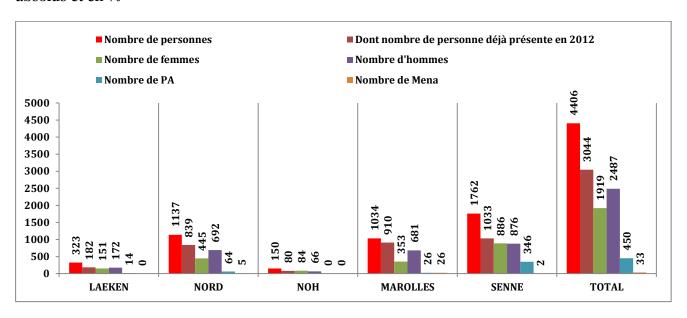
#### 5-1-3 Soutien scolaire: rendement associatif par quartier exprimé en nombres absolus et en %

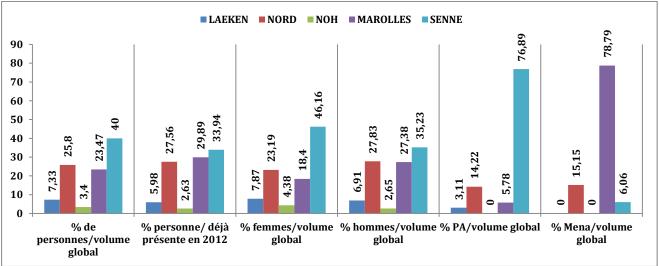


A l'échelle des quartiers, le quartier Senne dessert un total de 12.918 heures toutes activités confondues (40,3% du rendement global : 8 actions), les Marolles, 8090 heures (25,24% : 5 actions), le quartier Nord, 4.948 heures (15,44% : 5 actions), Laeken, 2.720 heures (8,48% : 3 actions) et Noh, 2.206 heures d'activités (6,7% : 2 actions).

Les heures d'activités liées aux compétences scolaires sont importantes dans les quartiers : Nord (65%), Laeken (86%), Noh (64%), Marolles (58%) tandis que les heures d'activités de groupe sont plus conséquentes dans le quartier Senne (67%).

5-1-4 Soutien scolaire : typologie des publics accueillis par quartier exprimée en nombres absolus et en %





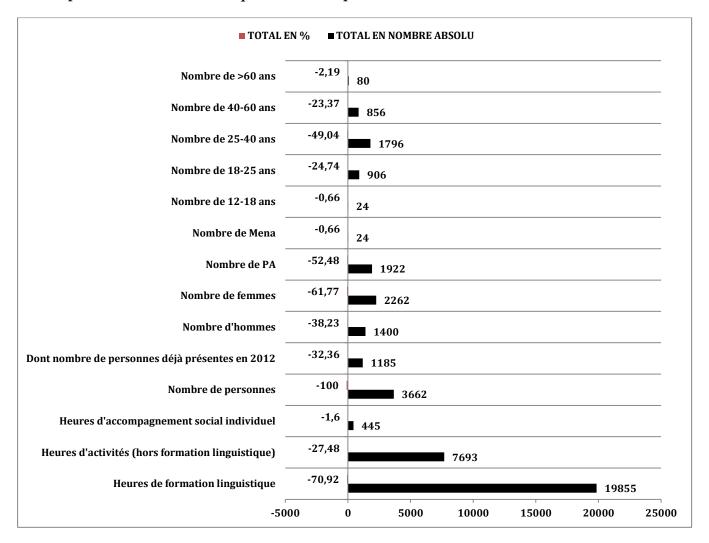
En termes des publics<sup>16</sup>, un total de 4.406 usagers est accueilli par les 23 actions de soutien scolaire. 1.762 usagers dans le quartier Senne (40% de l'effectif global), 1.034 dans les Marolles (23,47%), 150 à Noh (3,4%), 1.137 dans le quartier Nord (25,8%) et 323 à Laeken (7,33%).

Les garçons sont plus présents dans les activités de soutien scolaire du quartier Nord (692 garçons pour 445 filles : 60,87%, 39,13%) dans les Marolles (681 garçons pour 353 filles : 65, 86%, 34,14%). Les filles sont plus présentes sur Noh (84 filles pour 66 garçons : 56%,44%). Les deux genres sont plus équilibrés dans les quartiers Senne et Laeken. Les primo-arrivants sont surtout présents dans le quartier Senne (76,89% de l'effectif global : 346 personnes), les Mena dans les Marolles (78,79% de l'effectif global : 26 mineurs non accompagnés)

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Il faut noter ici une incohérence qui subsiste entre les données récoltées dans les fichiers Excel envoyés par les responsables associatifs et les données rapportées à la question 1.9 du questionnaire intelligent : « provenance des établissements scolaires des enfants ». Soit, 4.406 usagers d'après le rapportage des fichiers Excel contre 2.527 enfants accueillis selon la provenance de leur établissement scolaire. Cet écart de 1.879 est difficilement explicable même s'il fallait tenir compte de l'échantillon des parents qui ne peut sommer 42% de l'effectif global des usagers du soutien scolaire.

#### 5-2 Alpha/Fle

#### 5-2-1 Alphabétisation : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %

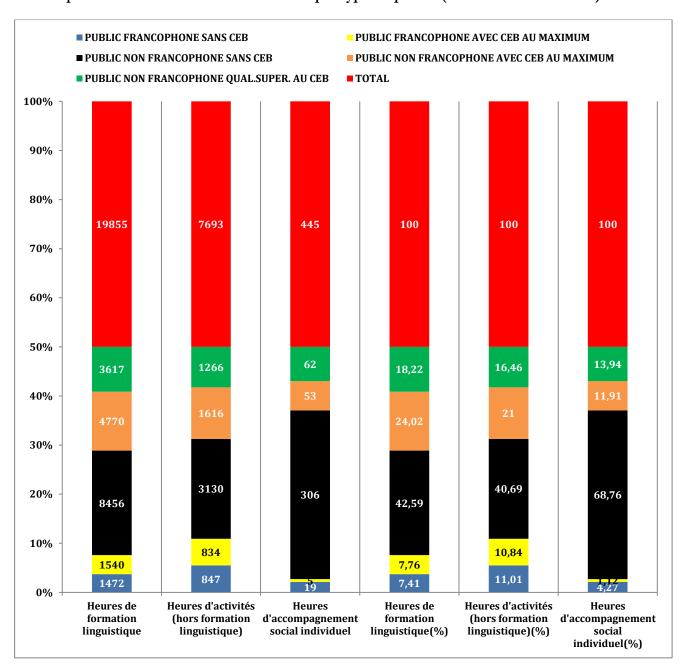


**27.993** heures d'activités ont été desservies aux apprenants Alpha/Fle. 19.855 heures de formation linguistique (70,92% de l'effectif global), 7.693 heures d'activités hors formation linguistique (27,48%) et 445 heures d'accompagnement individuel (1,6%).

3.662 apprenants ont bénéficié des activités Alpha/Fle, répartis entre 1.400 hommes (38,23%) et 2.262 femmes (61,77%) dont 1.185 étaient déjà inscrits en 2012 (32,36%). On peut signifier que les actions Alpha/Fle sont davantage destinées aux femmes à l'inverse du soutien scolaire plus fréquenté par les hommes.

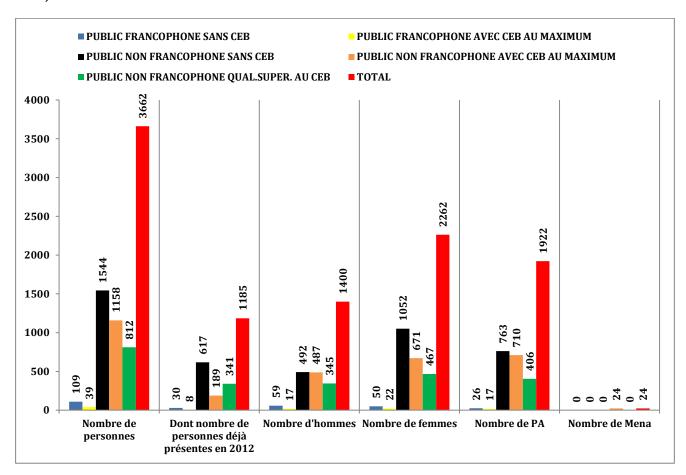
Un peu plus de la moitié des apprenants accueillis en Alpha/Fle sont des primo-arrivants (1.922 apprenants, 52,48% de l'effectif global). Cet effectif est important compte tenu de la définition restrictive du primo-arrivant retenue par la Cocof (moins de 3 ans sur le territoire). Les 18-60 ans sont les effectifs les plus importants des activités Alpha/Fle et les Mena peu nombreux (24 Mena).

#### 5-2-2 Alphabétisation : rendement associatif par type de public (nombres absolus et %)



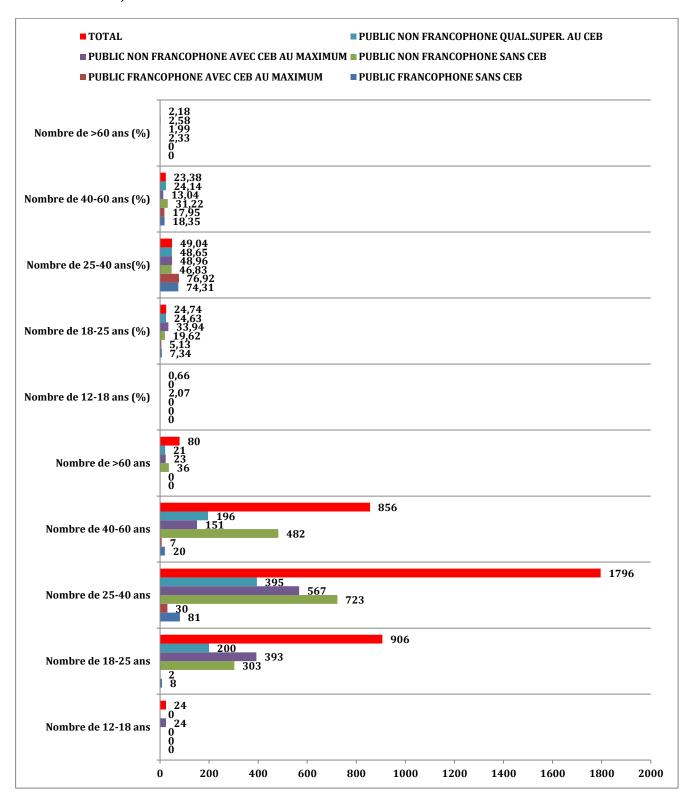
Les heures d'activités destinées aux publics non francophones sans CEB (11.892 heures : 42,48% de l'effectif global du rendement associatif), les heures d'activités destinées aux publics non francophones avec CEB au maximum (6.439 heures : 23%) et les heures d'activités destinées à des publics non francophones ayant des qualifications supérieures au CEB (4.945 heures : 17.66%) somment plus 83% des heures globales Alpha/Fle. Soit, 85% de l'effectif global des heures d'activités de formation linguistique, 78% de l'effectif global des heures d'activités hors formation et 95% de l'effectif global des heures d'accompagnement individuel

# 5-2-3 Alphabétisation: variables quantitatives par type de public (exprimées en nombres absolus et %)



Dans le même sens que les heures d'activités, les *publics non francophones sans CEB* (1.544 apprenants), les *publics non francophones avec CEB au maximum* (1.158 usagers) et les *publics non francophones ayant des qualifications supérieures au CEB* (812 usagers) **sont les principaux effectifs du contrat communal : un total de 3.514 usagers, 96% de l'effectif global des publics accueillis par les associations**. Ces trois types de public englobent 2.190 femmes pour 1.324 hommes (37,68%, 62,32%) et 1.879 primo-arrivants (97,76% de l'effectif global).

# 5-2-4 Alphabétisation : distribution des classes d'âges par type de public (exprimée en nombres absolus et en %)



# 5-2-5 Alphabétisation : variables quantitatives par type de public

# Public francophone sans CEB

Combinaisons d'activités suivies par le public	Nombre moyen d'heures de participation par personne							
	Heures de formation linguistique	Heures d'activités (hors formation linguistique)	Heures d'accompagnement social individuel	Nombre de personnes	Dont nombre de personnes déjà présentes en 2012	Nombre de femmes	Nombre de PA	Nombre de Mena
NORD	228	37	6	40	8	25	5	0
MAROLLES	264	26	13	39	22	10	6	0
LAEKEN	980	784	0	30	0	15	15	0
TOTAL	1472	847	19	109	30	50	26	0

# Public francophone avec CEB (pas de diplôme plus élevé)

Combinaisons	]	Nombre mo	yen d'heure	s de particip	ation pa	ar person	nne	
d'activités suivies par le public	Heures de formation linguistique	Heures d'activités (hors formation linguistique)	Heures d'accompagnement social individuel	Nombre de personnes	Dont nombre de personnes déjà présentes en 2012	Nombre de femmes	Nombre de PA	Nombre de Mena
NORD	130	30	0	14	4	11	1	0
MAROLLES	234	20	5	15	4	6	11	0
LAEKEN	1176	784	0	10	0	5	5	0
TOTAL	1540	834	5	8	22	17	17	0

# Public non francophone et sans CEB

QUARTIER	Heures de formation linguistique	Heures d'activités (hors formation linguistique)	Heures d'accompagnement social individuel	Nombre de personnes	Dont nombre de personnes déjà présentes en 2012	Nombre de femmes	Nombre de PA	Nombre de Mena
DIXMUDE- BEGUINAGE	960	120	2	29	14	18	0	0
LAEKEN	1629	1241	110	213	33	165	97	0
MAROLLES	814	215	32	151	100	129	38	0
NORD	756	122	7	229	119	140	37	0
SENNE	4297	1432	155	922	351	600	591	0
TOTAL	8456	3130	306	1544	617	1052	763	0

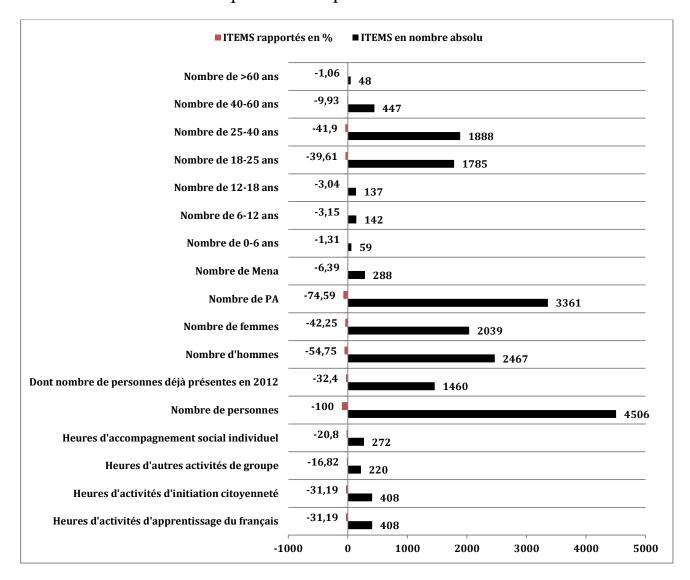
# Public non francophone avec CEB (pas de diplôme plus élevé)

QUARTIER	Heures de formation linguistique	Heures d'activités (hors formation linguistique)	Heures d'accompagnement social individuel	Nombre de personnes	Dont nombre de personnes déjà présentes en 2012	Nombre de femmes	Nombre de PA	Nombre de Mena
DIXMUDE-BEGUINAGE	960	120	2	43	25	25	0	0
LAEKEN	1265	647	12	109	5	90	17	0
MAROLLES	494	128	5	32	16	24	6	0
NORD	756	125	7	258	92	133	37	0
SENNE	1295	596	27	716	76	399	650	24
TOTAL	4770	1616	53	1158	189	671	710	24

Public non francophone avec niveau supérieur au CEB

QUARTIER	Heures de formation linguistique	Heures d'activités (hors formation linguistique)	Heures d'accompagneme nt social individuel	Nombre de personnes	Dont nombre de personnes déjà présentes en 2012	Nombre de femmes	Nombre de PA	Nombre de Mena
DIXMUDE-BEGUINAGE	720	120	2	115	37	63	0	0
LAEKEN	232	297	12	43	3	34	0	0
MAROLLES	614	128	14	62	17	43	44	0
NORD	756	125	7	248	108	170	88	0
SENNE	1295	596	27	344	176	157	274	0
TOTAL	3617	1266	62	812	341	467	406	0

## 5-3 Primo-arrivants : variables quantitatives exprimées en nombres absolus et en %

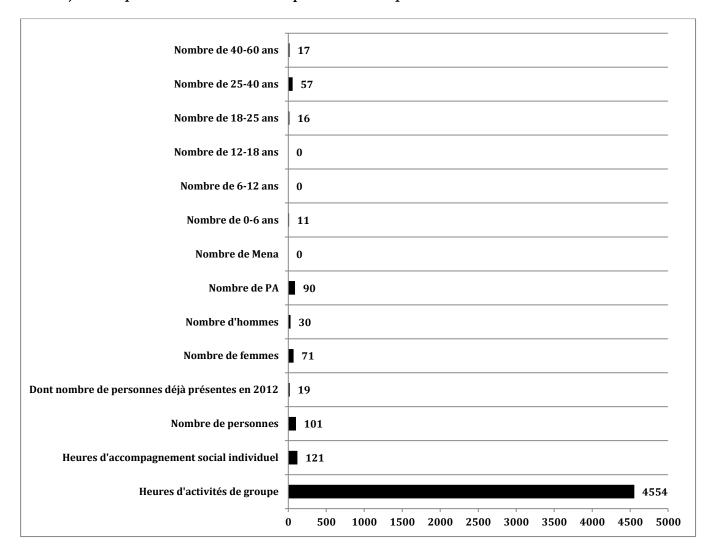


En ce qui concerne les trois actions destinées aux primo-arrivants, 1.036 heures d'activités ont bénéficié aux usagers : 408 heures d'activités d'apprentissage du français (39,38% de l'effectif global), 408 heures d'initiation citoyenne (39,38%) et 220 heures d'autres activités de groupe (21,24%).

4.506 primo-arrivants ont bénéficié au moins ponctuellement de ces heures d'activités. Soit, un rapport de 2.467 hommes pour 2039 femmes (54,75% et 42,25%) dont un peu moins d'un tiers était déjà de passage en 2012 (32,4%). Soulignons qu'à l'inverse des activités Alpha/Fle, les projets primo-arrivants sont davantage fréquentés par les hommes.

**3.361 usagers de ces actions sont des primo-arrivants (74,59% de l'effectif global**). Ce qui est considérable compte tenu de la définition restrictive du primo-arrivant retenue par la Cocof (moins de 3 ans sur le territoire). Les 18-60 ans sont majoritaires en formant un peu moins de 92% de l'effectif global.

# 5-4 Projets complémentaires : variables quantitatives exprimées en nombres absolus



Les deux projets complémentaires ont globalement desservi 4.554 heures d'activités de groupe et 121 heures d'accompagnement individuel. Ces deux projets accueillent ensemble 101 usagers dont 90 primo-arrivants, 71 femmes et 30 hommes, pour la plupart des adultes (74 usagers ont entre 25 et 60 ans). Les 11 enfants de moins de 6 ans reviennent à la Halte-garderie.

Globalement, l'unique projet transversal du contrat communal a desservi 585 heures d'activités, accueilli plus de 6.012 usagers parmi lesquels figurent pas moins de 4.000 enfants dont 960 qui n'ont été comptabilisés qu'une seule fois, 3.600 femmes et 2.412 hommes (65% et 35% de l'effectif global).

### 6- CONCLUSION GENERALE

## 1- De l'état des lieux de l'action associative globale du contrat communal : cohésion sociale

Le contrat communal dessert 43 actions prioritaires. 23 actions de soutien scolaire (53% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 3 actions destinées aux primo-arrivants, 2 projets complémentaires et un projet transversal. A l'échelle des quartiers, le quartier Senne dessert 8 actions de soutien scolaire, 4 actions d'alphabétisation, un projet destiné aux primo-arrivants et un projet complémentaire. Le quartier des Marolles dessert 5 actions de soutien scolaire, 2 actions d'alphabétisation et un projet destiné aux primo-arrivants. Le quartier Nord dessert 5 actions de soutien scolaire et 3 actions d'alphabétisation. Le quartier Noh dessert 2 actions de soutien scolaire. Dixmude-Béguinage dessert un projet d'alphabétisation et enfin, Laeken dessert 3 actions de soutien scolaire, 2 actions d'alphabétisation, une action destinée aux primo-arrivants, un projet complémentaire et un projet transversal.

### A- Soutien scolaire

Un total de 193 activités est desservi par les membres-opérateurs du contrat communal. L'aide aux devoirs (21 activités), la remédiation (20 activités), les activités socioculturelles (20 activités), les activités festives et citoyennes (16 activités) somment approximativement 48% de l'effectif global des activités. L'offre d'activités en soutien scolaire est saturée pour l'ensemble des membres-opérateurs du contrat communal (30 à 85% des projets par type d'activités).

Etat des collaborations: les collaborations qui ont trait aux rapports entre « les écoles et les associations » s'articulent d'abord autour de : l'impulsion d'une trajectoire individuelle, la prise en charge d'une médiation familiale, les projets en immersion dans des établissements scolaires, des collaborations de type pédagogique, la gestion des conflits ou des collaborations qui perpétuent les logiques formelles entre l'école et les associations. Sur les limites de ces collaborations, les acteurs associatifs ne manquent pas de souligner: l'hermétisme des établissements scolaires, la logique népotiste des réseaux, la logique de survie de certains parents, le conservatisme du corps enseignant et les difficultés organisationnelles (horaires incompatibles, contacter les écoles, absences et turn-over important des enseignants).

Les collaborations qui ont trait aux rapports entre les « associations et les familles » s'articulent d'abord autour: du partage des ressources du quartier (offre en soutien scolaire), l'aide aux familles les plus vulnérables, la décrue de l'angoisse parentale, la médiation familiale, la conscientisation des familles en face de leurs rôles parentaux et l'élaboration d'outils pédagogiques adaptés. Sur les limites de ces collaborations, les acteurs associatifs ne manquent pas de souligner : la précarité et le déficit linguistique des parents, l'irrégularité des enfants, l'inadéquation des attentes entre parents et associations, le décrochage parental et les publics adolescents difficiles et qui font la loi chez eux.

En ce qui concerne le réseau, la plupart des associations usent de ce potentiel pour étendre leur marge de manœuvre (accueil des usagers, personnes ressources), répondre à des manquements du dispositif (plateforme locale d'alphabétisation) ou pour tenter de surmonter des manquements particuliers à certains quartiers (partenariat logistique dans le quartier Senne par exemple).

Globalement, ce réseau est constitué surtout d'intervenants sociaux (10 acteurs) et culturels (13 acteurs). Le réseau fait appel le plus souvent à des organismes publics communaux et des asbl soutenues (écoles, PMS, CPAS, Bravvo, associations locales) et beaucoup moins aux syndicats et aux Comités de quartier. Les dispositifs de concertation sont bien exploités (Coordinations sociales des quartiers, PCS, Sisp); les approches méthodologiques individuelles et collectives sont plus utilisées que l'approche communautaire et on fait souvent appel à des professionnels indépendants (psychologue, logopède, pédopsychiatre...).

La nature des difficultés qui font appel au réseau concerne d'abord l'école (20 actions), l'emploi et la formation (14 actions), la médiation (13 actions), la famille (12 actions) et le logement (11 actions). Soit, d'une part, des difficultés qui influent sur la scolarité des enfants. D'autre part, des difficultés qui pointent une fois encore, le manque de ressources matérielles dans les quartiers populaires.

Deux tiers des acteurs du soutien scolaire estiment que l'impact du réseau sur le travail associatif renforce la cohabitation dans les quartiers: extension de l'offre des activités, renforcement de l'initiative locale, complémentarité des activités spécifiques, image positive du quartier, renforcement des compétences et de l'autonomie des habitants, plus d'interculturalité et de convivialité, partenariat intégré et complémentaire : (centre culturel, école, association);

- développe une meilleure connaissance de l'environnement : analyse des besoins locaux, meilleure connaissance des infrastructures du quartier, meilleure information, déplacement des usagers dans les structures du quartier, naissance de projet collectif (potager), meilleure compréhension du système institutionnelle, des services communaux, découverte du patrimoine et de l'histoire du quartier, renforcement des choix de l'usager (shopping scolaire)...

En ce qui concerne le soutien à la parentalité, le réseau dispose de plusieurs personnes ressources : référent aide à la jeunesse (Bravvo), suivi psychologique, thérapeutique, logopédique, service de médiation familiale, service d'information scolaire (Nota Bene), aide au logement, agent de proximité chargé de faciliter le dialogue entre les habitants (Bravvo) et groupe institutionnel homogène qui se réserve le droit d'interpeller le politique.

En termes de partenariat, les acteurs du soutien scolaire ont tissé 82 partenariats (24 : Marolles, 19 : Senne, 17 : Nord, 14 : Laeken et 8 : Noh). Trois quarts de ces partenariats sont intra-communaux pour un quart de partenariats extra-communaux. Le partenariat de projet (44), l'emporte sur le partenariat logistique (22) et le partenariat de formation est moins important (5).

297 activités sont concernées par le partenariat. Les activités français/CEB (59 partenariats), l'aide aux devoirs (37 partenariats), les activités socioculturelles (29 partenariats), les activités citoyennes (28 partenariats), et la remédiation (20 partenariats) englobent plus de 58% des activités qui font appel au partenariat. Lorsqu'on affine ces données par quartier, on constate que le français est une problématique qui persiste dans tous les quartiers (20% des activités concernées par le partenariat), que les Marolles sollicitent un nombre important de partenariats à l'égard des activités citoyennes et socioculturelles tandis que le quartier Senne est à la recherche de partenaires spécialisés dans l'aide aux devoirs et la remédiation. Cette physionomie semble démontrer que la culture scolaire est plus globale dans les Marolles et plus traditionnelle dans le quartier Senne. Toutefois, le fait que le quartier Senne accueille deux fois plus d'usagers sur son territoire (1.010 usagers contre 500 dans les Marolles) explique sans doute la recherche de « ces partenaires spécifiés » dans le quartier Senne (besoin de locaux et de ressources humaines). Le quartier Laeken se démarque vis-à-vis des activités socioculturelles (7 partenariats), le quartier

Nord est plutôt penché sur *l'aide aux devoirs* (10 partenariats), la *remédiation* (5 partenariats) et la *lecture* (5 partenariats). Enfin, le quartier Noh privilégie plutôt *l'aide aux devoirs* (5 partenariats). La couverture d'activités de soutien scolaire moins importante dans ce quartier explique sans doute cette particularité. A partir de cette lecture, on peut conclure que les quartiers Senne et Nord présentent des profils relativement similaires (ils sont plus orientés vers le soutien scolaire individuel) et que les quartiers Marolles et Laeken se penchent davantage sur une approche plus globale du soutien scolaire. Enfin, Noh semble compenser le déficit de structures de soutien scolaire dans le quartier (soutien scolaire individuel) alors que la couverture en établissements scolaires est relativement importante dans le quartier.

En ce qui concerne les publics, d'après le registre d'inscription des associations, le soutien scolaire accueille un volume global de 2.527 usagers<sup>17</sup>. Avec 1.010 unités (40% de l'effectif global), c'est le quartier Senne qui accueille le plus gros volume d'usagers du soutien scolaire. Viennent ensuite, le quartier Nord et ses 617 unités (25%), les Marolles et ses 500 unités (20%), Laeken et ses 331 unités (13%) et enfin, Noh et ses 69 unités (3%).

D'après le lieu de provenance de l'établissement scolaire de l'enfant, 86% des usagers du soutien scolaire suivent leur scolairé dans les établissements de 1000 Bruxelles ou situés à Laeken (2.185 usagers sur 2.527). Ce qui de facto, fait de l'offre de soutien scolaire communal un service extrêmement territorialisé destiné au premier chef, aux jeunes des quartiers populaires fréquentant les écoles du quartier (1000 Bruxelles, Laeken).

En ce qui concerne **les avantages des actions de soutien scolaire**, les responsables soulignent surtout le caractère global de l'offre des activités en soutien scolaire (aide aux devoirs, éducation, activités socio-créatives et prévention de l'insécurité), l'accompagnement simultané du jeune et des parents, les compétences pédagogiques des enseignants et de l'équipe et l'ancienneté, la reconnaissance des habitants du quartier.

Les difficultés des activités de soutien scolaire ont trait au manque de matériel, de locaux et de moyens financiers, la difficulté à mobiliser les parents, un certain laxisme des politiques et l'irrégularité des enfants.

Données quantitatives : d'après les données transmises, 32.042 heures d'activités ont été desservies aux usagers du soutien scolaire. 16.237 heures d'activités liées à des compétences scolaires (50,67 % de l'effectif global d'heures d'activités), 14.809 heures d'activités de groupe (46,22%) et 996 heures d'heures d'accompagnement individuel (3,11%).

En termes des publics<sup>18</sup>, un total de 4.406 usagers est accueilli par les 23 actions de soutien scolaire. 1.762 usagers dans le quartier Senne (40% de l'effectif global), 1.137 dans le quartier Nord (25,8%), 1.034 dans les Marolles (23,47%), 150 à Noh (3,4%) et 323 à Laeken (7,33%). Sur ces 4.406 usagers, 3.044 étaient déjà inscrits en 2012 (69% de l'effectif global). Ce public comporte 1.919 femmes pour 2.487 hommes, respectivement, 43,55% et 56,55% de l'effectif global. 450 usagers sont des primo-arrivants (10,09%) et 33 sont des mineurs non accompagnés (0,75%). En ce qui

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Selon la provenance de l'établissement scolaire de l'enfant

<sup>18</sup> Il faut noter ici une incohérence qui subsiste entre les données récoltées dans les fichiers Excel envoyés par les responsables associatifs et les données rapportées à la « question 1.9 du questionnaire intelligent » : « provenance des établissements scolaires des enfants ». Soit, 4.406 usagers d'après le rapportage des fichiers Excel contre 2.527 enfants accueillis selon la provenance de leur établissement scolaire. Cet écart de 1.879 est difficilement explicable même s'il fallait tenir compte de l'échantillon des parents qui ne peut sommer 42% de l'effectif global des usagers du soutien scolaire.

concerne les classes d'âges, les 6-12 ans forment 46,39% et les 12-18, 43,23% des effectifs globaux. Soit, 89,62% des activités de soutien scolaire destinées aux 6-18 ans.

## B- Alphabétisation et primo-arrivants

Un total de 93 activités est organisé, intégré à la formation ou organisé par les partenaires des projets d'alphabétisation. Les visites et sorties culturelles, le calcul, les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie, l'informatique, les TIC et les ateliers personnalises sont intégrés à la formation linguistique ou organisés par les partenaires associatifs. Les activités de préparation au CEB et au permis de conduire ne sont pas organisées par l'associatif.

11 projets sur 14 (78% des projets) déclarent que l'activité Alpha/Fle est le travail principal de l'association. 11 des 14 projets d'alphabétisation sont saturés.

Le réseau est constitué d'intervenants sociaux (13 acteurs) et culturels (10 acteurs). Il fait appel le plus souvent à des organismes publics communaux et des asbl soutenues (écoles, PMS, CPAS, Bravvo, associations locales), beaucoup moins aux syndicats et Comités de quartier. Les dispositifs de concertation sont bien exploités (plateforme locale d'alphabétisation, plateforme ISP-Alpha *Lire et Ecrire*, coordination sociale des quartiers, Réseau les quais); les approches méthodologiques individuelles et collectives sont plus utilisées que l'approche communautaire et l'usage de personnes ressources ou les rencontres entre professionnels du secteur sont nombreuses.

La nature des difficultés qui font appel au réseau concerne d'abord le logement (14 actions), la santé et la formation (13 actions) et l'école (10 actions). Soit, de manière plus exacerbée qu'en soutien scolaire des difficultés qui se rapportent toutes aux ressources matérielles, à l'insertion ou aux besoins primaires des apprenants.

L'impact du réseau sur le travail associatif renforce la cohabitation : extension de l'offre, ce qui permet un meilleur accueil des primo-arrivants, mixité sociale, sentiment de sécurité, valorisation des apprenants, rencontre des publics, meilleur accompagnement individuel et davantage de réflexivité;

- développe une meilleure connaissance de son environnement : meilleure connaissance de l'offre du quartier, circulation des apprenants dans les différentes structures du réseau, orientation vers des structures spécifiques, déconstruction des barrières culturelles et des tabous, ce qui décloisonnent les publics, élargissement de l'horizon géographique des publics et choix réfléchis des apprenants qui ont une meilleure connaissance de l'offre du quartier.

En matière de partenariat, les actions Alpha/Fle ont tissé 65 partenariats (Senne: 18, Marolles: 17, Laeken: 12, Dixmude-Béguinage: 10 et 8 au quartier Nord). 5 projets Alpha/Fle bénéficient de l'aide d'un détaché pédagogique de Lire et Ecrire (3,9 E.T.P.). Le partenariat de projet est le plus sollicité (37), juste devant le partenariat logistique (24) et le partenariat de formation (2). On constate que le partenariat logistique est plus important dans le quartier Senne, que le partenariat de projet est plus développé dans les Marolles et à Dixmude-Béguinage et que Laeken et le quartier Nord font appel de manière équilibrée à ces deux types de partenariats.

Le rôle de ces partenariats s'articule autour de : l'information, l'échange de pratiques et la coordination de l'alphabétisation (21), la location et le prêt des locaux (16), le soutien pédagogique, méthodologique et administratif (11), le renforcement du personnel (4) et l'accueil des publics (1).

217 activités sont concernées par le partenariat. Ce travail vise surtout les activités de français/CEB (50 unités), la recherche d'information (18 unités), le développement de partenariats pour améliorer le parcours de l'apprenant (24 unités), les ateliers personnalisés (14 unités) et les visites, sorties culturelles (14 unités). Ces cinq catégories englobent plus de 55% des activités concernées par le partenariat. Le partenariat outils et préparation CEB sont forts sollicités dans le quartier Senne, l'évaluation parcours à Laeken, l'accompagnement partenariat dans les Marolles et le « français CEB » fait systématiquement appel à des partenaires dans l'ensemble des périmètres d'intervention du contrat communal.

Sur les avantages de ce partenariat, les acteurs associatifs ne manquent pas de souligner : une meilleure diversification de l'offre sociale, l'harmonisation des contenus et des tests de positionnement, le soutien logistique, la réorientation des publics vers des partenaires ou encore, le développement de l'approche communautaire. Sur les difficultés inhérentes au partenariat, les acteurs associatifs soulignent le manque d'outils adaptés aux publics accueillis, le manque d'une stratégie commune en matière d'alphabétisation, la confrontation des cultures et systèmes de valeurs, l'excroissance des réunions de travail, les projets de partenaires trop théoriques et peu adaptés aux réalités de terrain.

Les 14 projets d'alphabétisation ont constitué 96 groupes d'apprenants : 77 groupes mixtes et 19 groupes non mixtes. Les causes inhérentes à la constitution de groupes non mixtes sont dues au refus de certaines populations d'intégrer des groupes mixtes pour des questions religieuses ou culturelles, le choix délibéré de l'association de ne pas constituer des groupes mixtes (au moins une partie des groupes), l'impératif catégorique : formation d'un groupe d'hommes à l'apprentissage d'un métier (bâtiment), les horaires incompatibles aux disponibilités des groupes d'hommes au travail.

Trois actions prioritaires du contrat communal couvrent l'axe dédié aux primo-arrivants. Un seul de ces trois projets est saturé (15 personnes non accueillis : 10 hommes et 5 femmes). Sur les types d'activités, l'ensemble des thématiques organisées en 2012 sont reprises en 2013 et le panel divers des activités est toujours organisé par une à deux associations, rarement les trois simultanément. Seule l'apprentissage du français est organisé par les trois projets du contrat communal simultanément. Ce type d'activité est saturé de même que les séances d'information.

En ce qui concerne le partenariat attenant aux trois projets dédiés aux primo-arrivants : 13 partenariats ont été contractés, 8 partenariats de projets et 5 partenariats logistiques, principalement 4 avec des organismes publics communal, 2 avec des organismes publics supra-communal, 3 avec des asbl soutenues. Les activités les plus concernées par le partenariat visent *l'apprentissage du français* (5), le soutien scolaire (5), la découverte des services publics (4), l'ISP (2) et service juridique, centre doc et outils (1).

Sur le rôle du partenariat, citons : la recherche d'information sur le marché du travail, la législation et l'offre de formation, l'information sur les écoles et écoles de devoirs, les rencontres conviviales, le théâtre et animations culturelles, l'orientation et animations citoyennes et la régularisation des séjours.

Les 18 groupes constitués par les trois projets dédiés aux primo-arrivants sont mixtes (mixité de genre et culturelle).

En ce qui concerne les avantages des 14 actions d'alphabétisation et des 3 actions dédiées aux primo-arrivants, les responsables associatifs soulignent surtout l'ancienneté de la structure, la confiance des habitants du quartier, l'insertion dans un réseau spécialisé, les qualités de la permanence sociale (suivi individuel), la qualité de l'infrastructure, la qualité des activités citoyennes et les qualités de l'équipe (militante et dévouée). Les

difficultés rencontrées ont trait au manque d'infrastructure, le besoin de moyens financiers, l'absentéisme et l'irrégularité des publics, la difficulté de constituer des classes homogènes malgré les tests de positionnement, les bénévoles instables et les horaires incompatibles avec leur disponibilité, enfin, la demande croissante du public non prise en charge.

Données quantitatives : 27.993 heures d'activités ont été desservies aux apprenants des activités Alpha/Fle. 19.855 heures de formation linguistique (70,92% de l'effectif global), 7.693 heures d'activités hors formation linguistique (27,48%) et 445 heures d'accompagnement individuel (1,6%).

3.662 apprenants ont bénéficié des activités Alpha/Fle répartis entre 1.400 hommes (38,23%) et 2.262 femmes (61,77%) dont 1.185 étaient déjà inscrits en 2012 (32,36%). On peut signifier que les actions Alpha/Fle sont davantage destinées aux femmes à l'inverse du soutien scolaire qui accueille plus d'hommes.

Un peu plus de la moitié des apprenants accueillis en Alpha/Fle sont des primo-arrivants (1.922 apprenants, 52,48% de l'effectif global). Cet effectif est important compte tenu de la définition restrictive du primo-arrivant retenue par la Cocof (moins de 3 ans sur le territoire). Les 18-60 ans sont les effectifs les plus importants des activités Alpha/Fle et les Mena peu nombreux (24 Mena).

Les heures d'activités destinées aux publics non francophones sans CEB (11.892 heures : 42,48% de l'effectif global du rendement associatif), les heures d'activités destinées aux publics non francophones avec CEB (6439 heures : 23%) et les heures d'activités destinées à des publics non francophones ayant des qualifications supérieures au CEB (4.945 heures : 17.66%), somment plus de 83% de l'effectif global des heures Alpha/Fle.

Dans le même sens que les heures d'activités, les publics non francophones sans CEB (1.544 apprenants), les publics non francophones avec CEB au maximum (1.158 usagers) et les publics non francophones ayant des qualifications supérieures au CEB (812 usagers) sont les principaux effectifs des activités Alpha/Fle : un total de 3.514 usagers, soit 96% de l'effectif global des publics accueillis par ces associations.

En ce qui concerne les trois projets destinés aux primo-arrivants, 1036 heures d'activités ont bénéficié aux usagers : 408 heures d'activités d'apprentissage du français (39,38% de l'effectif global), 408 heures d'initiation citoyenne (39,38%) et 220 heures d'autres activités de groupe (21,24%).

4.506 primo-arrivants ont bénéficié au moins ponctuellement de ces heures d'activités. Soit, un rapport de 2.467 hommes pour 2039 femmes (54,75% et 42,25%) dont un peu moins d'un tiers était déjà de passage en 2012 (32,4%). Soulignons qu'à l'inverse des activités Alpha/Fle, les projets primo-arrivants desservent davantage un public d'hommes.

## C- Projets complémentaires et projet transversal

Deux projets complémentaires attachés aux priorités Alpha/Fle font partie intégrante du contrat communal. Une « Halte-garderie » ayant contracté une convention de partenariat avec deux membres-opérateurs du contrat communal, une seconde association proposant un projet d'expression artistique « projet EOLE » à deux groupes alpha qui fréquentent un membre-opérateur du contrat communal (Laeken). Le premier projet n'a pu répondre à 82 demandes tandis que le second n'est pas saturé : le public qu'il prend en charge est conventionné.

Chacun des partenaires est lié par une convention de partenariat et une évaluation globale du projet est réalisée conjointement entre les associations contractantes. Les deux projets complémentaires ont

globalement desservi 4.554 heures d'activités de groupe et 121 heures d'accompagnement individuel. Ces deux projets accueillent ensemble 101 usagers dont 90 primo-arrivants, 71 femmes et 30 hommes, pour la plupart des adultes (74 usagers ont entre 25 et 60 ans). Les 11 enfants de moins de 6 ans reviennent à la Halte-garderie.

Un seul projet transversal fait partie intégrante du contrat communal. Ce projet dessert trois types d'action : le projet « Lire dans les parcs »; le projet « Lire dans les plaines de jeux du Service de la Jeunesse » et « J'Adore-lire ». En ce qui concerne le partenariat, les Amis des bibliothèques ont tissé plus de 45 partenariats : 33 partenariats intra-communaux, 11 partenariats extra-communaux et 1 partenariat extranational (France). 36 collaborations ont trait au partenariat de projet, 4 au partenariat de formation et quatre reviennent à la catégorie « autres ». Ces partenariats bénéficient largement aux associations du contrat communal. Le projet transversal offre des activités de type : lieux de rencontre (16), services aux associations (9), des initiatives culturelles (8), de espaces de formation (6), des activités citoyennes (4) et un colloque...

L'unique projet transversal a desservi 585 heures d'activités, accueilli plus de 6012 usagers parmi lesquels figurent pas moins de 4.000 enfants dont 960 qui n'ont été comptabilisés qu'une seule fois, 3.600 femmes et 2.412 hommes (65% de l'effectif global).

# 2- Analyse des besoins communaux

- A- Etat des besoins : si l'on se réfère à l'analyse des besoins communaux tant à l'échelle du territoire, qu'à l'échelle plus réduite des quartiers, une série de besoins persistent :
- la jeunesse et boom démographique : les moyennes communales ou par quartier, tels que le taux de natalité communal (1,94 contre 1,74 de moyenne régionale) ; l'âge moyen communal (36 ans et 3 mois contre 37 ans et 5 mois de moyenne régionale) le coefficient de séniorité (écart de 15% entre le quartier Anneessens et Mutsaard), la répartition moyenne du nombre de places d'accueils pour enfant qui ne reflète pas toujours les besoins des quartiers (ex : 0,13 de moyenne pour Vieux Laeken Est contre 1,14 de moyenne pour le quartier européen qui abrite une population plus vieille) révèlent l'importance de « la jeunesse » dans la commune. On sait par ailleurs, que cette jeunesse est très présente dans les quartiers du Pentagone où le taux de croissance naturelle (accroissement naturel de la population) ne cesse de grimper.
- l'accès à la propriété et au logement social : un logement social pour 29,33 habitants à Bruxelles-Ville contre un logement social pour 21,6 habitants en Région Bruxelloise alors même que la couverture régionale en logements sociaux ne dépasse pas les 8% et que 45.000 ménages sont toujours en attente d'un logement social. Par ailleurs, la répartition inégale de la population entre secteurs statistiques (5.815 habitants : Anneessens, 708 habitants : Haren) accentue encore davantage ce besoin en logements bon marché. Enfin, les quartiers centraux de Bruxelles-Ville concentrant les bas revenus, peu de propriétaires, des taux de chômage importants (surtout les jeunes chômeurs de longue durée), ces périmètres contrastent de plus en plus avec les lotissements pavillonnaires (Pagodes, Mustsaard, Haren) profitant d'un espace stable, d'un « entre-soi » sécurisant, de revenus plus aisés et d'un accès à la propriété plus important.
- l'emploi et l'accès à des revenus décents : citons le revenu moyen par habitant (écart de plus de 85% entre les quartiers Marolles, Anneessens et Mutsaard), le taux de chômage (écart de 30% entre Anneessens, Marolles et Haren) et le taux de chômage des jeunes (écart de 30% entre Marolles et Mutsaard).

- mobilité importante des habitants de la commune (effet de gentrification): les quartiers : Louise, Blaes, Ambiorix et Bourse concentrent des populations très mobiles qui résident transitoirement dans les quartiers centraux de la commune. A proximité de ces secteurs qui accueillent des classes moyennes enclines à profiter des politiques de « revitalisation urbaine » résident des publics populaires tout aussi livrés à la mobilité résidentielle mais dépourvus eux, de revenus décents et des niveaux d'instruction monnayables. La « désorganisation » gagne alors progressivement ces quartiers où il n'est pas aisé pour l'associatif de tisser des liens solides et durables avec des publics volatiles.
- la discrimination à l'embauche : si l'on rapporte le profil de qualification des résidents de certains secteurs statistiques au nombre théorique de chômeurs que ces zones résidentielles sont censées abritées compte tenu des moyennes régionales, on constate qu'à compétences égales les habitants des secteurs : Coin des cerises, Saint-Thomas, Blaes sud ont du mal à faire valoir leur diplôme sur le marché du travail (écart de 400 points entre Ambiorix et Blaes sud). Soit, huit fois moins de chance d'être recruté à compétences égales lorsqu'on réside dans l'un des secteurs statistiques relégués.
- les primo-arrivants: Bruxelles-Ville abrite 19.661 primo-arrivants. Soit, 17,8% de la part total des primo-arrivants de la Région Bruxelloise. L'équipement social important, la forte attractivité du centre-ville, la proximité des gares et la recherche des solidarités primaires attirent en masse ces populations vers la commune. Si une partie importante de ces primo-arrivants jouit de statuts confortables (« eurocrates » installés dans le quartier européen, Royal, le Sablon, Ambiorix), une partie non moins importante de ces effectifs ressort des statuts de réfugiés politiques, économiques et déambulent comme des bateaux ivres dans les Marolles, aux Béguinages, dans le quartier Senne où dans l'attente des beaux jours, ils échouent dans l'associatif.
- la fracture scolaire: bien que Bruxelles-ville peut se prévaloir d'une couverture importante en infrastructures scolaires, l'accès aux écoles et les rythmes scolaires diffèrent bien souvent en raison de l'espace résidentiel de l'élève. Ainsi, à l'échelle statistique on constate que le retard scolaire d'un jeune qui réside à 1000 Bruxelles (zone du pentagone) est toujours plus important que celui d'un jeune qui évolue à *Noh*, ou *Haren* et contraste de plus belle avec les moyennes régionales (retard de 2 ans et plus: première année (+5,15%), cinquième professionnelle (+8,25%). Aussi, on constate que l'offre en soutien scolaire, tous types d'activités confondues est toujours saturée (taux de saturation: 88% pour le *français*, 85,21% pour *l'aide aux devoirs*, 70% pour la *remédiation*), que le quartier Senne qui abrite des publics infra-qualifiés en masse dessert à lui seul, 40% de l'offre global en soutien scolaire et que sur les 2.527 usagers réguliers du soutien scolaire associatif, 2.185 fréquentent les établissements scolaires de 1000 Bruxelles ou de Laeken. Une analyse plus poussée de ces données permettrait de dresser une corrélation entre les publics desservis et les filières de formations poursuivies (les écoles qui offrent un enseignement professionnel et de qualification étant plus représentées dans le fichier transmis par les associations)<sup>19</sup>.
- B- Rencontre de l'offre associative et des besoins recensés: dans l'ensemble, on peut estimer que l'offre associative répond adéquatement à des besoins communaux. La fracture scolaire et les primo-arrivants étant deux priorités communales de la plus haute importance, il faut reconnaître que les choix retenus lors du dernier quinquennat en matière de cohésion sociale répondent à des impératifs catégoriques. Néanmoins, il faut également admettre que les actions associatives ne

\_

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Il serait pertinent que le Cracs réalise cette analyse à l'échelle régionale. Notre intuition tend à défendre l'hypothèse que les activités de soutien scolaire sont une sorte de deuxième chance d'instruction pour les publics populaires qui n'ont pas eu la chance de fréquenter des établissements scolaires décents.

répondent que partiellement aux besoins communaux recensés dans ce travail. Si l'on schématise grossièrement, on peut affirmer que les projets mis en œuvre par l'associatif sont plutôt orientés vers « l'intégration » des usagers dans une société démocratique alors que les besoins matériels des usagers de l'associatif trouvent rarement une réponse tangible. Ainsi, d'une part, l'apprentissage de la langue, le soutien parental, le soutien scolaire, l'accueil des primo-arrivants et l'ensemble des initiatives socioculturelles contribuent surtout à renforcer les « capacitations » des usagers. D'autre part, la recherche d'un logement social, l'accès à la propriété, à un emploi, à une crèche ou même une école, restent des attentes fortes et peu solutionnées sur le terrain. D'autant que ces besoins sont fortement concentrés dans des espaces confinés. Il faut alors conclure que les actions associatives visent surtout à accompagner, valoriser, soutenir les publics précaires dans leur chance d'insertion sans pour autant étendre l'éventail des opportunités facilitant leur intégration socioéconomique dans la ville. En d'autres termes, donner des outils qui permettront aux publics populaires de renforcer leur positionnement dans la vaste compétition livrée à l'ensemble des bruxellois sur le partage des ressources et opportunités. C'est pourquoi, « l'empowerment associatif » ne peut se passer d'une volonté politique forte orientée sur l'offre de logements, d'emplois et d'un équipement social décent.

Sur les besoins qui émergent des rapports associatifs, quatre types de besoin sont proéminents :

- l'apprentissage du français : dans toutes ses variantes (français/CEB, remédiation, cours de français), le travail sur la « langue française » est un besoin criant du secteur associatif. Que ce soit en soutien scolaire en Alpha/Fle ou dans les activités adressées aux primo-arrivants, les activités de français sont toujours saturées, se rabattent sur l'aide du réseau ou du partenariat et relèvent souvent d'une demande insolvable.
- le soutien à la parentalité: plus de la moitié des difficultés signalées par l'associatif en matière de relations familles associations pointent les conduites anomiques, le décrochage ou l'angoisse parentale. Cette difficulté est d'autant préjudiciable que dans le même temps, les acteurs associatifs signalent la défection de l'école.
- l'hermétisme des établissements scolaires et le besoin de créer des ponts entre ces deux rives (écoles, associations): plus de la moitié des difficultés signalées par l'associatif en matière des relations écoles associations, pointent le népotisme, l'hermétisme, le manque de communication avec les écoles. Si cette demande revêt certainement une demande de reconnaissance du tiers secteur, il semble important de créer des espaces de concertation institués qui rassembleront l'ensemble de ces acteurs en présence des responsables politiques. D'autant que dans les quartiers populaires, l'associatif (activités de soutien scolaire) est en passe de substituer l'école.
- la permanence sociale individuelle et le service d'ombudsman : les acteurs associatifs sont inondés de demandes ayant trait à la recherche d'un logement, d'un emploi, d'une école, d'une aide pour une procédure de régularisation, de cas de discrimination... Ces demandes relèvent pour la plupart d'un accompagnement individuel et de procédures censées gardienner les droits individuels des citoyens ou en « passe de le devenir ». Citons l'emblématique : « on exclut les pauvres, pas la pauvreté! ». Des services d'ombudsman aptes à protéger les publics vulnérables et à exercer un contrôle sur les services publics « chancelants » sont plus que nécessaires.
- C- Extension de l'offre associative et de l'offre globale sur le territoire communale : Bruxelles-ville est la commune la plus habitée et la plus vaste de la Région bruxelloise. On peut penser qu'elle revêt une

fonction de «laboratoire social» dès lors qu'une série de dispositifs et de politiques publiques s'enchevêtrent sur son territoire. La proximité du centre-ville, des bureaux, du quartier des affaires, du patrimoine historique, des quartiers résidentiels et populaires impactent d'une forte hétéronomie sociale contribuant à multiplier et à renforcer les politiques de prévention de sécurité, du vivre ensemble et d'insertion socioprofessionnelle. Il est périlleux de répertorier l'ensemble de l'offre sociale communale tant elle foisonne au jour le jour, comme il n'est pas plus aisé d'identifier le recoupement de ces initiatives entre elles. Un répertoire de l'offre sociale peut voir le jour à partir des données récoltées par nos partenaires institutionnels locaux.

Saturation de l'offre associative : d'après le rapportage associatif il existe un état de saturation pour l'ensemble des priorités.

Soutien scolaire: sur les 23 actions proposées par les associations, 18 actions sont saturées. Au total, 727 enfants se sont vus refuser l'accès au soutien scolaire ou ont intégré les longues listes d'attente des associations. Soit, une moyenne de 31,61 enfants par action de soutien scolaire répartis équitablement entre les deux sexes. Sous l'angle typologique des activités, ce sont surtout les activités de *français* (niveau de saturation : 88,88%), *l'aide aux devoirs* (niveau de saturation : 85,21%) et la *remédiation* (niveau de saturation : 70%) qui présentent les plus hauts niveaux de saturation. Cet état de fait s'explique par une série de facteurs interdépendants :

- le confinement des enfants en difficulté scolaire dans les quartiers populaires. D'autant que l'offre de soutien scolaire est desservie dans les locaux associatifs du quartier pour des élèves qui poursuivent leur scolarité dans les écoles du quartier;
- le phénomène d'angoisse scolaire qui pousse systématiquement les parents aux portes des associations ;
- le dualisme scolaire bruxellois départageant l'offre scolaire entre des établissements performants, rigoureux, proches des parents et les écoles bigarrées, gestionnaires du risque où la précarité des élèves rencontre parfois les difficultés du corps enseignant : absentéisme, turn-over important, tensions et conflits de valeurs. Tout se passe alors comme si les parents ayant intégré les lacunes du système scolaire actuel rabattaient leur demande d'instruction au niveau du secteur associatif pour limiter la casse (deuxième chance). Ils espèrent alors que le soutien scolaire associatif viendra pallier le déficit d'instruction de leurs enfants.

Alpha-Fle et primo-arrivants: la situation de l'offre en Alpha/Fle n'est pas plus enviable et pire encore. Sur les 14 actions d'Alpha/Fle desservies aux apprenants, 11 projets sont saturés. Au total, c'est plus de 794 apprenants qui n'ont pas pu s'inscrire aux cours d'Alpha/Fle ou qui ont été renvoyés sur les listes d'attente. Cumulés aux 15 apprenants mis en attente dans l'une des actions dédiées aux primo-arrivants et on obtient 809 apprenants refusés ou mis en attente. Soit, une moyenne de 46,71 apprenants refusés par action Alpha/Fle et cinq par action dédiée aux primo-arrivants, répartie équitablement entre les deux sexes. Là également, cet état de fait s'explique par une série de facteurs interdépendants:

- la forte concentration des primo-arrivants à Bruxelles-Ville : les solidarités primaires, la proximité des gares, l'attrait de l'activité marchande et de l'équipement social au centre-ville, attirent les primo-

arrivants en masse dans la zone du pentagone. La commune abrite ainsi plus de 20.000 primoarrivants (17% de l'effectif régional global);

- la forte concentration des primo-arrivants en Région Bruxelloise: en 2010, 301.913 primo-arrivants ont été répertoriés en Belgique. Cette foule se répartissait à raison de 126.253 primo-arrivants en Flandre (2,02% de la population globale flamande), 64.896 primo-arrivants en Wallonie (1,86% de la population globale wallonne) et 110.764 primo-arrivants en Région Bruxelloise. Soit, plus de 10,17% de la population globale de la capitale;<sup>20</sup>
- l'absence d'une vision intégrée du parcours d'insertion du primo-arrivant : à l'inverse de la politique d'accueil néerlandophone du primo-arrivant centralisée (Inburgering), la politique francophone est décentralisée. Le contexte sociopolitique des années 80, la pilarisation de la société civile ont ponctué sur des pratiques d'accueil multipliées et balkanisées sur le terrain. Bien que *Lire et Ecrire* coordonne depuis quelques années l'alphabétisation en Région Bruxelloise, il demeure sur le terrain une hétérogénéité des pratiques, des méthodes pédagogiques, voire des « visions » de l'alphabétisation. Ces « manières de faire » ne sont pas toujours articulées entre elles et le primo-arrivant souffre d'une absence de cohérence dans sa trajectoire d'insertion. Par ailleurs, la politique d'alphabétisation n'étant pas articulée à celle de l'insertion socioprofessionnelle, le primo-arrivant est rarement relayé vers une préformation qualifiante qui viendrait performer les apprentissages acquis. Il en résulte des parcours en boucle et des acteurs associatifs qui n'ont d'autres choix que d'accueillir des primo-arrivants abandonnés à leur sort.

Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du contrat communal<sup>21</sup>

#### **ATOUTS**

#### FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

- Gain en cohérence : depuis les dernières élections communales (2012), les compétences en matière de cohésion sociale sont attribuées exclusivement à *l'Echevine de l'Instruction Publique de la Jeunesse et de la Petite Enfance* qui administre conjointement avec l'administration de la Cocof le « Programme communal de cohésion sociale » depuis plus d'une décennie. Cette centralisation des compétences en matière de « cohésion sociale » évite l'éparpillement de la gouvernance, la cogestion de ces matières avec une majorité politique fraichement installée au niveau communal tout en pérennisant le travail entamé par les responsables politiques actuels avec leurs partenaires de terrain.
- Stabilité de la coordination locale en place : après une période transitionnelle marquée par une forte instabilité, un turn-over important, la coordination locale actuelle peut compter parmi les effectifs stables des contrats communaux. Cette stabilité profite autant aux partenaires de terrain qu'aux autorités compétentes qui s'adressent désormais à des interlocuteurs qui ont une bonne connaissance de leurs projets associatifs.

\_

 $<sup>^{\</sup>rm 20}$  Présentation Alexandre Ansay : concertation locale de la Ville de Bruxelles du 25 octobre 2013

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Ce tableau a été réalisé par la coordination locale en tenant compte des rapports associatifs, de l'analyse des besoins communaux, des échanges avec les acteurs du terrain lors de nos visites. Cette esquisse doit se confronter aux analyses régionales et celles des autorités compétentes.

- Renforcement des statuts du personnel : le subside quinquennal « cohésion sociale » permet à quelques-uns des membres-opérateurs du contrat communal de recruter du personnel sous des contrats de travail plus stables. Cet atout n'est pas négligeable dans une économie de crédit.
- Emploi dans le secteur associatif : pour Bruxelles-Ville, 70% de l'enveloppe budgétaire attribuée à la cohésion sociale défraie des frais de personnel.
- La logique des axes prioritaires et des projets permet d'évaluer une action dans sa globalité : sur le terrain, les coordinations locales évaluent désormais une action dans sa globalité, peuvent suivre l'évolution d'un projet et répertorier les différentes facettes du projet : (public touché, volume d'heures, personnel engagé, locaux, besoins, difficultés, impact de l'action). Cette manière de faire rompt avec le travail social « en miette » et la balkanisation des pratiques sociales suspendues aux libertés subsidiées. Il y a davantage de clairvoyance.
- Les pratiques de ciblage territorial couvrent une logique de « discrimination positive » reportée non sur les personnes mais plutôt, sur des périmètres d'intervention. Au regard de la segmentation spatiale bruxelloise et infra-communale entre les quartiers aisés et paupérisés, cette approche territoriale de la question sociale semble totalement justifiée.

#### COLLABORATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

- Complémentarité du programme de cohésion sociale avec d'autres politiques publiques (PGV, Contrat de Prévention, Contrat de quartier): les actions mises en œuvre sur le terrain, bien qu'elles se recouvrent parfois, renforcent l'équipement social du quartier et engrangent un maillage institutionnel entre les partenaires locaux (même si ce maillage est moins participatif que managérial)

#### **OFFRES ASSOCIATIVES**

## A- Soutien scolaire:

- Adéquation de l'offre communale aux besoins du terrain et sous-traitance de la crise scolaire: plus de 50% des projets du contrat communal couvrent des actions de soutien scolaire. Vu l'état de saturation de ces actions prioritaires (de 50 à 88%), la forte contribution du réseau et des partenaires associatifs en matière d'aide aux devoirs, la forte insistance des partenaires associatifs sur la fracture de la langue (français), la crise scolaire, l'angoisse et le décrochage parental, le caractère hermétique des établissements scolaires et le confinement des difficultés scolaires dans les quartiers relégués de Bruxelles, on peut se réjouir de la forte contenance du soutien scolaire dans le contrat communal de Bruxelles-Ville. Il faut même reconnaître que dans les zones prioritaires du contrat communal les structures de soutien scolaire se substituent à l'école en prenant en charge une série de déviances tributaires du système scolaire dual (angoisse parentale, décrochage scolaire, remédiation, fracture de la langue, médiation familiale)
- Culture globale comme leitmotiv du soutien scolaire: les acteurs associatifs ne manquent pas de rabrouer les manquements de l'école en brandissant leur étendard qui réclame une « approche globale du soutien scolaire orienté sur l'épanouissement global de l'enfant ». Ainsi, l'accompagnement des familles, la prévention de la délinquance juvénile, les activités socio-créatives, culturelles et les sorties viennent renforcer le travail crucial accompli en matière de remédiation, de soutien scolaire ou d'apprentissage du français.

## B- Alphabétisation et primo-arrivant

- Adéquation de l'offre communale aux besoins du terrain: les 14 actions Alpha/Fle et les 3 actions primo-arrivants desservies par les membres-opérateurs du contrat communal répondent tout autant à des besoins criants. D'autant que Bruxelles-Ville attire les primo-arrivants en masse (17% de l'effectif régional, Région Bruxelloise, qui elle-même abrite une masse importante de primo-arrivants à l'échelle nationale).
- Empowerment et valorisation des primo-arrivants : les acteurs associatifs ne manquent pas de souligner la qualité des initiatives citoyennes desservies, la valorisation des publics, l'ancrage local et les liens de confiance qu'ils ont tissés avec les habitants du quartier, les primo-arrivants. Ces qualités contribuent surtout à renforcer les capacitations, l'estime de soi et le capital symbolique des primo-arrivants

# C- Actions complémentaires et action transversale

- Renforcement de l'offre associative : les projets complémentaires et le projet transversal desservis par les trois membres-opérateurs du contrat communal s'accordent bien à l'esprit de la *circulaire interprétative de l'appel à projet du Programme Régional de cohésion sociale.* Ces trois projets renforcent presque exclusivement les partenaires du contrat communal en accueillant leur public, en mettant à leur disposition des infrastructures et des services ou en offrant des initiatives directement aux habitants des quartiers populaires (ex : lecture dans les parcs).

#### DISTRIBUTION SPATIALE DE L'OFFRE

Extension et renforcement de l'offre associative vers des périmètres déficitaires : renforcement de l'alpha, peu présente dans le contrat communal précédent et recherche d'une meilleure couverture des territoires communaux déficitaires (une action de soutien scolaire complémentaire à Noh, Senne et dans les Marolles et une action Alpha/Fle complémentaire dans les Marolles et Dixmude-Béguinage).

## **FAIBLESSES**

### FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

- Territorialisation d'intervention versus mixité sociale : bien que le ciblage territorial soit justifié dans les communes de la première couronne bruxelloise, on constate une tension permanente entre le renforcement des moyens apportés aux périmètres d'intervention (zone EDLR) et l'injonction à davantage de mixité sociale. Il est fastidieux de mettre en œuvre les « quatre mixités » lorsque les projets associatifs desservent des publics du quartier très peu mobiles, dans des structures associatives du quartier.
- Logique des subordinations statutaires : à l'image du marché, l'agora publique organise une hiérarchisation de la prise de parole. En ce qui concerne le « Programme de cohésion sociale », cette parole est clairement mise entre les mains des autorités politiques, administratives et les acteurs du terrain (responsables associatifs). Peu de place est accordée dans ce programme au bénéficiaire. Soit, l'usager associatif qui n'existe qu'en idiome chiffré ou fantasmé.

### COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

- Logique managériale versus participation locale: si l'usage des dispositifs publics actifs sur la commune (Contrat de Prévention, Coordination sociale des quartiers, Contrat de quartier) est relativement bien exploité par les partenaires associatifs, on peut regretter le caractère gestionnaire de certains de ces dispositifs pas toujours en adéquation avec la réalité du terrain. Par suite, on voit naître sur le terrain des initiatives locales qui tentent de pallier ces manques en mutualisant leurs opportunités. Les plateformes locales d'alphabétisation qui naissent dans les périmètres d'intervention sont un indice patent des manquements de ces dispositifs et d'un déficit de processus de cohésion sociale. De surcroît, les orientations de ces politiques publiques, de prévention de la sécurité, de revitalisation des quartiers sont rarement discutées en amont, lors des délibérations qui orienteront les lignes directrices de ces programmes. Les concertations engagées avec l'associatif, les habitants du quartier sont alors moins délibératives que consultatives. Il en résulte un désintéressement général pour ces politiques publiques et une logique consumériste des espaces de concertation.

#### **OFFRES ASSOCIATIVES**

- Impuissance de l'offre associative en face des difficultés premières de leurs usagers: bien que le soutien scolaire, l'alphabétisation et l'accueil des primo-arrivants répondent à des besoins criants au niveau communal, la plupart des responsables associatifs ne manquent pas de souligner la précarité croissante de leurs usagers, le manque d'emplois, de logements, de crèches et la démission du politique sur la question sociale. Si bien qu'une bonne partie des partenariats tissés visent à pallier à des besoins en logistique, l'accompagnement individuel et social, l'extension de l'offre et la prise en charge de la fracture sociale...

## CARACTERISTIQUES DES PUBLICS

- Emergence des publics spécifiques dans les associations : dans la mesure où les associations se rabattent sur les publics du quartier et que la relégation urbaine impacte d'un repli sur soi dans les quartiers populaires, on voit naître de plus en plus des publics spécifiques dans les associations. Concrètement, l'association A accueille des publics de l'Est, B des maghrébins, C des publics africains... Cette cristallisation sur les liens *bunding* enferme une logique de valorisation des opportunités par le truchement des solidarités primaires dynamiques. En d'autres termes, ce que les pouvoirs publics ne prennent plus en charge, la communauté de pairs l'assume comme elle peut dans le quartier.
- Pratiques culturelles peu diversifiées et redondantes : attendu que les publics populaires sont les usagers habituels de l'association, on constate sur le terrain une certaine forme de récurrence dans le choix des pratiques culturelles mises en œuvre par les associations (slam et arts urbains, cuisine du monde, danses folkloriques...). Les arts majeurs (musique classique, opéra, photographie, peinture) sont moins exploités et les productions artistiques se rabattent sur « l'entre soi ». Cloisonnement et absence de rayonnement des expériences artistiques réussies même quand elles sont extrêmement élaborées débouchent sur un confinement solidaire de la relégation.
- Ghettoïsation des quartiers et absence de réflexivité: des quatre mixités visées par le Décret, on peut affirmer que dans les zones prioritaires la mixité sociale poursuit une chimère. Cette forte concentration des publics semblables dans les associations impactent d'un manque de réflexivité tributaire d'un sens commun, de lectures du monde et d'un portefeuille d'expériences partagés despotiquement par la communauté de pairs. Il est alors difficile pour certains acteurs du terrain de

travailler avec ces publics « estampillés » sans faire appel eux-mêmes aux compétences de la communauté de pairs. Il en résulte perceptiblement, un repli associatif privilégiant des publics à l'image de l'institution ainsi qu'une distribution sélective des publics associatifs à l'échelle d'un même quartier.

## **MENACES**

Glissement d'une logique d'émancipation vers une logique de la responsabilisation: nous savons que l'opposition à la majorité actuelle exige des résultats en matière de sécurité, en matière de cohésion sociale. Cette épée de Damoclès à certainement infléchit le choix politique qui s'est davantage orienté vers des axes prioritaires mesurables lors du dernier quinquennat (soutien scolaire, alphabétisation, primo-arrivants). Par ailleurs, en s'affrontant aux défis actuels bruxellois (crise de l'enseignement, accueil des primo-arrivants, jeunesse, chômage des infra-qualifiés et des jeunes), le programme de cohésion sociale a clairement abandonné sa ligne d'orientation initiale (émancipation des publics populaires en activant les liens sociaux, en créant des ponts entre les cultures...) pour s'aligner davantage sur des finalités d'intégration. Dans le même sens que la politique de l'emploi, celle de l'aide sociale (revenu d'intégration), les deniers publics doivent soutenir la responsabilisation des publics populaires censés se prendre en main et justifier des parcours biographiques proactifs. Cette politique bascule alors à son tour, dans la logique d'individualisation des prestations sociales.

### **OPPORTUNITES**

Laboratoire social et dynamique créative des pratiques sociales : le travail sur le « vivre ensemble », le renforcement des liens sociaux, des solidarités générationnelles, les fêtes de quartier sont difficilement quantifiables et évaluables. Si ces pratiques culturelles souffrent d'un manque d'efficience, d'une absence de résultat à court terme, elles restent des tentatives créatives qui s'adaptent et accueillent le changement. Or, l'anthropologie culturelle bruxelloise est sans cesse remodelée tandis que « Créer, c'est résister! »

Le projet transversal pour créer des ponts : lorsqu'on se penche sur les rapports d'activités, sur les constats des visites de terrain, la cohésion sociale a comme les allures d'une gestion du Tiersmonde. La segmentation spatiale des communes, intra-communale et le traitement territorial de la question sociale finissent par former des communautés homogènes dans le quartier consommant des pratiques sociales homogènes. Le projet transversal d'une envergure plus large peut alors décloisonner ces « manières d'être en ville » en créant des ponts entre les quartiers, les pratiques culturelles et les imaginaires sociaux.